



ZEP-RE (PTA Reinsurance Company)

Rapport Annuel Et États Financiers

“Toujours au service de la Qualité”

ZEP-RE (PTA REINSURANCE COMPANY)

RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS AU TITRE DE L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

TABLE DES MATIERES

Informations sommaires sur la Compagnie	2 – 3
Biographies des Administrateurs de la Compagnie	4 - 5
Avis de Convocation de la 23ème Assemblée Générale Annuelle	6
Rapport du Président du Conseil d'Administration	7 – 9
Rapport sur la Gouvernance de la Compagnie	10 – 13
Rapport du Conseil d'Administration	14
Rappel des responsabilités des Administrateurs	15
Rapport des Auditeurs externes (Commissaires aux comptes) aux Administrateurs	16
Comptes financiers	
Compte des Pertes et Profits et autres éléments du résultat global	17
Compte de Bilan (Situation financière)	18
Compte des Variations des Fonds Propres	19
Compte des Variations du Flux de la Trésorerie	20
Annexes des États Financiers	21– 61
Informations complémentaires	
Compte de Résultat de l'exercice 2013	Annexe I
Compte de Résultat de l'exercice 2012	Annexe II
Compte Actionnaires de la Compagnie	Annexe III
Certificat de notation de la solvabilité de la Compagnie	Annexe IV

INFORMATIONS SOMMAIRES SUR LA COMPAGNIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. William Erio	-	Président
M. Aden Saleh Omar	-	Vice-président
M. Rajni Varia	-	Directeur général
M. Elias Baingana		
M. George Silutongwe		
M. Mohammed Mousa Idris		
Mme. Nelius Kariuki		
M. Tadesse Admassu		
M. Tushar Shah		
M. Yaw Kuffour		
M. Zeru Woldemichael		

ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

M. Justine Mwandu	
M. Daher Wasarma	
M. Benjamin Mbundi	
M. Chisimba Chilekwa	
M. Abdelaal Eldawi Abdelaal	
M. Jadiyah Mwarania	
M. Patience Matshe	
M. Anjay Patel	
M. Mesghina Mariam	

DIRECTION GÉNÉRALE

M. Rajni Varia	-	Directeur général
Mme. Hope Murera	-	Directrice de l'administration générale
M. Benjamin Kamanga	-	Directeur Financier
M. Ronald Kasapatu	-	Directeur Technique (Opérations)
M. Jerry Sogoli	-	Secrétaire-général de la Compagnie
M. Jephitha Gwatipedza	-	Directeur régional pour l'Afrique australe
M. Thierry Ravoaja	-	Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest
M. Ali Osman	-	Directeur ZEP-RE Retakaful Window, Soudan
M. Joseph Nabimanya	-	Chef de Dept. Ress. Humaines et Administration
M. Kenneth Oballa	-	Chef de Département Formation
M. Nicholas Malombe	-	Chef de Département Vie et Microfinance
M. Sammy Silamoi	-	Chef comptable
M. Shipango Muteto	-	Directeur commercial et Directeur national, Zambia
M. Tunde Adebisi	-	Directeur national, WAICA (Association des assureurs d'Afrique de l'Ouest)
M. Victor Chasinda	-	Chef du Département Informatique

INFORMATIONS SOMMAIRES SUR LA COMPAGNIE (SUITE)

SIÈGE

Nairobi, Kenya

ZEP-RE Place
Longonot Road, Upper Hill
B.P. 42769 – 00100
Nairobi, Kenya
Téléphone : +254 20 2738221/4973000
Fax: +254 20 2738444
Messagerie électronique mail@zep-re.com
Site internet www.zep-re.com

BUREAU DIRECT RETAKAFUL WINDOW

Khartoum, Soudan

Reinsurance House Building
B.P. : 3224
Khartoum, Soudan
Téléphone: +249 183 799357/8
Fax: +249 183 799359

DIRECTIONS RÉGIONALES

Harare, Zimbabwe

Harare, Zimbabwe
16ème Étage Immeuble Joina City, Aile gauche
Carrefour Jason et Inez Terrace
Harare, Zimbabwe
Téléphone : +263 4 777 929/932

Lusaka, Zambie

No. 54, Plot No. 1014A,
Church Road, Rhodes Park
B.P. 36966
Lusaka, Zambie
Téléphone : +260 211 252586
Fax: +260 211 251227

Douala, Cameroun

2ème Étage, Immeuble OAA
B. P. 12671
Avenue Charles De Gaulle
Bonanjo, Douala, Cameroun
Téléphone: +237 33 47265
Fax: +237 33 420472

Abidjan, Côte d'Ivoire

7, Avenue Nogues, Abidjan Plateau
5ème Étage, Immeuble
01 BP 5754
Abidjan, Côte d'Ivoire
Porte No 533

INFORMATIONS SOMMAIRES SUR LA COMPAGNIE (SUITE)

AUDITEURS

Cabinet Deloitte & Touche

Experts Comptables Diplômés (Kenya)
Deloitte Place
Waiyaki Way, Muthangari
B.P 40092 – 00100
Nairobi, Kenya

BANQUES DOMICILIATAIRES

Standard Chartered Bank Kenya Limited

Standard Chartered @ Chiromo, 5ème Étage, 48 Westlands Road,
B. P. 40984 - 00100
Nairobi, Kenya

CfC Stanbic Bank Kenya Limited

CFC Centre, Chiromo Road,
B. P. 72833 - 00200
Nairobi, Kenya.

CfC Stanbic Bank Kenya Limited

CFC Centre, Chiromo Road,
B. P. 72833 - 00200
Nairobi, Kenya.

Kenya Commercial Bank Limited

Agence de University Way
B. P. 7206 - 00300
Nairobi, Kenya

Sudanese French Bank

B. P. 2775
Khartoum, Soudan

SCB Cameroun

530, Rue du Roi George
B. P. 300
Douala, Cameroun

Stanbic Bank Zimbabwe Limited

Agence de Parklane
Harare, Zimbabwe

THE BOARD OF DIRECTORS



Debout, de gauche à droite: M. Aden Saleh Omar, M. George Silutongwe, M. Yaw Kuffour, M. Zeru Woldemichael, M Elias Baingana, M. Mohammed Mousa Idris, M. Tushar Shah.

Assis, de gauche à droite : M. Rajni Varia, M. William Erio, Mme. Nelius Kariuki.

BIOGRAPHIES DES ADMINISTRATEURS DE LA COMPAGNIE



M. William Erio

M. William Erio est le Président du Conseil d'administration de la ZEP-RE. Il est membre du Conseil d'Administration de la Compagnie depuis 2006. M. Erio est un juriste chevronné, titulaire d'une Maîtrise en Droit de l'Université de Dar-es-Salaam (Tanzanie) et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies de l'Université de Hull (Grande Bretagne) et occupe, à l'heure actuelle, le poste de Directeur Général de Parastatal Pensions Fund of Tanzania (Caisse de Prévoyance Sociale de Tanzanie). Il siège également, à titre de membre, dans plusieurs Conseils d'Administration de diverses institutions telles que la Tanzania Reinsurance Corporation Limited (Compagnie Tanzanienne de Réassurances), l'Azania Bank, l'IHPL Limited, la TAPETA et la PPL Limited.



M. Aden Saleh Omar

M. Aden Saleh est Vice-président du Conseil d'administration de la Compagnie. Il siège, à titre de membre de plein droit, au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2007. M Saleh est titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies de l'Institut International d'Assurances de Yaoundé (Cameroun). Il jouit d'une longue expérience en matière de réglementation des assurances et a été l'un des maîtres d'œuvre de la réforme de l'industrie des assurances de la République de Djibouti qui a abouti, en 1999, à l'adoption du cadre réglementaire et à la création, en 2001, d'un nouveau marché d'assurances national. M. Aden Saleh est, à l'heure actuelle, Inspecteur général des Assurances de la République de Djibouti.



M. Rajni Varia

M. Rajni Varia est Directeur Général de la ZEP-RE. Il occupe ce poste depuis octobre 2007. Il a auparavant, assumé les responsabilités de Directeur de l'Administration Générale dans la Compagnie depuis 2004. M. Varia est titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur des Travaux de l'Université de l'Afrique de l'Est. Avant de rejoindre la ZEP-RE, M. Varia a eu un parcours professionnel assez riche au courant duquel il a été amené à assurer diverses fonctions au nombre desquelles celles d'Ingénieur-conseil de Kenya Glassworks et de Gasston & Barbour, de Représentant en chef et Ingénieur résident pour le compte du Bureau de la Munich Re (Afrique de l'Est) et de membre de l'équipe chargée de la Gestion Technique (Gestion Opérationnelle) de la Munich Re. Rajni Varia est, dans le secteur des assurances industrielles, une référence de dimension internationale et sa contribution à la formation des cadres d'assurance dans cette branche particulière à travers des séminaires et des ateliers figure en bonne place dans la promotion de ce secteur. Il est, à l'heure actuelle, professeur missionnaire en assurances industrielles à l'Institut d'Assurances d'Afrique Occidentale (West African Insurance Institute) en Gambie. M. Varia est également membre du Conseil d'Administration de la TANRE (Tanzania Reinsurance Corporation).

BIOGRAPHIES DES ADMINISTRATEURS DE LA COMPAGNIE



M. Elias Baingana

M. Elias Baingana est Administrateur de la ZEP-RE non associé à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis le mois de mai 2010. Il est diplômé d'Economie (avec mention honorable) et Docteur de 3ème Cycle en Fiscalité de l'Université de Sydney (Australie). Il est un ancien haut-fonctionnaire doté d'une expérience appréciable en administration publique acquise à travers les différents postes de Directeur de la planification, de la recherche et des statistiques des entreprises privées à la Direction générale des impôts du Rwanda (Rwanda Revenue Authority) et de Directeur national du Budget au Ministère des Finances et de la Planification Economique. M. Baingana occupe, à l'heure actuelle, le poste de Directeur général du Budget au Ministère des Finances et de la Planification Economique du gouvernement du Rwanda. M. Baingana est également membre de plein droit de divers conseils d'administration, à savoir, la SFAR (Students Financing Agency for Rwanda/ Office Rwandais de Financement des Etudiants) et le FARG (Fund for Support of Genocide Survivors/Fonds d'Assistance des Victimes du Génocide). Financing Agency for Rwanda (SFAR) and the Fund for Support of Genocide Survivors (FARG).



M. George Silutongwe

M. George Silutongwe est Administrateur de la ZEP-RE non associé à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis le mois de mai 2013. Il est, à l'heure actuelle, Directeur général du Groupe de la Société Nationales d'Assurances de la Zambie (ZSIC Limited). Technicien éprouvé des assurances, il cumule plus de 30 ans dans cette carrière professionnelle où il a assumé des responsabilités aux postes de Directeur technique et de Directeur général dans divers organismes d'assurance au nombre desquels, la Professional Life Assurance (PLA) une société d'assurance-vie, et la Professional Insurance Corporation of Zambia Ltd (PICZ). M. George Silutongwe est membre de l'Association des Diplômés des Instituts supérieurs d'assurances et Expert en assurances. Il est titulaire d'un Diplôme d'études approfondies en administration des entreprises de l'Université de Lincoln en Grande Bretagne. Il est, à l'heure actuelle, Administrateur du Groupe ZSIC et de IZWE Loans Zambia Ltd.



M. Mohammed Mousa Idris

M. Mohammed Mousa Idris est Administrateur de la ZEP-RE non associé à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis mai 2012. Il occupe à l'heure actuelle le poste de Directeur général par intérim de l'Inspection Générale des Assurances du Soudan (Insurance Supervisory Authority of Sudan).

BIOGRAPHIES DES ADMINISTRATEURS DE LA COMPAGNIE



Mme. Nelius Kariuki

Mme Nelius Kariuki est Administratrice de la ZEP-RE non associée à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis le mois de mai 2010. Elle est Diplômée d'Études Supérieures d'Économie avec mention honorable de l'Université de Nairobi (Kenya). Elle a occupé plusieurs postes de responsabilité dans l'administration centrale où elle est parvenue à la catégorie d'économiste principale. Mme Nelius Karuiki est, à l'heure actuelle, Présidente du Conseil d'administration de Kenya Reinsurance Corporation (Kenya-Re), le principal actionnaire de la ZEP-RE et est membre des Entreprises publiques du Kenya (Institute of Directors of Kenya).



M. Tadesse Admassu

M. Tadesse Admassu est Administrateur de la ZEP-RE non associé à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis le mois de mai 2013. Il est, à l'heure actuelle, Président Directeur-général de la PTA Bank, la Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe. M. Admassu est Diplômé d'études supérieures de la London School of Economics, Diplômé de Hautes études commerciales de l'Université de Witwatersrand (Wits Business School) et a suivi des cours de formation post-universitaire en gestion stratégique des opérations bancaires, en gestion de fonds de placement privé en actions et en gestion supérieure à l'INSEAD (Institut européen d'administration des entreprises), à la Harvard Business School et à Euromoney. Avant sa nomination à la tête de la PTA Bank, a occupé plusieurs postes de responsabilité dans plusieurs établissements bancaires de Johannesburg, Windhoek et New York. Il est, à l'heure actuelle, Vice-président de l'Association africaine des institutions de financement du développement, Administrateur de la Gulf Africa Bank, Administrateur de l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (AMAN) à Genève et du Fonds d'investissement pour le soutien aux entreprises en Afrique (FISEA) à Paris.



M. Tushar Shah

M. Tushar Shah est Administrateur non associé aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie et siège au Conseil d'Administration de la ZEP-RE depuis 2011. M. Shah est un ingénieur automobile de profession et est, à l'heure actuelle, Directeur Général de Mayfair Insurance Company du Kenya.

BIOGRAPHIES DES ADMINISTRATEURS DE LA COMPAGNIE



M. Yaw Kuffour

M. Yaw Adu Kuffour est Administrateur de la ZEP-RE non associé à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis le mois d'août 2011. M. Yaw Adu Kuffour est le Responsable du Programme de financement du commerce dans la Division des institutions financière de la Banque africaine de développement. Avant son recrutement par la Banque africaine de développement, il y a sept (7) de cela, M. Kuffour a, pendant plus de 10 an, travaillé dans le secteur bancaire et a occupé des postes de Directeur financier dans plusieurs entreprises au Ghana, à Londres et à Johannesburg (Afrique du Sud). Il a dirigé et a participé à l'élaboration de plusieurs opérations en rapport avec le financement des projets, les financements structurés, les prêts consortiaux et les instruments à revenus fixes, partout en Afrique. M. Kuffour est titulaire d'une Maîtrise en Sciences politiques avec mention honorable de l'Université de Legon (Ghana) et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en gestion financière de McGill University (Canada).



M. Zeru Woldemichael

M. Zeru Woldemichael est Administrateur de la ZEP-RE non associé à la gestion quotidienne de la Compagnie depuis le mois de mai 2013. De 2001 à 2006. Il a été membre de plein droit du Conseil d'administration pendant 6 ans. Il est, à l'heure actuelle, Directeur général de la National Insurance Corporation of Eritrea (Société nationale d'assurances d'Erythrée/NICE) et de la New Sudan Insurance Company (Nouvelle Compagnie d'assurances du Soudan) au Soudan du Sud. Titulaire d'une Maîtrise en gestion des entreprises et en comptabilité, M. Woldemichael est également Diplômé d'études approfondies en assurances. Il cumule plus de 10 années d'expérience professionnelle dans le secteur des assurances et a longtemps été administrateur de la Société africaine de réassurances où il a servi comme Vice-président du Conseil pendant 1 an.

AVIS DE CONVOCATION DE LA 22ÈME ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DES ACTIONNAIRES que la 23ème Assemblée Générale Annuelle de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company) se tiendra à Nairobi au KENYA, le vendredi 9 mai 2014 à 9 heures précises (heure locale), en vue de débattre des questions suivantes :

1. La détermination effective du quorum requis pour la tenue des assises.
2. L'adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle
3. La confirmation du rapport détaillé (procès-verbal) des travaux de la précédente Assemblée générale annuelle tenue le 10 mai 2013 :
4. L'examen, et en cas d'approbation, l'adoption des États financiers au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013, simultanément avec le Rapport du Président du Conseil d'administration, le Rapport du Conseil d'administration et le Rapport des Auditeurs externes (Commissaires aux comptes).
5. L'approbation de la rémunération des membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.
6. La déclaration du dividende à redistribuer aux actionnaires de la Compagnie. Les actionnaires de la Compagnie recommandent l'approbation du dividende d'un montant de 3.226.200 Dollars américains (US\$) au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.
7. L'examen et, en cas d'approbation, la désignation de nouveaux commissaires aux comptes, et la détermination du montant de leur rémunération.
8. La discussion de divers points non inscrits à l'ordre du jour de manière spécifique.

LIEU DE REUNION

Hôtel Crowne Plaza à Nairobi (Kenya)

POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jerry Sogoli
Secrétaire général du Conseil d'administration

N.B.

Tout actionnaire habilité à prendre part au vote a le droit de se faire représenter par un mandataire autorisé à voter à sa place. Le mandataire désigné peut ne pas être membre de la Compagnie. Le formulaire joint à la présente CONVOCATION, sous peine d'invalidité, devra dûment être rempli par l'Actionnaire et déposé au Siège de la Compagnie au 8ème Etage de l'Immeuble ZEP-RE Place, Longonot Road, Upper Hill, Les messageries postales B.P. 42769 00100, Fax - +25420273844 4 à Nairobi (Kenya) ou électronique – mail@zep-re.com suivantes devraient également faciliter la transmission du formulaire signé qui devra parvenir au Secrétariat de la Compagnie, au plus tard, le vendredi 25 avril 2014.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Avant-propos

Je me félicite de l'insigne honneur qui me revient de vous présenter, au nom du Conseil d'administration de la Compagnie, le Rapport Annuel et les Comptes Financiers de la ZEP-RE au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013. C'est avec une fierté légitime que je vous annonce que la Compagnie a affiché, malgré un certain nombre de défis auxquels elle a été confrontée, des résultats stables et solides au courant de l'exercice.

Environnement économique et perspective générale

À petits pas, certes, mais de manière significative, l'économie mondiale a entamé sa relance après une longue crise consécutive à la récession financière mondiale et à la crise de la zone euro. Cinq ans après la crise financière généralisée des économies mondiales, l'on a assisté, en 2013, à un rebondissement global dont le principal catalyseur a été la reprise des économies à revenu élevé. Dans le sillage de cette reprise, les économies régionales qui constituent, pour la Compagnie, l'espace privilégié de souscription de la plupart des risques, ont connu un coup de pouce absolument nécessaire qui a abouti à un résultat d'exploitation positif de l'ensemble des activités de la ZEP-RE.

Selon le Rapport du Fonds monétaire international (FMI) sur les Perspectives de l'économie mondiale publié en janvier 2014, la croissance moyenne des économies des pays en développement devrait, en principe, passer de 4,8% en 2013 à 5,3% en 2014. Même si ce taux de croissance est inférieur d'environ 2,2 points à celui enregistré pendant la période d'expansion de 2003 à 2007, le ralentissement de la croissance ne devrait provoquer aucune inquiétude, si

l'on retient que la quasi-totalité de la différence reflète le ralentissement de la croissance ultra rapide d'avant la crise, dû, dans des proportions négligeables, à un assouplissement du potentiel de croissance des pays en développement.

La croissance économique en Afrique sub-saharienne a repris en 2013, soutenue par d'impressionnants investissements effectués dans le secteur de l'exploitation des ressources naturelles. La croissance réelle du Produit intérieur brut de l'ensemble de la région a atteint le taux optimal de 4,7%. La croissance moyenne des économies de la région a été de 6%. La lueur d'espoir que laisse entrevoir cette croissance légèrement réduite provient du fait que les économies émergentes connaîtront très probablement un rythme de croissance stable et durable qui ouvrira la voie à des conditions de croissance favorable pour le secteur de l'assurance.

Principaux aspects du résultat d'exploitation de la Compagnie

I. Souscription de primes

Le montant des primes souscrites par la Compagnie au titre de l'exercice 2013 a enregistré une augmentation de l'ordre de 28,6% ce qui, en chiffre d'affaire, revient à une progression de 81,71 millions de Dollars américains (US\$) en 2012 à 100,18 millions de Dollars américains en 2013. Libellé en monnaies locales, le revenu brut de souscription de l'ensemble des marchés d'assurances affiche une croissance de 20%.

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)

II. Performance de la Compagnie dans les différents marchés nationaux de la région

Les pays de la région du COMESA demeurent notre principal marché d'assurances, au regard du volume de souscription de nos contrats dans cet espace économique où la Compagnie a réalisé 68,1% de ses résultats. Les pourcentages respectifs des risques cédés par les autres marchés d'assurances hors COMESA sont de 14,99% pour l'Afrique et 17,01% pour le reste du monde (notamment dans le sous-continent indien).

Les facteurs économiques qui ont prévalu dans les principaux marchés d'assurances où opère la Compagnie, parallèlement à sa propre performance au courant de la même période, ont été les suivantes : -

Kenya

Le Kenya demeure le principal marché d'assurances de la Compagnie. L'économie kenyane a enregistré, au courant de la période faisant l'objet du présent rapport, un taux de croissance de son Produit intérieur brut de l'ordre de 5% qui serait, en grande partie, dû à l'expansion du secteur des infrastructures et à la relance des activités agricoles. La répercussion de cette croissance a été également ressentie dans le secteur des assurances. Cette croissance se reflète également dans le secteur des assurances. L'unique compensation provient, toutefois, de la pression constante à laquelle a été soumise l'économie kenyane, des suites des actes de terrorisme qui ont eu de graves répercussions sur l'industrie du tourisme.

La position du Kenya dans les opérations de la Compagnie demeure d'une importance incontestable en raison de la dimension du marché local d'assurances lui-même et de la présence de la ZEP-RE qui est un intervenant domestique du marché national. La stratégie préconisée par la Compagnie pour les années à venir prône la consolidation de sa position et, bien sûr, l'accélération de la croissance de ses activités.

Tanzanie

Durant l'année 2013, la Tanzanie a maintenu sa position de 2ème marché d'assurance de la Compagnie. A l'instar des autres marchés de la région, l'économie tanzanienne a enregistré, en 2013, une croissance de son produit intérieur brut de l'ordre de 7%. Cette progression euphorique procède d'excellents résultats réalisés dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie manufacturière, du commerce de gros et de détail, des transports et de la communication. Compte tenu de l'envergure de son marché et de ses perspectives de croissance, et au regard de la stratégie préconisée par la Compagnie de consolider sa position actuelle et de renforcer la croissance de ses parts de marché, la Tanzanie demeure une économie attrayante.

Éthiopie

Dans le classement des marchés d'assurances les plus florissants de la Compagnie durant l'exercice 2013, l'Éthiopie figure à la 3ème place. En effet, parmi les économies de la région, l'économie éthiopienne est celle qui a affiché le taux de croissance le plus élevé, en dépit de la légère récession qu'elle a connue tout au début de l'année 2013, qui ne l'a pas empêchée de réaliser un taux de croissance impressionnant de son Produit intérieur brut de l'ordre de 7%. Cette excellente performance procède de la croissance du secteur agricole, du développement de l'industrie des services et du renforcement des investissements entrepris dans les projets relatifs à la construction des infrastructures. L'Éthiopie dont l'importance est reconnue par la Compagnie est l'un des principaux marchés d'assurance de la ZEP-RE qui, pour répondre aux besoins de cette économie, a recruté un souscripteur qui couvrira ses opérations dans ce marché. Avec le gouvernement, cet agent suit, à l'heure actuelle, les procédures d'usage qui devront aboutir à l'ouverture d'un Bureau à Addis-Abeba.

Zambie

La Zambie occupait, à la clôture de l'exercice 2012, la place de 6ème marché de la Compagnie. En 2013, elle est passée au 4ème rang. L'une des explications plausibles de cette progression est très probablement la présence physique de la Compagnie dans le marché national zambien à travers le Bureau de Lusaka appuyée, par ailleurs, par l'augmentation des opportunités commerciales qui se sont offertes à la Compagnie en 2013 dont l'Agence locale opère dans un contexte économique dynamique et en pleine croissance. L'économie zambienne a, au courant du précédent exercice, enregistré une croissance de 7% essentiellement due à l'expansion de l'agriculture, au développement de l'industrie du bâtiment, à l'augmentation de la production manufacturière, au développement des transports et du secteur financier. L'année 2013 a également été marquée par le rebondissement de l'exploitation du cuivre dû en

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)

grande partie aux investissements dans de nouvelles mines et au redoublement de la capacité des structures actuelles de production. Les cours élevés du cuivre dans les marchés internationaux ont également permis à l'industrie minière de repartir de plus belle.

Ouganda

Au cours de l'exercice 2013, l'Ouganda a été le 5^{ème} marché d'assurances de la Compagnie. Le pays a, en effet, réalisé un taux de croissance économique de 4,2% dû principalement à l'adoption des politiques macro-économiques soutenues et à l'augmentation des exportations des produits de base. La diversité et l'abondance des ressources naturelles de l'Ouganda pèsent lourdement sur l'économie nationale, et la découverte récente de réserves de pétrole commercialement viables est une opportunité exceptionnelle qui devrait permettre au pays de transformer la structure de son économie.

Soudan

Le marché soudanais est passé de la 8^{ème} place qu'il occupait à la clôture de l'exercice 2012, à la 6^{ème} place en 2013, essentiellement en raison de la meilleure qualité des risques souscrits par la Compagnie (qui ont généré une croissance de 74% de l'ensemble du portefeuille du Bureau national). Le taux de croissance de l'économie soudanaise, en 2013, a été de 3,9%. Les ressources naturelles, le pétrole et l'or, en première ligne, constituent encore les piliers de la croissance économique à moyen terme du pays. Il convient, toutefois, de noter que les défis à relever restent nombreux, comme le confirment, à titre indicatif, les tensions monétaires découlant des sanctions actuellement en place imposées à l'État soudanais par les Etats-Unis d'Amérique.

III Résultats de souscription

La Compagnie a réalisé, au titre de l'exercice 2013, un bénéfice de souscription d'un montant de 8,41 millions de Dollars américains (US\$), contre 5,99 million de Dollars américains (US\$) en 2012. La progression de ce résultat de souscription provient essentiellement d'un choix mieux étudié en matière d'acceptation de risques appuyé, par ailleurs, par le perfectionnement des performances techniques de la Compagnie à travers la gestion rationnelle de la plupart des principaux risques pris en charge par l'entreprise au courant de l'année. Le montant des sinistres nets encourus par la Compagnie au courant de l'exercice 2013 a été estimé à 40.67 millions de Dollars américains (US\$) contre 30.36 millions de Dollars américains (US\$) pour les sinistres nets encourus durant l'exercice 2012.

IV Placements/Investissements

Portefeuille des placements

Le montant du portefeuille des placements est passé de 109,14 millions de Dollars américains (US\$) au 31 décembre 2012 à 147,11 millions de Dollars américains (US\$) au 31 décembre 2013. Cette progression d'une valeur de 37,97 millions de Dollars américains (US\$) correspond à un taux de croissance de 34.79%. Cette progression spectaculaire des fonds de placements procède effectivement de l'excédent des flux de trésorerie provenant des activités régulières d'exploitation et d'une injection de capitaux frais d'un montant de 10,3 millions de Dollars américains des anciens actionnaires.

La Compagnie a maintenu, au courant de l'exercice 2013, sa politique de diversification de ses placements financiers (investissements) qui a contribué à renforcer le volume des ressources libellées en Dollars américains (US\$), la principale monnaie de transaction ainsi que les montants détenus par divers intermédiaires financiers et considérés comme placements sans risques.

Performance financière des placements/investissements

Le revenu de placement a baissé de 9.35 millions de Dollars américains (US\$) en fin 2012 à 9,08 millions de Dollars américains en fin 2013 correspondant à un taux de 2,9%. Cette diminution du revenu de placement procède des taux d'intérêt de nos principales monnaies de placement qui, en 2013, étaient nettement inférieurs à ceux de 2012.

V Résultat net d'exploitation

Le résultat net d'exploitation réalisé par la Compagnie au titre de l'exercice 2013 a été de 15,36 millions de Dollars américains (US\$) contre 11,68 millions de Dollars américains (US\$) en 2012. La croissance du résultat d'exploitation enregistrée en 2013 procède de l'augmentation des résultats de souscription et d'une meilleure maîtrise des frais de gestion et des divers coûts d'exploitation.

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)

Dividende

Le résultat net d'exploitation réalisé par la Compagnie au titre de l'exercice 2013 a été de 15,36 millions de Dollars américains (US\$), contre 11,68 millions de Dollars américains (US\$) pour le précédent exercice. Compte tenu de ces résultats, le Conseil d'administration recommande la constitution d'un dividende de 3,23 millions de Dollars américains (US\$) à redistribuer aux actionnaires de la Compagnie, contre 2.36 million millions de Dollars américains au titre de l'exercice 2012.

Renouvellement des membres du Conseil d'administration

L'Assemblée générale annuelle tenue le 22 le 10 mai 2013 a élu un nouveau conseil d'administration et m'a désigné comme le nouveau Président du Conseil d'administration de la Compagnie pour succéder au Dr Michael Gondwe. La réunion a également élu M. Aden Saleh au poste de nouveau Vice-président en remplacement de Mme Irene Muyenga.

Je tiens, en cette occasion solennelle, à rendre un hommage bien mérité à l'œuvre de mon prédécesseur, le Dr Michael Gondwe qui a servi le Conseil d'administration de cette institution pendant dix (10) années consécutives au cours desquelles la Compagnie a franchi d'importantes étapes. En mon nom propre et pour le compte de l'ensemble du Conseil d'administration, je lui exprime toute notre reconnaissance pour sa contribution exceptionnelle à l'épanouissement de la ZEP-RE.

Admission de DEG dans le capital social de la ZEP-RE

Les honorables Actionnaires de la Compagnie sont priés de bien vouloir se rappeler que le Conseil d'administration avait été chargé de négocier avec Deutsche Investitions-und Entwicklungsgesellschaft mbH (DEG) l'admission de cette institution de financement du développement dans le capital social de la Compagnie. Les négociations préliminaires ont été conclues en décembre 2013 et ont abouti, en mars 2014, à l'entrée de la DEG dans l'actionnariat de la Compagnie au terme des travaux d'une Assemblée générale extraordinaire. La ZEP-RE pourra certainement en tirer de nombreux avantages directs, pour ne citer que l'augmentation des ressources propres de la Compagnie. Forte de la solide réputation de la DEG qui est une institution financière jouissant de la notation AAA., la ZEP-RE sera en position de rehausser son image de marque.

Vingt années entièrement consacrées au développement de la région

En 2013, la Compagnie a tenu à marquer d'une pierre blanche la 20^{ème} année de sa présence dans l'industrie de la réassurance. Le pari n'était pas gagné d'avance, mais les résultats engrangés nous autorisent d'affirmer avec fierté que nous avons apporté la preuve de notre dynamisme durant ces deux décennies. L'année 2013, au vu de nos résultats, a été une excellente expérience au cours de laquelle nous avons franchi des étapes cruciales pour notre avenir, notamment à travers le franchissement du cap de 100 millions de Dollars américains pour notre chiffre d'affaire, et le renforcement de notre capital social et de nos fonds propres désormais supérieurs à 200 millions de Dollars américains. C'est le lieu et le moment de rendre un vibrant hommage aux actionnaires fondateurs de la Compagnie et aux autres membres qui ont pris le train en marche avec la même vision et un enthousiasme redoublé qui se traduisent avec éloquence dans le volume de plus en plus important des placements dont bénéficie la Compagnie. L'équipe dirigeante et le personnel, tout comme le Conseil d'administration qui ont été les premiers à mettre le pied sur l'étrier ont droit, et ce, de tout temps, à notre sincère reconnaissance. Ils ont été en mesure de frayer un passage à la Compagnie, au moment où le contexte économique et entrepreneurial était des plus âpres. La célébration de cet événement devra nous rappeler notre objectif et notre vision vers les sommets. Notre ultime pari est de faire de la ZEP-RE, la première compagnie africaine de réassurances de réputation mondiale.

Mots de remerciements

A mes collègues du Conseil d'administration, je tiens également à exprimer ma sincère gratitude pour leur contribution avisée, leur assistance, leur orientation éclairée et notamment pour les services qu'ils ont rendus et pour ses différents apports à la Compagnie à titre d'administrateurs et plus encore dans le cadre des divers Comités du Conseil.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)

Mes remerciements s'adressent également à l'équipe responsable de la direction de la Compagnie et à l'ensemble du personnel pour la détermination et la compétence professionnelles avec lesquelles ils ont permis à la Compagnie de réaliser des résultats très satisfaisants en dépit de tous les défis rencontrés au courant de l'exercice.

Chers actionnaires, Je tiens spécialement à vous rendre un hommage appuyé pour votre soutien permanent et pour la confiance que vous avez su témoigner au Conseil d'Administration et à l'équipe de la Direction Générale.

L'expression de ma gratitude s'adresse aussi à nos partenaires commerciaux et à diverses parties prenantes pour la coopération et l'appui manifestés à la Compagnie et j'envisage, pour l'avenir, de fructifier davantage leur association aux opérations de l'entreprise.

Perspective générale du marché

Selon les prévisions actuelles, la croissance du Produit intérieur brut mondial devrait, en 2014, enregistrer une croissance de l'ordre de 3,2%, contre 2,4% en 2013. En Afrique sub-saharienne qui constitue, pour la Compagnie, le principal marché de souscription des risques, la forte demande intérieure, les flux d'investissements directs étrangers relativement élastiques et la baisse de l'inflation devraient servir de bouclier de protection à la croissance régionale et soutenir cette dernière, en 2014 au taux relativement faible, certes, de 5,3%, mais dans une perspective durable. Même si la région ne subit pas de plein fouet les effets dévastateurs de la hausse des taux d'intérêt mondiaux, elle reste cependant très vulnérable à la baisse des prix des matières premières qui s'est avérée plus forte que prévue, aux risques internes liés aux chocs découlant des effets du changement climatique sur les récoltes locales et sur les prix des denrées alimentaires, aux conflits politiques et aux attaques terroristes qui frappent certains territoires précis et qui pourraient aboutir à la perturbation des échanges commerciaux au niveau de la région.

Nous avons le sentiment profond que le retour de la confiance chez les entrepreneurs, au niveau mondial, associé à la solidité et à la stabilité des économies régionales devra nous permettre de renforcer et d'accroître le volume des contrats souscrits dans nos principaux marchés. La Compagnie devrait exploiter ces facteurs favorables pour atteindre ses objectifs commerciaux.

POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



William Erio
Le Président du Conseil d'administration de la ZEP-RE

26 Mars 2014

RAPPORT SUR LA POLITIQUE DE LA COMPAGNIE EN MATIERE DE GOUVERNANCE

PRESENTATION DE LA POLITIQUE DE LA COMPAGNIE EN MATIERE DE GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

La gestion responsable de l'entreprise et l'adoption, par la ZEP-Re, d'une politique générale orientée vers la création des richesses et des revenus de placement pour les actionnaires, dans une perspective à long terme, constituent les fondements de notre devise professionnelle. Nous jugeons extrêmement importants la promotion et le respect des intérêts de nos actionnaires et, bien sûr, ceux de l'ensemble de nos partenaires commerciaux et nous reconnaissons également l'utilité stratégique et l'efficacité des procédures de contrôle mises en œuvre à tous les niveaux de décision ainsi que celles de la politique de communication qui prônent l'ouverture et la transparence, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Compagnie.

Les aspects clés de notre approche en matière de gouvernance de l'entreprise se résument comme suit :-

NORMES ADOPTEES PAR LA COMPAGNIE EN MATIERE DE GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

La ZEP-RE est une organisation régionale. A ce titre, elle est exemptée de soumission et d'observation de la réglementation en vigueur vis-à-vis de toute juridiction nationale mais dispose, bien au contraire, d'une large marge de manœuvre lui permettant de faire usage des meilleures pratiques ayant fait leur preuve en matière de gouvernance d'entreprise dans différentes parties du monde, à savoir, les Principes et recommandations du Code australien de gouvernance applicable aux entreprises, les Principes de l'Association du Commonwealth pour la gouvernance d'entreprise (ACGE), les Principes de gouvernance d'entreprise au sein du Commonwealth, le Code kenyan de meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise (Kenyan Code of Best Practice for Corporate Governance) et le Code de Royaume Uni de Grande Bretagne sur la gouvernance d'entreprise (UK Corporate Governance Code).

STRUCTURE DE GOUVERNANCE (DES DIFFERENTS ORGANES SUPREMES DE LA COMPAGNIE)

La ZEP-RE est une société à responsabilité limitée régie par l'Accord portant création de la Compagnie, une convention signée par plusieurs Etats dont les dispositions prévoient la mise en place d'une Compagnie et la détermination de ses modalités de fonctionnement. La Compagnie est dotée de trois principaux organes directeurs : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

Assemblée générale

L'Assemblée générale est l'organe suprême de la Compagnie et comprend tous les actionnaires de la Compagnie. L'ensemble des pouvoirs de la Compagnie sont dévolus à cette instance supérieure.

Le principe de fonctionnement adopté par l'Assemblée Générale de la ZEP-RE est celui de "une action, une voix". Les actionnaires ont, toutefois, la possibilité d'exercer leur droit de vote, soit de manière individuelle, soit par la désignation d'un mandataire détenteur d'une procuration écrite.

Conseil d'administration

Rôle

Le Conseil d'Administration de la ZEP-RE est responsable de la gestion et de l'administration de l'intégralité des opérations de la Compagnie. Cet organe est tenu de rendre compte des activités de la Compagnie aux Actionnaires et c'est à l'Assemblée Générale qu'incombe la responsabilité de déterminer la durée de mandat du Conseil d'Administration.

RAPPORT SUR LA POLITIQUE DE LA COMPAGNIE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE (SUITE)

Conseil d'administration (Suite)

Désignation des Membres du Conseil d'Administration

La désignation des membres du Conseil d'Administration a lieu tous les trois (ans), dans le cadre d'un processus électoral officiel et transparent auquel sont tenus de prendre part l'ensemble des actionnaires de la Compagnie. Les dispositions statutaires reconnaissent à chaque membre le droit d'investir des candidates aux postes d'Administrateur de plein droit et d'Administrateur suppléant et tous les actionnaires prennent part au vote et à la désignation des Administrateurs de la Compagnie. Les élections partielles des membres du Conseils qui se tiennent à mi-mandat sont également soumises aux exigences de la transparence.

Composition du Conseil d'administration

L'actuel Conseil d'Administration de la Compagnie se compose de 11 administrateurs non associés aux activités de gestion quotidienne de la Compagnie et d'un Directeur Général, membre de droit du Conseil, en raison de ses fonctions.

Sous réserve d'une invitation officielle, les cadres supérieurs de la Compagnie peuvent assister aux réunions du Conseil d'Administration

Accès aux informations et aux ressources

L'accès aux documents relatifs à la gestion de la Compagnie est autorisée à l'ensemble des Actionnaires de la ZEP-RE, à plus forte raison lorsque les informations qu'ils contiennent leur permettent de s'acquitter intégralement de leurs tâches et de leurs responsabilités dans des conditions optimales. Les Actionnaires de la Compagnie sont également au fait des informations les plus récentes relatives au fonctionnement et aux résultats de la Compagnie.

Tout le long de l'exercice, les Membres du Conseil d'administration reçoivent de la Direction Générale de la Compagnie les informations appropriées et les plus récentes leur permettant d'avoir, en permanence, une main mise exclusive et effective sur les questions en rapport avec la stratégie, la gestion et la situation financières, le fonctionnement et la conformité avec ses principes managériaux et son éthique professionnelle. Parmi les questions d'importance fondamentale que le Conseil d'administration a examiné au courant de l'exercice 2012 figurent l'approbation des comptes financiers au titre de l'exercice 2011, l'examen des résultats d'exploitation de l'exercice 2012 et l'approbation du budget et du plan stratégique de la Compagnie pour l'exercice triennal 2013 – 2015.

Mise en œuvre de la stratégie

La responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie et de l'exécution quotidienne des activités de la Compagnie a été déléguée, par le Conseil d'Administration, au Directeur Général et à l'équipe de Cadres Supérieurs (équipe directionnelle) qui l'entourent.

Charte

Le Conseil d'Administration est régi par une Charte censée déterminer l'orientation de ses opérations et faciliter l'exploitation optimale des compétences professionnelles et des qualités personnelles de chaque membre aux fins d'une meilleure rentabilisation des activités du Conseil.

Divers instruments juridiques

Le Conseil d'Administration dispose, par ailleurs, de divers instruments juridiques, au nombre desquels le Mécanisme d'Évaluation dont la finalité est de faciliter l'analyse/l'examen critique des performances de la Direction Générale/l'équipe directionnelle de la Compagnie, des Règles de Procédures relatives à la conduite de ses réunions, du Code de Conduite et d'Éthique Professionnelles.

RAPPORT SUR LA POLITIQUE DE LA COMPAGNIE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE (SUITE)

Conseil d'administration (Suite)

Cadre de contrôle interne de gestion

Le Conseil d'Administration reconnaît son implication entière dans la mise en place de la structure de contrôle interne des mécanismes de gestion de la Compagnie et dans le contrôle de leur fonctionnement effectif. La Direction Générale de la Compagnie rend compte au Conseil d'Administration du suivi permanent de ce système et est tenue de le rassurer qu'elle s'acquitte de cette responsabilité. La Compagnie a mis en place un cadre de contrôle interne de gestion de l'entreprise visant à garantir la gestion effective des risques économiques/professionnels, opérationnels, financiers et de conformité à l'éthique professionnelle..

Comités du Conseil d'Administration

Pour appuyer le Conseil dans l'exercice de ses fonctions, divers comités ont été établis, au nombre desquels le Comité d'audit, le Comité des placements/des investissements et le Comité des ressources humaines. Les comités fonctionnent dans le cadre des mandats clairement définis qui déterminent leurs responsabilités, délimitent la portée de leur autorité et précisent les procédures de transmission des rapports de leurs tâches respectives au Conseil d'Administration.

Les comités ont un accès illimité aux informations concernant l'entreprise. Ils peuvent prodiguer des conseils et offrir des services à la Direction Générale et ont le droit de solliciter l'expertise d'un spécialiste indépendant sur toute question relevant de leur compétence.

Comité d'audit (chargé de la vérification des comptes)

Le Comité chargé de la vérification des comptes de la Compagnie se compose de M. Tushar Shah (Président), M. Aden Saleh Omar et de M. Zeru Woldemichael.

Le Comité de vérification des comptes joue le rôle d'organe consultatif du Conseil d'Administration et veille à la sauvegarde des actifs (du patrimoine) de la Compagnie ainsi que de la mise en place d'un mécanisme approprié de supervision des opérations et dans la gestion des risques professionnels auxquels la Compagnie est exposée. Le Comité s'est réuni deux fois durant l'exercice 2012. Pour renforcer les fonctions d'organe de surveillance assignées à ce Comité, le Conseil d'administration a décidé qu'à compter de l'exercice 2013, le Comité chargé de la vérification des comptes de la Compagnie se réunirait trois (3) fois.

Le Commissaire aux comptes (auditeurs indépendants) et le Contrôleur de gestion de la Compagnie (l'auditeur interne) peuvent, à tout moment avoir accès aux comptes de la Compagnie et soumettre leurs rapports officiels au Comité chargé de la vérification des comptes.

Comité chargé de la conception des stratégies et des placements de fonds/investissements

Le Comité du Conseil d'Administration chargé de la conception des stratégies et des placements de fonds se compose de M. Yaw Kuffour (Président), M. Rajni Varia (Directeur général de la Compagnie), M. Tadesse Admassu et M. Elias Baingana. Le Comité a pour mission de conseiller le Conseil d'Administration sur les questions en rapport avec la conception et la mise en œuvre des stratégies et les placements de fonds. Cet organe auxiliaire s'est réuni trois (3) fois au cours de l'exercice 2013.

RAPPORT SUR LA POLITIQUE DE LA COMPAGNIE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE (SUITE)

Comités du Conseil d'Administration (Suite)

Comité chargé des désignations, de la rémunération et des ressources humaines

Le Comité chargé des désignations, de la rémunération et des ressources humaines est constitué de Mme Nelius Kariuki (Présidente), M. George Silutongwe et M. Mohamed Mousa Idris. Le Comité est chargé, dans le cadre de ses attributions, de surveiller, d'évaluer et de conseiller le Conseil d'Administration sur toutes les questions en rapport avec les désignations du personnel, la rémunération et sur tous les autres aspects généraux associés aux ressources humaines. Le Comité chargé des désignations, de la rémunération et des ressources humaines s'est réuni trois (3) fois au courant de l'exercice 2013.

Les différents Comités ont transmis leurs rapports au Conseil d'Administration par l'entremise de leurs Présidents respectifs

Rémunération des Administrateurs

Au titre des services rendus au Conseil d'Administration et aux Comités du Conseil d'Administration, les Administrateurs de la ZEP-RE ont perçu une rémunération conforme aux modalités approuvées par l'Assemblée Générale. Le montant total des émoluments versés aux Administrateurs au titre de l'exercice 2013 figure dans la note annexe 33 (ii) afférente aux États Financiers.

	72 ^{ème} Session du Conseil d'administration	22 ^{ème} Session de l'AGA	73 ^{ème} Session du Conseil d'administration	74 ^{ème} Session du Conseil d'administration
DEMEURENT MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				
M. William Erio	✓	✓	✓	✓
M. Aden Saleh Omar	✓	✓	✓	✓
M. Rajni Varia	✓	✓	✓	✓
M. Mohammed Mousa Idris	✓	✓	✓	✓
Mme. Nelius Kariuki	✓	✓	✓	✓
M. Elias Baingana	✓	✓	✓	✓
M. Tushar Shah	✓	✓	✓	✓
M. Yaw Kuffour	✓	✓	✓	✓
NOUVEAUX MEMBRES DESIGNÉS LORS DE LA 22ÈME AGA TENUE LE 10 MAI 2013				
M. Tadesse Admassu	-	-	✓	x
M. George Silutongwe	-	-	✓	✓
M. Zeru Woldemichael	-	-	✓	✓
MEMBRES DONT LES MANDATS SONT ARRIVÉS À TERME APRÈS LA 22ÈME AGA TENUE LE 10 MAI 2013				
Dr. Michael Gondwe	✓	✓	-	-
Mme. Irene Muyenga	✓	✓	-	-
M. Albert Nduna	✓	✓	-	-
M. Justine Mwandu*	✓	✓	-	-

*Le mandat de Justine Mwandu a été renouvelé au sein du Conseil d'administration lors de la 22ème Assemblée générale annuelle comme administrateur suppléant de M. William Erio.

RAPPORT SUR LA POLITIQUE DE LA COMPAGNIE EN MATIERE DE GOUVERNANCE (SUITE)

Récapitulatif de la présence aux réunions du Conseil d'administration durant l'exercice 2013

T Le tableau ci-après résume le nombre de présences des Administrateurs de plein droit ou de leurs suppléants respectifs aux travaux du Conseil d'administration au courant de l'exercice 2013

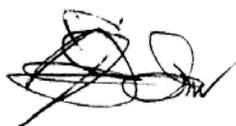
Directeur général et personnel d'encadrement supérieur de la Compagnie

Le Directeur général/la Directrice générale de la Compagnie est responsable de la gestion et de l'administration quotidiennes de la Compagnie. Il/elle est nommé(e) par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil d'administration sur la base d'un contrat à durée déterminée renouvelable. Il/Elle rend régulièrement compte des opérations de la Compagnie au Conseil d'administration. .

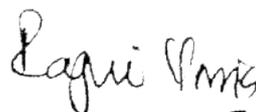
Le Directeur général/la Directrice générale de la Compagnie est assisté(e) dans ses responsabilités de gestion de la société par une équipe de cadres supérieurs. Le personnel d'encadrement supérieur est nommé par le Conseil d'administration sur la base d'un contrat à durée déterminée renouvelable. Les différents règlements et documents d'orientation élaborés et publiés par le Conseil d'Administration déterminent les modalités d'administration et de gestion de la Compagnie par la Direction Générale ainsi que les procédures de décision.

Le Conseil d'Administration surveille le rendement professionnel de la Direction générale et prodigue des conseils et donne des instructions, le cas échéant. Certaines opérations telles que les grands investissements ou la détermination du volume du capital nécessitent l'approbation du Conseil d'Administration.

D'une manière générale, le Conseil d'administration n'est pas impliqué dans les opérations quotidiennes de l'entreprise.



M. William Erio
Le Président



M. Rajni Varia
Le Directeur général

26 Mars, 2014

PRINCIPAUX RÉSULTATS FINANCIERS, AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

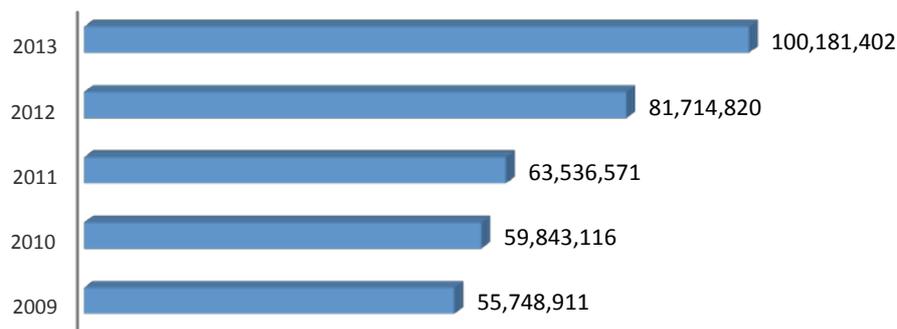
	2009	2010	2011	2012	2013
Primes brutes souscrites	55.748.911	59.843.116	63.536.571	81.714.820	100.181.402
Primes nettes souscrites	44.266.616	46.042.768	49.846.359	66.307.584	83.964.961
Primes nettes encaissées	40.214.408	44.361.208	46.489.807	60.683.391	77.695.433
Revenu de placements et autres revenus	8.253.469	10.117.026	11.083.593	15.255.819	14.921.584
Revenu total	48.467.877	54.478.234	57.573.400	75.939.210	92.617.017
Sinistres survenus	23.437.454	27.097.758	26.103.374	30.355.413	40.667.775
Frais de courtage et frais divers d'exploitation	18.602.983	22.133.214	22.693.198	33.902.114	36.586.089
Bénéfice de l'exercice	6.427.440	5.247.262	8.776.828	11.681.683	15.363.153
Dividendes redistribués et transférés dans le capital	1.200.000	1.311.000	1.573.200	2.359.800	3.226.200
Total de l'actif	87.128.548	103.110.370	130.337.123	154.088.372	201.843.403
Total des fonds propres	44.474.180	49.987.272	66.656.019	78.774.839	105.728.865

Prime par categorie

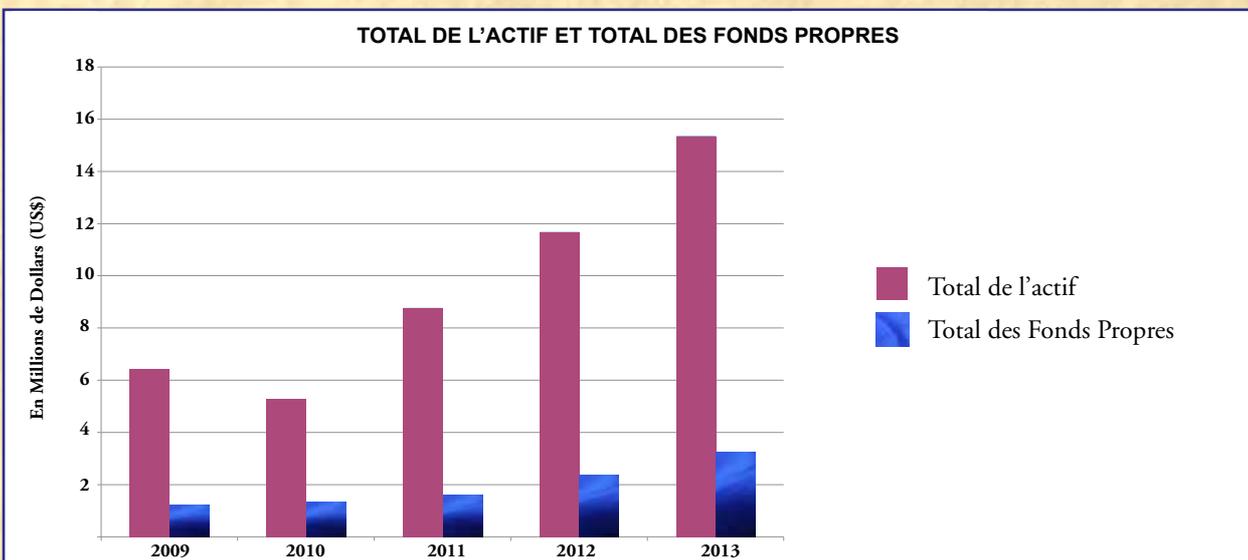
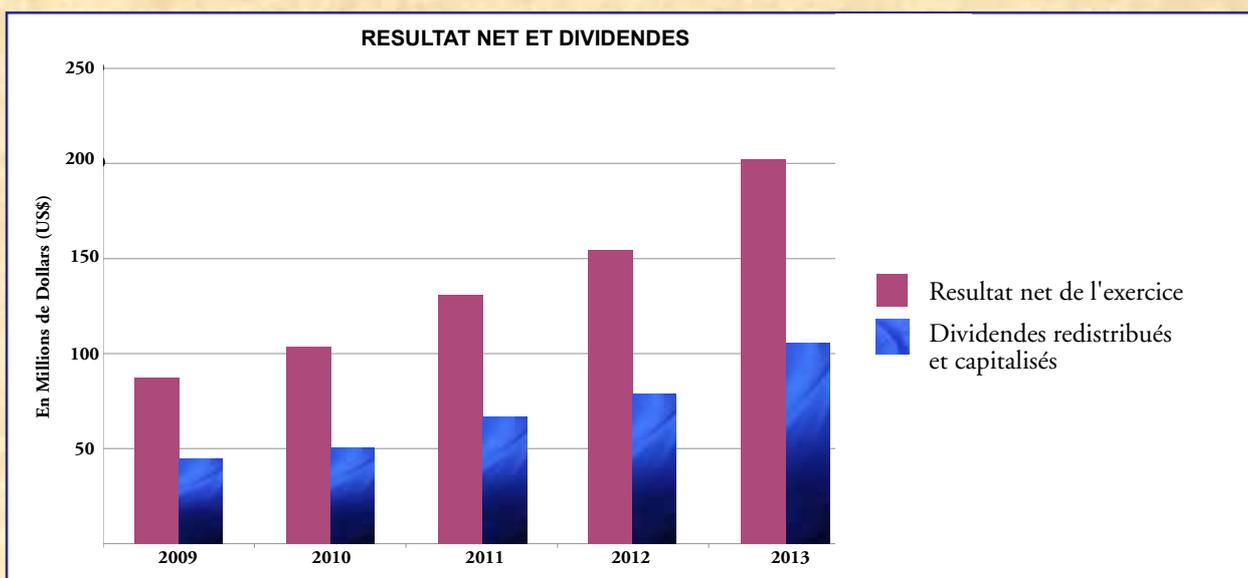
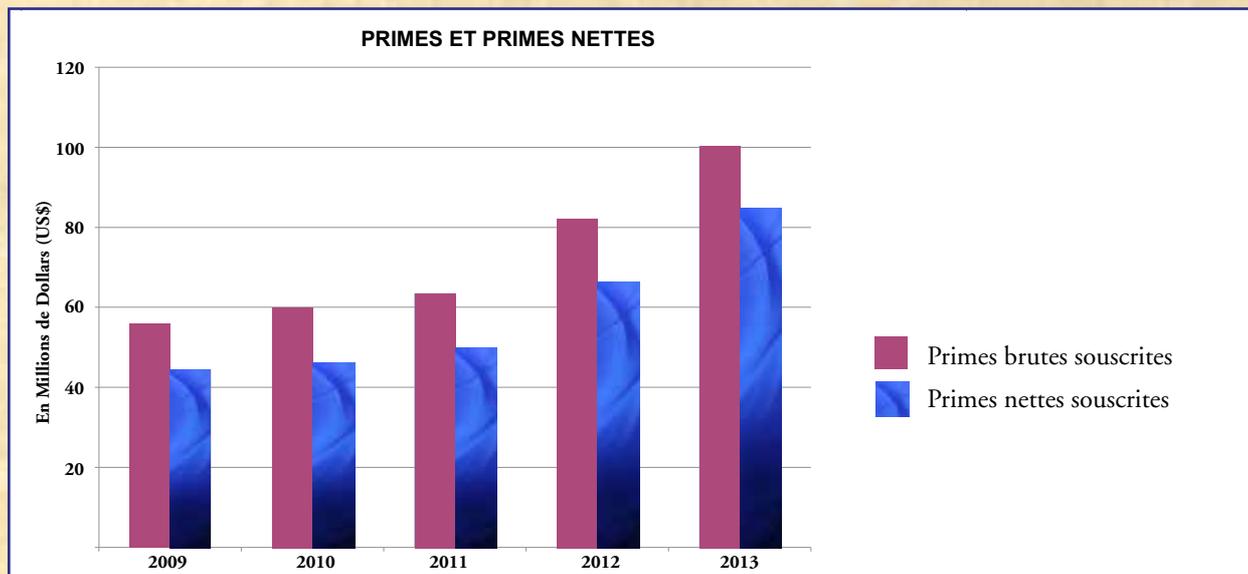


- RISQUES AÉRIENS
- ACCIDENTS CORPORELS
- ASSURANCE VIE
- RISQUES MARITIMES (MARCHANDISES ET COQUE DE NAVIRE)
- AUTOMOBILE
- IMMOBILIER

Primes brutes souscrites



PRINCIPAUX RÉSULTATS FINANCIERS, AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter le rapport annuel de ses activités et les comptes apurés au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013 qui reflètent la situation réelle des opérations de la Compagnie. Le présent Rapport a été élaboré conformément aux dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company).

PRINCIPALES ACTIVITÉS

La Compagnie réassure tous les risques souscrits dans les branches Vie et Risques Divers (Non-vie), en vertu des dispositions de l'alinéa 1 de l'Article 5 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company).

Les activités sont réparties selon les catégories de risques ci-après :

- Immobilier
- Accidents corporels
- Automobile
- Risques maritimes (Marchandises et coque de navire)
- Risques aériens
- Réassurance Vie

RÉSULTATS DE L'EXERCICE ET DIVIDENDE RECOMMANDÉ

Le bénéfice net réalisé par la Compagnie au titre de l'exercice 2013, d'un montant de 15,36 millions de Dollars américains (US\$), contre 11,68 millions de Dollars américains (US\$) en 2012, a été transféré dans le compte des bénéfices non redistribués. Le Conseil d'administration recommande le reversement aux Actionnaires d'un dividende de 3.226.200 Dollars américains (US\$) pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013, contre 2.359.800 Dollars américains (US\$) au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2012.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La liste des membres de l'actuel Conseil d'administration figure à la page 2. Le présent Conseil d'administration a été élu lors des travaux de la 22ème Session de l'Assemblée générale annuelle tenue à Mombasa au Kenya, le 10 mai 2013 pour un mandat de trois (3) ans.

Cessation d'appartenance au Conseil d'administration

À la suite des élections tenues lors des assises de la 22ème Session de l'Assemblée générale annuelle afin de constituer le nouveau Conseil d'administration de la Compagnie, un certain nombre d'administrateurs parmi lesquels le Président en fonction de cet organe au cours de cette période, le Dr Michael Gondwe, la Vice-présidente du Conseil d'administration, Mme Irene Muyenga et les Administrateurs Albert Nduna et Justine Mwandu ont cessé d'occuper leurs postes respectifs au sein de la Compagnie. Le Conseil d'administration tient à exprimer sa profonde gratitude aux membres concernés pour l'esprit d'engagement avec lequel ils ont servi les intérêts de la Compagnie durant leur mandat.

Désignation de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration

Les élections tenues lors des travaux de la 22ème Session de l'Assemblée générale annuelle afin de constituer le nouveau Conseil d'administration de la Compagnie ont abouti à la désignation de 10 nouveaux membres aux postes d'administrateurs, au nombre desquels, M. Zeru Woldemichael de l'Érythrée, M. Tadesse Admassu de la PTA Bank et M. George Silutongwe de la Zambie.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE

M. Jerry Sogoli est maintenu au poste de Secrétaire général de la Compagnie.

COMMISSAIRE AUX COMPTES (AUDITEURS EXTERNES)

Le Cabinet d'Experts Comptables Deloitte & Touche a exprimé son désir de mettre fin, dès la clôture des travaux de la 23^{ème} Session de l'Assemblée générale annuelle, à son contrat de commissaire aux comptes de la Compagnie, après avoir rempli cette fonction pendant trois (3) exercices comme le prévoient les dispositions statutaires de la Compagnie en matière de sélection des Commissaires aux comptes. L'Assemblée générale est priée de bien vouloir désigner un nouveau Commissaire et de déterminer le montant de ses honoraires.

POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



M. Jerry Sogoli
Le Secrétaire Général

RAPPEL DES RESPONSABILITÉS DES ADMINISTRATEURS

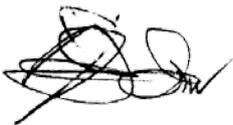
26 Mars, 2014

En vertu des dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE, les Administrateurs ont la responsabilité expresse d'élaborer les comptes de chaque exercice qui ressortent de manière claire et nette la situation des activités de la Compagnie à la fin de l'exercice ainsi que le résultat dudit exercice. A cet effet, aux termes dudit Article, il est demandé aux Administrateurs de veiller à ce que les documents comptables soient bien tenus et que ces derniers reflètent avec une exactitude indiscutable, et à n'importe quel moment, la situation financière de l'entreprise. Ils sont également responsables de la préservation des immobilisations (du patrimoine) de la Compagnie.

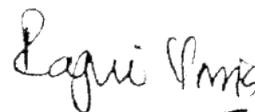
Les Administrateurs sont responsables de l'élaboration et de la présentation objective et claire des comptes financiers de la Compagnie, conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers, dans le strict respect des dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company), et en vertu des procédures de vérification interne des comptes établies par les administrateurs eux-mêmes qui les jugent indispensables pour l'élaboration et la présentation objective des états financiers exempts des erreurs substantielles découlant, soit d'une fraude manifeste soit d'une erreur involontaire.

Les Administrateurs assument par ailleurs la responsabilité des comptes financiers de l'exercice qui ont été élaborés conformément aux procédures comptables appropriées appuyées par des sondages et des estimations rationnels et avisés, conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers et en vertu de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company). Les Administrateurs estiment que les comptes financiers reflètent objectivement honnêtement la situation financière de la Compagnie et ses résultats d'exploitation. Ils reconnaissent par ailleurs leur responsabilité en matière de préservation des documents comptables auxquels l'on peut recourir lors de l'élaboration des comptes financiers, conformément aux procédures internes de vérification des comptes.

Au regard de ce qui précède les Administrateurs ont toutes les raisons d'espérer que la Compagnie maintiendra le niveau élevé de ses opérations d'ici les douze (12) prochains mois.



M. William Erio
Le Président



M. Rajni Varia
Le Directeur général

26 Mars, 2014

RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES DE LA ZEP-RE (PTA REINSURANCE COMPANY)

Nous avons vérifié les comptes financiers de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company) figurant dans les pages 17 à 61 qui englobent le bilan de la Compagnie à la date du 31 décembre 2013, l'État consolidé du résultat global (le Compte des Résultats), l'État des variations des capitaux propres et l'État de Variation du Flux de la Trésorerie au titre de l'exercice clôturé, ainsi que le résumé des principes comptables fondamentaux et des différentes notes explicatives.

Responsabilités respectives des Administrateurs pour les comptes financiers

Les Administrateurs de la Compagnie sont responsables de l'élaboration et de la présentation objective des comptes financiers, conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers et aux dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company), et en vertu des procédures de vérification interne des comptes établies par les administrateurs eux-mêmes qui les jugent indispensables pour l'élaboration et la présentation objective des états financiers exempts des erreurs substantielles découlant, soit d'une fraude manifeste soit d'une erreur involontaire.

Responsabilité des Commissaires aux Comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer notre opinion sur ces comptes financiers en nous fondant sur les comptes vérifiés. Nous avons procédé à la vérification des comptes conformément aux Normes internationales de vérification des comptes. Ces normes exigent le respect de l'éthique professionnelle ainsi que la programmation et l'exécution du travail de manière à éviter absolument l'apparition, dans les comptes, des erreurs significatives.

La vérification des comptes comporte l'application des procédures comptables permettant d'obtenir une attestation de contrôle des comptes sur les montants et sur les divulgations de renseignements figurant dans les états financiers. Les procédures retenues se fondent sur notre jugement et prennent en compte une évaluation des risques d'erreurs substantielles découlant soit d'une fraude manifeste, soit d'une erreur involontaire. Lors de l'évaluation des risques, nous avons revu les mécanismes de vérification interne des comptes indispensables pour l'élaboration de l'ensemble des états financiers et leur présentation objective aux fins de conception des procédures de vérification des comptes en conformité avec les circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer notre avis sur l'efficacité des mécanismes de vérification interne des comptes de la Compagnie. Le contrôle des comptes comporte également l'évaluation de l'opportunité des méthodes de comptabilité adoptées et du bien-fondé des estimations comptables des Administrateurs, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des comptes financiers.

Nous avons la certitude que les éléments concrets que nous avons obtenus sont suffisants et absolument fiables pour fonder notre opinion sur les comptes vérifiés.

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-après présentent une perspective honnête et véritable de la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats d'exploitation et de la situation de la trésorerie à la clôture de l'exercice conformément aux Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers et aux dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company).

La mission de vérification des comptes qui a abouti à la publication du présent 'Rapport des commissaires aux comptes' a été

 *Drick Okwiri (Numéro Matricule : P/No1699).*

Cabinet d'Experts Comptables (Kenya)

Nairobi, Kenya

2014

États Financiers



COMPTE DE RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

	Notes	2013 US\$	2012 US\$
Primes brutes souscrites	3	100.181.402	81.714.820
Moins primes de rétrocession		(16.216.441)	(15.407.236)
Primes nettes souscrites		83.964.961	66.307.584
Mouvement du fonds de primes non encaissées	27	(6.269.528)	(5.624.193)
Primes nettes encaissées		77.695.433	60.683.391
Revenu des placements/investissements	4	9.080.850	9.351.886
Revenus provenant des opérations de courtage		5.131.137	5.079.239
Revenus divers		709.597	824.694
Revenu total		92.617.017	75.939.210
Sinistres bruts survenus	5	53.518.271	34.303.795
Moins les montants remboursables des rétrocessionnaires		(12.850.496)	(3.948.382)
Sinistres nets survenus		40.667.775	30.355.413
Frais d'exploitation et frais divers	6	11.079.494	12.084.010
Frais de courtage exigibles		25.506.595	21.818.104
Dépenses totales		77.253.864	64.257.527
Bénéfice de l'exercice		15.363.153	11.681.683
Divers revenus consolidés au titre de l'exercice Éléments susceptibles d'être reclassés plus tard dans le compte de résultat			
Bénéfice net réalisé sur la réévaluation des actifs financiers destinés à la vente	12	2.282.810	859.614
Bénéfice (Perte) réalisé(e) en devises fortes sur la réévaluation des actifs financiers destinés à la vente	12	77.350	(76.150)
Bénéfice net réalisé sur la réévaluation des placements à l'étranger	19	323.080	-
Éléments non susceptibles d'être reclassés plus tard dans le compte de résultat			
Bénéfice réalisé sur la réévaluation des immobilisations	24(ii)	583	123.680
Total des divers bénéfices consolidés réalisés au cours de l'exercice		2.683.823	907.144
Résultat total consolidé réalisé au cours de l'exercice		18.046.976	12.588.827
Résultat par action:			
- Résultat de base et dilué	7	0.395	0.318

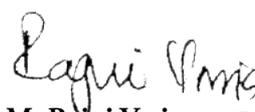
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (BILAN) AU 31 DÉCEMBRE 2013

	Notes	2013 US\$	2012 US\$
ACTIF			
Immobilisations	9	1.793.951	1.659.554
Actifs incorporels	10	23.237	24.255
Immobilisations en placement	11	16.448.486	14.579.132
Portefeuille des actifs financiers destinés à la vente	12	12.585.977	5.365.063
Créances découlant des contrats de réassurance	13	16.598.636	14.693.128
Liquidités en dépôt auprès des compagnies cédantes	14	4.622.901	3.726.983
Portefeuille-Passif technique des rétrocessionnaires	15	16.344.842	11.145.160
Créanciers divers	16	2.977.064	3.041.983
Dépenses pour achats comptabilisés d'avance	17	11.163.940	8.702.052
Effets publics arrivés à terme	18	21.658.610	23.683.126
Placements à l'étranger	19	8.509.940	5.186.860
Liquidités en dépôt auprès des établissements financiers	20	87.910.664	60.324.207
Banque et Caisse (Trésorerie)	21	1.205.155	1.956.869
Total de l'actif		201.843.403	154.088.372
PASSIF ET FONDS PROPRES			
CAPITAL ET RESERVES			
Capital social	23	42.268.284	36.928.546
Prime d'émission d'actions	23	11.682.765	5.755.653
Réserve de réévaluation des immobilisations	24	315.168	314.585
Réserve estimée à la valeur réelle destinée à la vente	24	2.099.298	(583.942)
Bénéfices non redistribués	25	49.363.350	36.359.997
Fonds propres		105.728.865	78.774.839
PASSIF			
Passif découlant des contrats de réassurance	26	51.177.926	38.989.563
Réserve sur primes non encaissées et risques non prévus	27	33.177.356	25.897.037
Revenu différé	28	64.385	65.200
Créances découlant des régimes de récession	29	3.720.953	3.876.849
Liquidités en dépôt dues aux rétrocessionnaires		656.562	540.519
Recettes des commissions de récession comptabilisées d'avance	30	2.931.449	2.322.593
Débiteurs divers	31	3.893.930	3.509.684
Dividendes exigibles	32	491.977	112.088
Total du passif		96.114.538	75.313.533
Total des fonds propres et du passif		201.843.403	154.088.372

Les comptes financiers figurant dans les pages 28 à 74 ont été approuvés le 26 Mars, 2014 par le Conseil d'Administration et signés pour son compte par



M. William Erio
Le Président



M. Rajni Varia
Le Directeur général

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

	Notes	Capital social US\$	Prime d'émission d'actions US\$	Réserve de réévaluation d'immobili- sations US\$	Réserve estimée à la juste valeur destinée à la vente US\$	Bénéfices non redistribués US\$	Total US\$
Au 1er janvier 2012		36.405.708	5.175.298	190.905	(1.367.406)	26.251.514	66.656.019
Titres de participation émis au courant de l'exercice	23	266.825	296.175	-	-	-	563.000
Dividendes déclarés au titre de l'exercice 2011	32	-	-	-	-	(1.573.200)	(1.573.200)
Emission d'actions à partir de la capitalisation des dividendes déclarés au titre de l'exercice 2011	32	256.013	284.180	-	-	-	540.193
Total consolidé du bénéfice (de la perte) réalisé(e) au titre de l'exercice		-	-	123.680	783.464	11.681.683	12.588.827
Au 31 décembre 2012		36.928.546	5.755.653	314.585	(583.942)	36.359.997	78.774.839
Au 1er janvier 2013		36.928.546	5.755.653	314.585	(583.942)	36.359.997	78.774.839
Titres de participation émis au courant de l'exercice	23	4.896.178	5.434.760	-	-	-	10.330.938
Dividendes déclarés au titre de l'exercice 2012	32	-	-	-	-	(2.359.800)	(2.359.800)
Emission d'actions à partir de la capitalisation des dividendes déclarés au titre de l'exercice 2012	32	443.560	492.352	-	-	-	935.912
Total consolidé du bénéfice (de la perte) réalisé(e) au titre de l'exercice		-	-	583	2.683.240	15.363.153	18.046.976
Au 31 décembre 2013		42.268.284	11.682.765	315.168	2.099.298	49.363.350	105.728.865

ÉTAT DE VARIATION DES FLUX DE LA TRÉSORERIE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

Notes		2013 US\$	2012 US\$
TRESORERIE GENEREE PAR L'EXPLOITATION			
Bénéfice d'exploitation		15.363.153	11.681.683
Ajustement des :			
Bénéfices (Pertes) sur cession d'immobilisations		(23.126)	7.164
Bénéfices sur cession de titres de participation cotés à la bourse	4	(237.895)	(213.458)
Bénéfice net sur immobilisations en placement	4	(1.869.354)	(1.164.138)
Amortissements	9	167.820	161.743
Amortissement des actifs incorporels	10	11.618	8.085
Amortissement des recettes comptabilisées d'avance	28	(815)	(815)
Variations :			
De la réserve des primes non encaissées		7.280.319	5.188.838
Du passif découlant des contrats de réassurance		12.188.363	5.013.445
Des liquidités en dépôt chez les compagnies cédantes	14	(895.918)	(1.957.566)
Des dépôts dus aux rétrocessionnaires		116.043	313.868
Des créances découlant des contrats de réassurance	17	(2.461.888)	(1.744.206)
Des engagements techniques des rétrocessionnaires		(1.905.508)	(3.736.290)
Créances découlant des régimes de récession		(5.199.682)	(24.687)
Des dépenses pour achats comptabilisés d'avance (ACA)	29	(155.896)	(1.165.589)
Des recettes des commissions de récession comptabilisées d'avance (RCRCA)	30	608.856	312.663
Des créanciers divers		64.919	(1.184.777)
Des débiteurs divers		384.246	1.894.493
Trésorerie nette générée par l'exploitation		23.435.255	13.390.456
TRESORERIE GENEREE PAR LES PLACEMENTS			
Acquisition des immobilisations	9	(301.634)	(458.610)
Acquisition de logiciels (Actifs incorporels)	10	(10.600)	-
Acquisition d'immobilisations en placement	11	-	(848.591)
Acquisition des titres de participation cotés à la Bourse	12(i)	(2.787.554)	(2.053.912)
Acquisition des titres de participation non cotés à la Bourse	12(ii)	(3.544.480)	-
Acquisition des effets publics arrivés à terme		(2.848.155)	(15.820.737)
Recettes générées par les effets publics arrivés à terme		4.872.671	11.899.969
Recettes générées par la cession d'immobilisations		23.126	3.154
Recettes générées par la cession des titres de participation cotés à la bourse		2.032.255	1.289.084
Acquisition des placements à l'étranger	19	(3.000.000)	(5.186.860)
Mouvement des liquidités en dépôt auprès des institutions financières (à l'exception de la trésorerie et des équivalents en trésorerie)		(10.123.720)	(2.996.671)
Trésorerie nette utilisée pour les placements de fonds		(15.688.091)	(14.173.174)
TRESORERIE GENEREE PAR LES PLACEMENTS			
Revenu des émissions d'actions		10.330.938	563.000
Dividendes redistribués	32	(1.043.999)	(957.481)
Trésorerie nette (utilisée pour)/générée par les placements de fonds		9.286.939	(394.481)
AUGMENTATION NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS		17.034.103	(1.177.199)
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS AU 1ER JANVIER		6.654.079	7.831.278
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS AU 31 DECEMBRE	35	23.688.182	6.654.079

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

1 PROCÉDURES COMPTABLES

Les principales procédures comptables adoptées dans l'élaboration des présents comptes financiers sont énoncées dans les lignes suivantes. Ces procédures comptables, sauf indication contraire, ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés.

Dans le cadre de la publication des présents comptes, conformément aux dispositions de l'Article 31 de l'Accord portant création de la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company), par compte du bilan, il faudrait dorénavant entendre état de la situation financière et par compte de résultat de l'exercice, il faudrait entendre Compte de résultat consolidé de l'exercice.

(a) Déclaration de conformité aux Normes de présentation des Rapports financiers

Les présents états financiers de la Compagnie ont été élaborés dans le strict respect des Normes Internationales de Présentation des Rapports Financiers

Adoption de la nouvelle version révisée des Normes internationales de publication des rapports financiers (IFRS) et des Normes internationales d'interprétation de l'information financière (IFRIC)

(i) **Nouvelles normes pertinentes et amendements des normes publiés et appliqués au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013**

La nouvelle version révisée des Normes internationales de présentation des rapports financiers (IFRS) ci-après a été appliquée au courant du présent exercice et ne comporte aucune incidence concrète sur les montants déclarés dans les présents comptes financiers.

Amendement des dispositions du Chapitre 1 des Normes comptables internationales (IAS-1) afférentes à la Présentation des autres éléments du Résultat global

C'est au courant de l'exercice 2013 que la Compagnie a appliqué les modifications des dispositions du Chapitre 1 des Normes comptables internationales (IAS-1) afférentes à la Présentation des autres éléments du Résultat global. Ces modifications introduisent une nouvelle terminologie, dont l'utilisation n'est pas obligatoire pour le compte de résultat global et pour le compte de résultat de l'exercice. Dans le cadre des modifications introduites dans les dispositions du Chapitre 1 des Normes comptables internationales (IAS-1), le compte de résultat global change de dénomination et devient désormais le 'Compte de résultat net et de divers revenus consolidés' (et le 'Compte de l'exercice' reprend l'appellation de "Compte de résultat net").

Les modifications introduites dans les dispositions du Chapitre 1 des Normes comptables internationales (IAS-1) conservent la possibilité de présenter le résultat net et les autres éléments du résultat consolidé dans un seul compte ou dans deux comptes distincts mais consécutifs.

Les modifications introduites dans les dispositions du Chapitre 1 des Normes comptables internationales (IAS-1) recommandent, toutefois, de reclasser les divers éléments du résultat global/consolidé dans deux catégories bien distinctes de l'autre section du Compte de résultat global/consolidé composé : (a) des éléments qui ne seront pas reclassés plus tard dans le compte de résultat net et ; (b) des éléments susceptibles d'être reclassés plus tard dans le compte de résultat net lorsque certaines conditions sont remplies. L'impôt sur le revenu à prélever sur les divers éléments du revenu global doit être réparti sur la même base. Les modifications n'altèrent pas la possibilité de présenter les divers éléments du résultat global avant imposition ou déduction faite des impôts.

Les modifications ont été appliquées de manière rétroactive. Outre les changements de présentation ci-dessus, l'application des modifications introduites dans les dispositions du Chapitre 1 des Normes comptables internationales (IAS-1) ne comporte aucun impact concret sur le résultat net de l'exercice, sur les divers éléments du résultat global/consolidé et sur le résultat total global.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

1 PROCÉDURES COMPTABLES (Suite)

(a) Déclaration de conformité aux Normes de présentation des Rapports financiers (Suite)

Adoption de la nouvelle version révisée des Normes internationales de publication des rapports financiers (IFRS) et des Normes internationales d'interprétation de l'information financière (IFRIC) (Suite)

(i) *Nouvelles normes pertinentes et amendements des normes publiées et appliquées au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013(Suite)*

Divulgateion des informations financières afférentes à la Compensation des actifs financiers et des passifs financiers (notamment les modifications introduites dans les dispositions du Chapitre 7 des Normes de présentation des rapports financiers/IFRS-7)

Cette nouvelle disposition modifie les conditions requises en matière de divulgation de l'information financière qui figurent dans le Chapitre 7 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-7) relatives aux Instruments financiers. Il est question, dans le cas d'espèce, de la divulgation de l'information financière pour exiger des renseignements sur tous les instruments financiers comptabilisés ayant fait l'objet d'une compensation, conformément aux dispositions du paragraphe 42 du Chapitre 32 des Normes comptables internationales (IAS-32) afférentes aux Instruments financiers, et plus précisément à la Présentation des comptes.

i Les modifications recommandent également la divulgation des informations sur les instruments financiers comptabilisés, sous réserve des accords de compensation globale exécutoires et des arrangements similaires, même s'ils ne font l'objet d'aucune compensation dans le cadre des dispositions du Chapitre 32 des Normes comptables internationales (IAS-32). Le Conseil des Normes comptables internationales (CNCI) fait valoir que la publication de telles informations permettra aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'effet réel ou l'effet potentiel des accords de compensation, dont les droits de compensation liés aux actifs financiers comptabilisés de l'entité et aux passifs financiers comptabilisés, sur la situation financière de l'entité.

Les modifications ont été appliquées de façon prospective. Leur application n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Compagnie.

Dispositions du Chapitre 13 (IFRD-13) des Normes de présentation des rapports financiers afférentes à l'évaluation de la juste valeur des éléments des instruments financiers et des instruments non financiers. Le champ d'application des dispositions du Chapitre 13 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-13) est vaste. Les conditions requises en matière d'évaluation de la juste valeur des éléments des instruments financiers et non financiers énoncées dans les dispositions du Chapitre 13 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-13) s'appliquent aussi bien aux éléments des instruments financiers qu'aux éléments des instruments non-financiers pour lesquels d'autres chapitres des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS) imposent ou autorisent que les évaluations de la juste valeur et la divulgation des informations relatives à la juste valeur, à l'exception des opérations dont le paiement est fondé sur des titres de participation et couvertes par le champ d'application des dispositions du Chapitre 2 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-2) afférentes aux opérations de paiement fondées sur les titres de participation, des opérations de crédit-bail couvertes par le champ d'application des dispositions du Chapitre 17 des Normes comptables internationales (IAS-17) afférentes aux opérations de crédit-bail et des évaluations qui, sans rien à voir avec la juste valeur, présentent des similitudes avec la juste valeur (pour ne citer que la

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

valeur nette de réalisation, aux fins d'évaluation des stocks ou de la valeur d'utilité requise pour l'évaluation de la dépréciation des actifs).

Conformément à la définition énoncée dans les dispositions du Chapitre 13 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-13), par juste valeur, il faut entendre le montant à percevoir en contrepartie de la vente d'un élément de l'actif ou le montant versé pour le transfert d'un élément du passif dans une opération ordonnée dans le principal marché (ou dans le marché le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions actuelles du marché. En vertu des termes de la définition énoncée dans les dispositions du Chapitre 13 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-13), par juste valeur, il faut entendre le prix de sortie sans chercher à savoir si le prix est directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation. En outre, le Chapitre 13 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-13) comportent de nombreuses obligations de divulgation de l'information financière.

Les dispositions du Chapitre 13 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-13) recommandent l'application prospective de leurs prescriptions à compter du 1^{er} Janvier 2013. Des dispositions transitoires spécifiques ont, par ailleurs, été prévues pour dispenser les entités d'appliquer les obligations associées à la divulgation de l'information financière énoncées dans le Chapitre 13 des IFRS, notamment pour les informations comparées fournies pour les périodes qui précèdent l'application initiale des dispositions du Chapitre 13 des Normes de présentation des rapports financiers. Conformément à ces dispositions transitoires, la Compagnie n'a pas divulgué de nouveaux éléments d'information comme l'exigent les dispositions du Chapitre 13 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-13) pour la période comparée de l'exercice 2012.

Outre les informations supplémentaires, l'application des dispositions du Chapitre 13 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-13) n'a pas eu d'impact significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Adoption de la nouvelle version révisée des Normes internationales de publication des rapports financiers (IFRS) et des Normes internationales d'interprétation de l'information financière (IFRIC) (Suite)

- (ii) *Nouvelle version révisée des normes et des interprétations en vigueur, mais non encore applicables au titre de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013*

Nouvelle version révisée des Normes

Les modifications introduites dans les normes sont applicables pour les exercices qui débutent à compter du-----

Dispositions du Chapitre 9 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-9) afférentes aux instruments financiers	1 ^{er} janvier 2015
Modifications introduites dans les dispositions du Chapitre 9 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-9) et dans les dispositions du Chapitre 7 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-7) afférentes à la date d'entrée en vigueur des dispositions du Chapitre 9 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-9) et à la divulgation des informations sur la transition	1 ^{er} janvier 2015
Dispositions du Chapitre 32 des Normes comptables internationales (IAS-32) afférentes à la Présentation des instruments financiers, notamment les Modifications de la mise en œuvre de la compensation des éléments de l'actif financier et des éléments du passif financier	1 ^{er} janvier 2014

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

1 PROCÉDURES COMPTABLES (Suite)

(a) Déclaration de conformité aux Normes de présentation des Rapports financiers (Suite)

Nouvelle interprétation

Taxes associées aux dispositions du Chapitre 21 des décisions du Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC-21) 1er janvier 2014

- (iii) *Impact de la nouvelle version révisée des normes et des interprétations sur les états financiers relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre et aux exercices à venir*

Dispositions du Chapitre 9 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-9) afférentes aux instruments financiers

Les dispositions du Chapitre 9 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-9) afférentes aux Instruments financiers publiées en novembre 2009 et modifiées en octobre 2011 introduisent une nouvelle grille (de nouveaux critères) de classement et d'évaluation des éléments de l'actif et du passif financier et de leur décomptabilisation

Les dispositions du Chapitre 9 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-9) recommandent que tous les actifs financiers comptabilisés figurant dans le champ d'application des dispositions du Chapitre 39 des Normes comptables internationales (IAS-39) afférentes aux *Instruments financiers, notamment à la Comptabilisation et à l'évaluation* soient évalués plus tard au coût amorti ou à la juste valeur. Plus précisément, les titres de créance qui sont détenus dans un modèle économique dont l'objectif est de collecter les flux de trésorerie contractuels, et qui ont des flux de trésorerie contractuels qui sont uniquement des paiements du principal et des intérêts sur le principal impayé sont généralement évalués au coût amorti à la clôture des exercices suivants. Tous les autres titres de créance et les titres de participation sont évalués à leur juste valeur à la clôture des exercices suivants.

C'est au niveau de la comptabilisation des variations de la juste valeur d'un élément du passif financier (estimé à la juste valeur dans le compte de résultat) imputable aux variations du risque de crédit de cet élément du passif que se ressent l'effet le plus important des dispositions du Chapitre 9 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-9) sur la classification et l'évaluation des éléments du passif financier. Dans le cadre des dispositions du Chapitre 9 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-9), et plus précisément pour le cas d'espèce des éléments du passif financier estimés à la juste valeur dans le compte de résultat, le montant de la variation de la juste valeur de l'élément du passif financier imputable aux variations du risque de crédit de cet élément du passif est comptabilisé dans les divers éléments du résultat global, à moins que la comptabilisation des effets découlant des variations du risque de crédit de cet élément du passif dans le compte des divers éléments du résultat global donne lieu à la création ou à l'amplification de l'incohérence comptable dans le compte de résultat. Les variations de la juste valeur imputables au risque de crédit d'un élément du passif financier ne sont pas, par la suite, reclassés dans le compte de résultat. Les dispositions précédentes du Chapitre 39 des Normes comptables internationales (IAS-39) prévoyaient que la totalité du montant de la variation de la juste valeur du passif financier imputé à la juste valeur dans le compte de résultat a été comptabilisé dans le compte de résultat.

Les dispositions du Chapitre 9 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-9) entrent en vigueur à compter du 1er Janvier 2015, nonobstant l'autorisation de leur application anticipée.

Les administrateurs prévoient que l'adoption des dispositions du Chapitre 9 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-9) dans les états financiers de la Compagnie s'effectuera à compter de l'exercice qui s'ouvre le 1er janvier 2015 et que l'entrée en vigueur des dispositions du Chapitre 9 des Normes de présentation des rapports financiers (IFRS-9) pourrait ne pas avoir d'impact significatif sur les montants déclarés au titre des actifs financiers et des passifs financiers de la Compagnie. Or, il est pratiquement impossible de proposer la moindre estimation raisonnable de cet impact sans procéder, au préalable, à un examen détaillé desdits actifs et passifs financiers.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

1 PROCÉDURES COMPTABLES (Suite)

(a) Déclaration de conformité aux Normes de présentation des Rapports financiers (Suite)

Adoption de la nouvelle version révisée des Normes internationales de publication des rapports financiers (IFRS) et des Normes internationales d'interprétation de l'information financière (IFRIC) (Suite)

(iii) *Impact de la nouvelle version révisée des normes et des interprétations sur les états financiers relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre et aux exercices à venir (Suite)*

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers (Amendement des dispositions du Chapitre 32 des Normes comptables internationales (IAS-32))

Il s'agit de modifier les dispositions du Chapitre 32 des Normes comptables internationales (IAS-32) afférentes aux instruments financiers, notamment la Présentation des actifs et des passifs financiers, afin de clarifier certains de leurs aspects, en raison de la diversité des procédures d'application des critères de compensation, en insistant sur les quatre principaux domaines suivants:

- La signification du terme 'actuellement' comporte un droit juridiquement exécutoire de compensation.
- L'application simultanée de la réalisation d'un actif financier et du règlement d'un passif financier.
- La compensation des montants de garantie.
- La détermination de l'unité de compte qui s'applique aux exigences de compensation.

Dans l'ensemble, les modifications ci-dessus entrent en vigueur à compter du 1er janvier 2014. La Compagnie appliquera les modifications de manière prospective. Les administrateurs prévoient que ces modifications n'auront pas d'impact concret sur les états financiers de la Compagnie.

(iv) *Adoption anticipée des normes*

La Compagnie n'a pas procédé à l'application anticipée des normes nouvelles ou amendées au courant de l'exercice 2013.

(b) Base de l'élaboration des états financiers

Les présents états financiers ont été élaborés conformément aux Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers. Les comptes sont libellés en Dollars américains (US\$) et élaborés sur la base de la conversion de leur valeur d'origine, en prenant en compte les modifications introduites par la réévaluation de certaines immobilisations et le report des immobilisations en placement et des éléments d'actifs destinés à la vente estimés à leur valeur réelle et des actifs amortis estimés à leurs montants résiduels

L'élaboration des états financiers dans le strict respect des Normes Internationales de Publication des Rapports Financiers nécessite le recours aux estimations et aux postulats qui déterminent les montants enregistrés des éléments d'actif et du passif ainsi que la déclaration des éléments éventuels de l'actif et du passif à la date des états financiers, et les montants enregistrés des recettes et des dépenses au courant de l'exercice comptable concerné. Malgré le fait que ces estimations reposent sur les meilleures informations détenues par les Administrateurs en matière d'actions et d'événements ayant trait à cet exercice, les résultats réels peuvent, en dernière analyse, s'avérer différents de ces estimations. C'est la raison pour laquelle la remise en question de ces estimations et hypothèses de travail s'impose de temps en temps en vue de coller aux réalités du jour

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

1 PROCÉDURES COMPTABLES (Suite)

(c) Comptabilisation des éléments du Compte de Résultat d'exploitation

i) Souscription de primes

La comptabilisation des primes brutes souscrites et de leurs charges connexes se fonde sur les rapports des compagnies cédantes.

Les primes relevant d'une période à risqué expiré sont considérées comme acquises et comptabilisées comme des recettes encaissées au courant de la période, à l'inverse de la prime afférente à la période restant à courir du risque qui, elle, est considérée comme une provision pour prime non acquise.

Les commissions perçues sont comptabilisées à titre de recettes effectives réalisées au courant de l'exercice où elles ont été encaissées.

ii) Rétrocessions

Les primes de rétrocession exigibles sont comptabilisées au titre des périodes correspondant respectivement à l'échéance de l'encaissement du revenu de prime et au moment de la survenance du sinistre.

La Compagnie utilise les mécanismes de rétrocession aux fins d'accroissement de sa capacité globale de souscription, de diversification de son risque de réassurance et de réduction de son risque de sinistre sur la réassurance présumée, du fait d'une catastrophe. La cession des risques aux rétrocessionnaires ne dispense pas l'entreprise de ses obligations de couverture de risques contractées envers les sociétés cédantes. La Compagnie est censée évaluer de manière systématique la situation financière de ses rétrocessionnaires. Les primes et les sinistres cédés dans le cadre des contrats/traités de rétrocession sont comptabilisés à titre de réductions des primes acquises et de sinistres survenus. Les montants recouvrables auprès des rétrocessionnaires ou redevables à ces derniers sont estimés de manière cohérente avec les montants associés aux contrats de réassurance rétrocédés et conformément aux termes et conditions de chaque contrat de rétrocession. Les passifs de rétrocession sont essentiellement constitués de primes exigibles pour les contrats de rétrocession et sont comptabilisés comme une dépense à l'échéance.

La portion des sinistres des rétrocessionnaires en attente de règlement et les provisions pour primes non acquises sont comptabilisées dans le compte de bilan

iii) Sinistres encourus

Les sinistres encourus englobent les sinistres payés au courant de l'année ainsi que les changements intervenus dans la provision des sinistres à payer. Les sinistres payés représentent l'ensemble des règlements effectués au courant de l'année, qu'il s'agisse des accidents survenus au courant de l'exercice concerné que de ceux qui se sont produit auparavant. Les sinistres à payer représentent l'estimation au coût le plus élevé des règlements de l'ensemble des sinistres découlant des accidents survenus avant la date de l'élaboration des comptes de bilan, mais non réglés à cette date. Les sinistres à payer sont calculés sur la base des meilleures informations disponibles au moment de la clôture des écritures de l'exercice et comportent la provision des sinistres survenus mais non déclarés (SSND).

iv) Coûts d'acquisition différés (CAD) et revenu différé des commissions de rétrocession (RDCR)

Les coûts d'acquisition différés et les revenus différés des commissions de rétrocession englobent les commissions de rétrocession d'assurance, les frais de courtage et diverses dépenses connexes encourues et les recettes qui ont trait à des polices d'assurance non expirées à la clôture de l'exercice.

Les présents coûts et recettes sont comptabilisés sur la période au courant de laquelle sont perçues les recettes correspondantes.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

1 PROCÉDURES COMPTABLES (Suite)

(c) Comptabilisation des éléments du Compte de Résultat d'exploitation

v) *Revenus d'intérêts (Intérêts créditeurs)*

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode du temps écoulé en prenant en compte le rendement effectif sur le capital impayé.

vi) *Revenus de dividendes*

Les dividendes sont comptabilisés à titre de recettes effectives de l'exercice au cours duquel est convenu le droit de recevoir le paiement

vii) *Revenus locatifs*

Les revenus de location sont comptabilisés à titre de recettes effectives de l'exercice au cours duquel ils ont été encaissés.

us les revenus de placement sont imputés déduction faite des frais de placement.

(d) Conversion des monnaies

i) *Monnaie de transaction et de présentation des états financiers*

En dépit de la domiciliation de la Compagnie au Kenya dont la monnaie officielle de transaction est le Shilling kenyan (Ksh), le rayon d'activités de la Compagnie s'étend sur plusieurs pays et utilise le Dollar américain (US\$) comme principale monnaie de réalisation de ses opérations commerciales. Les états financiers de la Compagnie sont présentés en Dollar américain (US\$) qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers de la Compagnie.

ii) *Transactions et soldes de clôture*

Les différentes opérations commerciales effectuées au courant de l'exercice en devises différentes du Dollar des Etats Unis d'Amérique (US\$) sont converties aux taux de change en vigueur lors de l'exécution des contrats commerciaux. Les profits ou les pertes découlant de ces opérations commerciales sont comptabilisés dans le Compte de Résultat d'exploitation.

Les éléments monétaires de l'Actif et du Passif de la Compagnie libellés en différentes monnaies fonctionnelles des Etats membres sont convertis en dollars des Etats Unis d'Amérique (Dollar américain/ US\$) en utilisant la méthode du taux de clôture. Les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur et libellés dans ces monnaies fonctionnelles sont reconvertis aux taux en vigueur à la date de détermination de la juste valeur. Les éléments non monétaires évalués au coût historique d'une monnaie autre que le dollar américain (US\$) ne sont pas reconvertis.

Les soldes de clôture sont convertis en Dollars des Etats Unis d'Amérique aux taux en vigueur lors de l'élaboration du bilan. Les profits ou pertes de conversion correspondant aux actifs réalisables à court terme et aux engagements à court terme sont comptabilisés dans le Compte de Résultat d'exploitation.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

1 PROCÉDURES COMPTABLES (Suite)

(e) Créances et dettes liées aux contrats de réassurance

Les créances et dettes sont comptabilisées lorsqu'elles sont exigibles. Il s'agit notamment des montants dus aux compagnies cédantes et récessionnaires et aux sociétés de courtage. Au cas où il existe des éléments concrets en mesure de confirmer la dépréciation de la créance de réassurance, la Compagnie est absolument tenue de réduire la valeur comptable de ladite créance de réassurance, et d'imputer le montant de cette dépréciation dans le Compte de Résultat Global Consolidé. La Compagnie rassemble les éléments de preuve justifiant la dépréciation de la créance de réassurance en recourant au même procédé en vigueur pour les prêts et créances. Le calcul de la dépréciation d'une créance peut également s'effectuer selon la méthode utilisée pour l'estimation des actifs financiers.

(f) Provisions pour créances douteuses et irrécouvrables

La constitution des provisions aux fins de couverture des effets à recevoir s'effectue lorsque, de l'avis des administrateurs, le recouvrement de la créance s'avère douteux. L'ensemble des provisions constituées au cours de l'exercice, déduction faite des montants bénéficiant d'une remise et des recouvrements des créances douteuses précédemment passées en pertes et profits et transférées dans le Compte de Résultats d'exploitation. Les créances douteuses sont partiellement ou entièrement passées en pertes et profits après confirmation du montant de la perte.

(g) Immobilisations incorporelles – Logiciels informatiques

Les licences d'exploitation des logiciels informatiques acquis par la Compagnie sont incorporées dans les matériels/équipements de l'entreprise sur la base des coûts encourus relatifs à l'acquisition et à la mise en service des logiciels spécifiques. Ces coûts respectifs sont amortis en fonction de leurs durées de vie utile estimative (censées ne pas excéder 5 ans).

Les coûts associés au développement ou à la maintenance des logiciels informatiques sont comptabilisés à titre de dépenses encourues par l'entreprise. Les coûts directement associés à la production de logiciels identifiables et uniques contrôlés par la Compagnie, et susceptibles de générer des avantages économiques supérieurs aux coûts d'utilisation de plus d'une année, sont imputés dans la rubrique des actifs incorporels. Ces coûts sont amortis sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les gains ou les pertes résultant de la radiation des comptes d'un élément d'actifs incorporels sont calculés comme la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de l'élément d'actifs et sont comptabilisés dans le compte de résultat d'exploitation lors de la radiation des comptes de l'élément d'actifs.

(h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations de la Compagnie, dans l'ensemble, sont, à l'origine, comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les immeubles bâtis et les propriétés foncières sont par conséquent comptabilisés à leur valeur commerciale, établie sur la base des estimations triennales calculées par des Experts immobiliers indépendants, déduction faite de la valeur d'amortissement. Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées sur la base du coût historique, déduction faite de la valeur d'amortissement.

Les augmentations de valeur constatées dans le montant de report des terrains et immeubles découlant des réévaluations sont crédités au compte de la réserve de réévaluation. Les diminutions de valeur censées compenser les augmentations précédentes du même élément d'actif sont imputées dans le compte de la réserve de réévaluation. Toutes les autres diminutions de valeur sont comptabilisées dans le Compte de Résultat Consolidé. Les opérations de réévaluation des immobilisations de la Compagnie s'effectuent avec une **1 1**

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

1 PROCÉDURES COMPTABLES (Suite)

(h) Immobilisations corporelles

régularité telle que les valeurs comptables des actifs immobilisés ne présentent pas de différences substantielles avec les valeurs qui auraient été arrêtées en utilisant la méthode de détermination de la valeur juste à la clôture de chaque exercice.

Tout amortissement cumulé à la date de réévaluation est résorbé par le montant brut d'imputation de l'élément d'actif.

Les propriétés foncières libres ne font l'objet d'aucun amortissement. Les amortissements des autres immobilisations sont calculés sur la base de la méthode linéaire afin de déduire le coût de chaque élément d'actif, ou alors sur la base du montant réévalué, par rapport à la valeur résiduelle en se référant à l'estimation de la durée d'utilisation de l'élément d'actif. L'estimation de la durée d'utilisation de chaque élément d'actif est la suivante:

Immeubles	50 ans
Matériel roulant	4 ans
Mobiliers de bureau et agencements	8 ans
Équipements de bureau	8 ans
Équipements informatiques	3 ans

Les gains et les pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable.

Un élément des immobilisations corporelles est radié des comptes, soit lors de sa cession, soit lors du constat selon lequel il n'est plus en mesure de fournir le moindre avantage économique supplémentaire que la Compagnie serait en droit d'en attendre, ou, des suites de sa cession. Les gains et les pertes découlant de la radiation des comptes des immobilisations corporelles sont déterminés sur la base de leur valeur comptable. Lors de la cession des actifs réévalués, les montants de la réserve de réévaluation relatifs à cet actif sont transférés aux bénéfices non répartis.

(b) Immobilisations en placement

Les immobilisations en placement sont constituées des propriétés foncières et des immeubles appartenant à la Compagnie destinés à la génération de revenus locatifs et/ou à l'évaluation du capital social de la Compagnie. Elles sont comptabilisées à leur valeur réelle, calculée chaque année par des Experts immobiliers indépendants. L'estimation de la valeur réelle de l'immobilisation est basée sur les prix en vigueur dans le marché réajusté, le cas échéant, en fonction de la différence de nature, de l'état ou de l'emplacement de l'immobilisation précise.

Les immobilisations en placement ne sont pas soumises à l'amortissement. Les variations de leur valeur comptable entre les dates d'enregistrement dans le bilan s'effectuent à travers le Compte de Résultat d'exploitation.

Lors de la cession d'une immobilisation en placement, la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable est imputée au débit ou au crédit du Compte de Résultat d'exploitation.

La radiation des comptes des immobilisations en placement s'effectue, soit à la suite de leur cession, soit lors de retrait définitif du service sans que son retrait ou sa cession donne lieu à un avantage économique supplémentaire. Lors du retrait ou de la cession d'une immobilisation en placement, la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de l'immobilisation est débitée ou créditée au compte de résultat d'exploitation de l'exercice.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

1 PROCÉDURES COMPTABLES (Suite)

(b) Instruments financiers

La comptabilisation d'un élément d'actif ou du passif financier s'effectue lorsque l'entreprise devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

(c)

i. Passif financier

Les éléments financiers du passif sont, à l'origine, comptabilisés à leur juste valeur. Après l'imputation initiale, la Compagnie évalue tous les passifs financiers au coût amorti.

ii. Actifs financiers

Classification

Les placements et investissements de la Compagnie sont classés en fonction des catégories suivantes : les actifs financiers estimés à leur juste valeur, à travers les bénéfices ou les pertes réalisés, les créances, les avances de salaires et les effets à recevoir, les actifs financiers arrivés à échéance et les actifs financiers destinés à la vente. La Direction générale (la Compagnie) fixe la classification de ses investissements à la comptabilisation de leurs valeurs d'origine réelles.

i) Actifs financiers estimés à la valeur réelle à travers les bénéfices ou pertes réalisés

Cette catégorie de classification comporte deux sous-classes : les actifs financiers acquis aux fins de transaction commerciale et les actifs financiers estimés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés dès le commencement. L'élément d'actif financier est classé dans cette catégorie dès le commencement, si son acquisition relève essentiellement de la finalité d'une vente programmée à court terme, s'il figure dans les portefeuille des actifs financiers dont la certitude d'une vente à court terme est en mesure de rapporter des bénéfices à la Compagnie, ou si la Compagnie a, de manière souveraine, décidé de le désigner de cette manière. Aux dates du 31 décembre 2013 et du 31 décembre 2012, la Compagnie ne dispose d'aucun actif financier correspondant à cette catégorie.

ii) Prêts et créances

iii) Les prêts et les créances constituent des actifs financiers non dérivés comportant des paiements fixes ou chiffrables non cotés dans un marché actif, autres que ceux que la Compagnie entend vendre à terme ou bien ceux qu'elle a désignés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés ou bien destinés à la vente. Les créances, les effets à recevoir découlant des contrats de réassurance et de rétrocession et des débiteurs divers de la Compagnie appartiennent à cette catégorie

iv) Actifs financiers arrivés à échéance

Les actifs financiers arrivés à échéance sont des actifs financiers non dérivés constitués de paiements fixes chiffrables et des échéances fixes – autres que ceux correspondant à la définition des Créances et Effets à recevoir – que la Direction générale de la Compagnie se propose et a la possibilité de détenir jusqu'à échéance. Les bons de trésor du gouvernement relèvent de cette catégorie d'actifs financiers.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

1 PROCÉDURES COMPTABLES (Suite)

(d) Instruments financiers (Suite)

- i. Actifs financiers (Suite)
- v) Actifs financiers destinés à la vente

Les actifs financiers destinés à la vente comportent des actifs financiers non dérivés qui sont, soit assignés à cette catégorie, soit classés dans l'une ou l'autre des différentes catégories déterminées. Les placements de la Compagnie sous forme de titres de participation inscrits ou non inscrits à la bourse des valeurs mobilières relèvent de cette catégorie.

La valeur réelle des actifs financiers monétaires destinés à la vente, libellés en devises étrangères est déterminée en cette devise étrangère et convertie au taux comptant en vigueur à la clôture de l'exercice concerné. Les gains et pertes de change qui sont comptabilisés dans le compte des pertes et profits sont déterminés en fonction du coût d'amortissement de l'actif monétaire. Les autres gains et pertes de change sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé et transférés dans le compte des réserves de conversion cumulées.

Les placements en actions destinées à la vente qui ne sont pas cotées à la bourse des valeurs mobilières dans un marché actif et dont la valeur réelle ne peut pas être estimée de manière fiable ainsi que les produits dérivés qui en découlent et qui doivent être réglés par la livraison de ces titres de participation non cotées sont évalués au coût d'acquisition, déduction faite de toute perte de valeur constatée à la clôture de chaque exercice financier.

Imputation comptable des actifs financiers

Les acquisitions et les ventes des investissements/placements sont comptabilisées à la date à laquelle s'est effectuée l'opération notamment la date à laquelle la Compagnie s'engage à acheter ou vendre dans leur valeur réelle, à travers les bénéfices ou les pertes réalisés, les coûts de transaction qui sont directement imputables à leur acquisition. Les investissements sont rayés des écritures comptables lorsque les droits de percevoir les liquidités procédant de ces investissements sont arrivés à expiration ou alors s'ils ont été cédés et si la Compagnie a, de son côté, également transféré en substance tous les risques et avantages rattachés à la propriété.

Les actifs financiers destinés à la vente et les actifs financiers estimés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés sont par la suite imputés à leur juste valeur. Les créances et effets à recevoir et les actifs financiers arrivés à terme sont comptabilisés au coût amont en recourant à la méthode de calcul d'intérêt linéaire. Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés découlant des changements de valeur réelle de la catégorie des actifs financiers estimés à leur valeur réelle à travers les bénéfices ou les pertes réalisés sont incorporés dans le Compte des Pertes et Profits de la période dont ils procèdent. Les bénéfices et pertes non réalisés découlent des changements de la valeur réelle des avoirs incorporés dans le capital social. Lorsque les valeurs classées dans le capital social comme destinées à la vente sont en effet vendues ou dépréciées les ajustements cumulés de leur valeur réelle sont incorporés dans le compte des pertes et profits comme bénéfices/pertes réalisés sur les actifs financiers.

Les valeurs réelles des placements cotés à la bourse des valeurs sont calculées sur la base des cours acheteurs réels. S'agissant des titres de participation dont l'estimation à la valeur réelle est aléatoire, leur estimation s'effectue au coût d'acquisition, déduction faite du montant de la valeur dépréciée.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

1 PROCÉDURES COMPTABLES (Suite)

(d) Instruments financiers (Suite)

- i. Actifs financiers (Suite)
- v) Actifs financiers destinés à la vente

Dépréciation des actifs financiers

A chaque date du bilan, la Compagnie procède à l'évaluation de ses actifs financiers afin de constater, s'il y a lieu, la dépréciation de l'un de ses éléments (ou groupe d'éléments). Il est question de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers et de pertes de dépréciation lorsque l'on détient les preuves matérielles d'une diminution de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier ('un événement de perte/sinistre') et lorsque l'événement ou les événements de perte (sinistres) se répercutent sur l'estimation des flux de trésorerie futurs de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers qui peuvent être estimés de manière fiable.

Les preuves matérielles de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers comportent des faits faciles à observer signalés à l'attention de la Compagnie et portant sur les événements de pertes suivants:

- a) Les difficultés financières importantes des partenaires de la Compagnie;
- b) La violation des dispositions contractuelles telles que le manquement aux obligations de remboursement des intérêts du capital;
- c) L'octroi, par la Compagnie à son partenaire, d'une concession qu'elle n'aurait, par ailleurs pas, envisagé d'allouer pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur
- d) La probabilité de plus en plus envisageable d'une faillite ou d'une restructuration financière du partenaire commercial;
- e) La disparition d'un marché prospère au détriment de cet actif financier en raison de difficultés financières; ou bien l'apparition des faits concrets visant à confirmer une diminution mesurable des futurs flux de trésorerie relevant d'un groupe d'actifs financiers évalués dès la première opération de leur comptabilisation, même s'il n'est pas encore possible de localiser la diminution de chaque élément d'actif financier du groupe, pris de manière isolée, à savoir:
 - Les changements défavorables portant atteinte à la solvabilité des partenaires commerciaux du groupe
 - Les conjonctures économiques nationales ou locales comportant des répercussions négatives sur les actifs du groupe.

La période estimée entre l'avènement de la détérioration et sa découverte par la Compagnie pour chaque portefeuille concerné selon les explications ci-dessous.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

1 PROCÉDURES COMPTABLES (Suite)

(j) Instruments financiers (Suite)

1 Actifs financiers (Suite)

Dépréciation des actifs financiers (Suite)

(i) *Actifs comptabilisés au coût amorti*

La Compagnie cherche d'abord à constater l'existence, d'une part, de la preuve matérielle de la dépréciation de chaque élément d'actif pris de manière isolée et présentant une importance individuelle, et ensuite, celle de la preuve de la dépréciation singulière ou collective des actifs financiers qui, pris de manière isolée, ne présentent pas d'importance individuelle. Si la Compagnie décide qu'il n'existe aucune preuve matérielle de dépréciation d'un actif financier évalué de manière isolée, quelle que soit le degré d'importance de cet élément d'actif, elle incorpore cet élément d'actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques similaires de risque de crédit et les évalue de manière collective en vue de déterminer leur dépréciation. Les actifs évalués de manière isolée aux fins de détermination de leur dépréciation et pour lesquels la perte de valeur est ou continue d'être comptabilisée ne sont pas incorporés dans l'évaluation collective de la dépréciation.

S'il existe des preuves matérielles confirmant une perte de valeur subie par la Compagnie sur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte encourue est évalué à titre de différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur réelle de l'estimation des futurs flux de trésorerie à l'exception des futures pertes de crédit non encore encourues), escomptée au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument financier. La valeur comptable de l'élément d'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est imputé dans le compte de résultat global consolidé. Si un prêt ou un élément d'actif arrivé à échéance comporte un taux d'intérêt variable, le taux d'actualisation utilisé pour mesurer la perte de valeur est le taux d'intérêt effectif actuel déterminé en vertu du contrat. Pour des raisons pratiques, la Compagnie peut évaluer la dépréciation sur la base de la juste valeur d'un instrument en utilisant un prix facile à vérifier en vigueur dans le marché.

Le calcul de la valeur réelle de l'estimation des futurs flux de trésorerie d'un actif financier garanti reflète les flux de trésorerie susceptibles de résulter de la saisie, après déduction des coûts d'acquisition et de vente des biens grevés, que la probabilité de saisie soit envisagée ou ne le soit pas.

Pour des raisons d'évaluation collective d'une dépréciation d'éléments d'actifs financiers, le regroupement des actifs financiers s'effectue sur la base des caractéristiques similaires de risque de crédit (à savoir, sur la base du processus de classification de la Compagnie qui prend en compte le type d'élément d'actif, le secteur d'activité, l'emplacement géographique, le type de garantie, le statut des actifs financiers arrivés à échéance et bien d'autres facteurs pertinents). Ces caractéristiques jouent un rôle extrêmement important dans la détermination de la valeur des futurs flux de trésorerie pour les groupes de ces actifs, car elles permettent de connaître la capacité des débiteurs à payer tous les montants dus conformément aux conditions contractuelles des actifs faisant l'objet d'une évaluation.

L'estimation des flux de trésorerie futurs d'un groupe d'actifs financiers évalués de manière collective aux fins de détermination de la dépréciation s'effectue sur la base des flux de trésorerie contractuels des actifs du groupe et de l'expérience historique des pertes sur des actifs présentant des caractéristiques de risque semblables à ceux du groupe. L'expérience historique des pertes est ajustée sur la base des données actuelles observables en vue de refléter les effets des conditions réelles qui n'ont pas eu d'incidence négative sur la période de référence de l'expérience historique des pertes et de supprimer les effets négatifs des conditions de la période historique qui n'existent pas à l'heure actuelle.

S'il advient, dans une période ultérieure, que le montant de la perte de valeur diminue et que cette diminution soit objectivement associée à un événement survenant après l'imputation de la dépréciation (comme dans le cas d'une amélioration de la solvabilité du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise par ajustement du compte de provision. Le montant de la reprise est imputé dans le compte de résultat d'exploitation

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

2 PROCÉDURES COMPTABLES (Suite)

(j) Instruments financiers (Suite)

2 Actifs financiers (Suite)

Dépréciation des actifs financiers (Suite)

(ii) Actifs financiers comptabilisés à la valeur réelle

Dans le cas d'espèce des placements de capitaux propres classés comme actifs financiers destinés à la vente, l'on prend en compte, dans la détermination de la perte de valeur de ces éléments d'actifs financiers, la baisse significative ou prolongée de la juste valeur du titre de participation au dessous de son coût. S'il existe une telle évidence pour les actifs financiers destinés à la vente, la perte cumulée – évaluée comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute perte de valeur sur cet actif financier précédemment imputé dans le compte de pertes et profits - est retirée de tout autre compte de recettes global et comptabilisée dans le compte de résultat global consolidé. Les pertes de valeur comptabilisées dans le compte de résultat global sur les instruments des capitaux propres ne sont pas reprises par le compte de revenu global. Si, dans une période ultérieure, la juste valeur de l'instrument d'emprunt classé comme actif financier destiné à la vente augmente et que l'augmentation de valeur est associée, de manière objective, à un événement survenant après l'imputation de la perte de valeur dans le compte de pertes et profits, la perte de valeur est reprise par le compte de résultat d'exploitation.

(k) Recettes comptabilisées d'avance

Cette rubrique représente la valeur comptable originale de la propriété foncière de la Compagnie (évaluée par les Experts immobiliers en 1994). Ce terrain non bâti était une donation du gouvernement kenyan à la ZEP-RE. L'amortissement de ce montant est fonction de la période du bail et est évalué net d'imputation au compte de résultat d'exploitation.

(l) Droits de l'agent

L'estimation de l'engagement financier pour le droit aux jours de congé annuel cumulés des agents à la date d'établissement du bilan est comptabilisée comme une accumulation de dépenses.

Les droits aux indemnités sont comptabilisés lorsqu'ils échoient aux agents en droit d'y prétendre. En raison des services rendus par les agents en droit d'y prétendre jusqu'à la date de l'établissement du bilan, la Compagnie constitue une provision fondée sur l'estimation de la gratification annuelle.

La Compagnie dispose d'une caisse de prévoyance consistant en un programme de cotisation pour ses employés. Les avoirs de ce système de cotisation sont détenus dans des fonds séparés dont la gestion est confiée à un administrateur des fonds. Les ressources de la Caisse de prévoyance de la Compagnie proviennent des versements des cotisations effectués par les employés et par l'employeur.

Les cotisations de la Compagnie au programme de prévoyance sont imputées lors des échéances de paiement

(m) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités et équivalents sont comptabilisés au coût historique dans le compte du bilan. Dans le cadre de l'Etat de Variation du Flux de la Trésorerie, les liquidités et équivalents englobent les espèces en caisse/espèces disponibles, les dépôts bancaires, les divers placements hautement liquides à court terme dont les échéances initiales sont fixées à 3 mois au maximum.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

2 PROCÉDURES COMPTABLES (Suite)

(n) Dividendes

Les dividendes exigibles sur les actions régulières sont imputés comme dépenses à la rubrique du capital social au titre de la période effective de leur déclaration.

(o) Impôts et taxes

En vertu des dispositions de l'Article 7 de l'Accord de siège signé entre le Gouvernement du Kenya et la ZEP-RE (PTA Reinsurance Company), la Compagnie est exonérée de toute forme d'impôt et de taxe.

(p) Données comparées

Les chiffres comparés, le cas échéant, ont été ajustés aux fins de conformité avec les changements intervenus dans la présentation des comptes de l'exercice en cours.

2 CRÉATION DE LA COMPAGNIE

La Compagnie a été créée par les Etats membres de la Zone d'Echanges Préférentiels (qui s'appellera plus tard le COMESA). Elle a pour mission de :

- Promouvoir le développement de l'industrie des assurances et de la réassurance et de la sous-région du COMESA,
- Renforcer les capacités nationales, sous-régionales de souscription de contrats et de rétention financière, et
- Promouvoir le développement économique de la sous-région.

Le Siège social et la Direction Générale de la Compagnie sont domiciliés au Kenya. La Compagnie dispose également de Bureaux Régionaux en Zambie, au Cameroun et d'un Bureau Direct de Souscription, Retakaful Window au Soudan.

3 REVENU BRUT DE PRIME

(i) Répartition sectorielle (par branche d'assurance)

L'analyse du revenu brut de prime entre les principales branches d'assurance se présente comme suit

	2013	2012
	US\$	US\$
Branches d'assurance :		
Immobilier	50.893.774	38.435.365
Risques divers (Accidents)	26.949.563	21.884.573
Automobile	6.652.307	7.642.949
Risques maritimes	9.799.689	9.196.641
Risques aériens	294.911	262.532
Capitalisation Vie	5.591.158	4.292.760
	100.181.402	81.714.820
	=====	=====

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

2 PROCÉDURES COMPTABLES (Suite)

(ii) Répartition géographique

Région	Primes brutes	2013 %	Primes brutes	2012 %
COMESA	68.263.181	68.14	58.445.133	71.52
Hors COMESA (Afrique)	14.876.871	14.85	11.547.019	14.13
Divers	17.041.350	17.01	11.722.668	14.35
Total	100.181.402	100.00	81.714.820	100.00
	=====	=====	=====	=====

(iii) Répartition par type de contrat de réassurance

Traités proportionnels	72.884.160	72.75	58.695.431	71.83
Traités non proportionnels	15.665.390	15.64	14.646.950	17.92
Contrats facultatifs	11.631.852	11.61	8.372.439	10.25
Total	100.181.402	100.00	81.714.820	100.00
	=====	=====	=====	=====

4 REVENU DE PLACEMENTS/ DES INVESTISSEMENTS

	2013 US\$	2012 US\$
Intérêts générés par les effets publics arrivés à terme	1.887.860	1.951.923
Intérêts générés par les liquidités en dépôt auprès des établissements financiers	3.709.264	4.731.803
Revenus locatifs	1.105.004	989.759
Revenu du dividende	217.757	263.684
Intérêts générés par les effets publics arrivés à terme	53.716	37.121
Intérêts d'emprunts à recevoir (Note 11)	1.869.354	1.164.138
Bénéfice net sur immobilier en placement (Note 24(ii))	237.895	213.458
	9.080.850	9.351.886
	=====	=====

Revenu de placement généré par les actifs financiers analysé par catégorie d'élément d'actif de la manière suivante:

Intérêts générés par les effets publics arrivés à terme	5.597.124	6.683.726
Intérêts générés par les prêts et créances	53.716	37.121
Intérêts générés par les titres de participation destinés à la vente	455.652	477.142
	6.106.492	7.197.989
	=====	=====

Intérêts de placement générés par les actifs non financiers

	2.974.358	2.153.897
Total du revenu de placement	9.080.850	9.351.886
	=====	=====

5 SINISTRES BRUTS SUEVENUS

Sinistres bruts réglés	40.658.859	26.977.669
Variation des sinistres non réglés	12.859.412	7.326.126
	53.518.271	34.303.795
	=====	=====

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

6 SINISTRES BRUTS SURVENUS

	2013 US\$	2012 US\$
Salaires et indemnités versés aux employés (Note 8)	5.902.669	5.765.371
Rémunération des Commissaires aux comptes	29.500	26.500
Dépenses engagées au titre de l'Assemblée Générale et du Conseil d'administration	306.574	272.521
Amortissement (Note 9)	167.820	161.743
Amortissement des actifs incorporels (Note 10)	11.618	8.085
Gains/Pertes de change	1.363.378	3.477.816
Coût de dépréciation des créances douteuses découlant des :		
- Créance sur primes de réassurance (Note 13)	950.007	537.782
Travaux de réparation et d'entretien	140.488	145.433
Impôts et taxes sur primes	830.037	564.914
Frais de propriété et de location immobilière	10.035	-
Frais divers	1.367.368	1.123.845
	11.079.494	12.084.010
	=====	=====

7 BENEFICE PAR ACTION NOMINALE

	2013	2012
Bénéfice attribuable aux Actionnaires (en US\$)	15.363.153	11.681.683
	=====	=====
Moyenne pondérée des actions émises (Note 22 (iii))	38.848.266	36.710.697
	=====	=====
Bénéfice de base par action et bénéfice dilué par action (en US\$)	0.395	0.318
	=====	=====

Le calcul du bénéfice par action ordinaire s'effectue sur la base de la division du bénéfice attribuable aux Actionnaires par la moyenne pondérée d'actions émises.

Dans les comptes de la Compagnie, il n'existe, à la date du 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, aucune action potentiellement diluée en circulation. Le bénéfice dilué par action est par conséquent identique au bénéfice de base par action.

8 SALAIRES ET INDEMNITES VERSES AUX AGENTS

	2013 US\$	2012 US\$
Frais du personnel, à savoir :		
- Salaires et coûts salariaux	4,819,777	4,620,855
- Pension de retraite	591,383	627,792
- Divers avantages et primes	491,509	516,724
	5,902,669	5,765,371
	=====	=====

Les effectifs de la Compagnie à la fin de l'exercice 2013 se chiffraient à 43 agents (contre 41 en 2012).

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

9 IMMOBILISATIONS

	2013 US\$	2012 US\$
Coût ou estimation	2.779.211	2.578.286
Amortissements cumulés	(985.260)	(918.732)
Valeur comptable nette	1.793.951	1.659.554
	=====	=====
Eléments constitutifs :		
Immeubles bâtis	1.400.434	1.422.521
Parc roulant	161.448	5.308
Mobilier et agencements	130.036	151.439
Equipement de bureau	50.042	45.332
	51.991	34.954
Valeur comptable nette	1.793.951	1.659.554
	=====	=====

La détermination de la valeur du parc immobilier de la Compagnie a été menée par deux sociétés d'expertise immobilière officiellement reconnues, le Cabinet GIMCO Limited, pour le parc immobilier de la Compagnie au Kenya, et le Cabinet Knight Frank pour le patrimoine immobilier de la Compagnie au Zimbabwe. Les deux Cabinets d'expertise immobilière disposent d'agents compétents bien informés des dernières techniques professionnelles en matière d'évaluation immobilière en vigueur dans les localités respectives où ils interviennent. Les opérations d'évaluation menées chaque année par les deux cabinets ont permis de déterminer la valeur, sur la base du marché libre, des propriétés immobilières de la Compagnie au 31 décembre 2013. Lors de l'estimation de la juste valeur du parc immobilier de la Compagnie, les experts ont retenu, comme base réelle de calcul, l'exploitation optimale des immeubles. Aucune modification n'a été introduite dans leurs procédures et méthodes d'évaluation au cours de l'exercice. Une détermination de la valeur basée sur le coût historique, de la valeur réelle du parc immobilier de la Compagnie à la clôture de l'exercice 2013 donnerait le montant de 1.085.266 Dollars américains (US\$), contre 1.107.936 Dollars américains (US\$) à la clôture de l'exercice 2012.

S'agissant de certaines immobilisations entièrement amorties d'une valeur de 658.130 Dollars américains en (US\$) en 2013 contre 326,970 Dollars américains (US\$) en 2012 dont la Compagnie maintient l'utilisation jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu de calcul d'amortissement permettant d'avancer ces chiffres. L'imputation des amortissements de ces éléments d'actifs au courant de l'exercice aurait donné lieu aux chiffres de 139,089 Dollars américains (US\$) au titre de l'exercice 2013, contre 87.033 Dollars américains (US\$) à la clôture de l'exercice 2012.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

9 IMMOBILISATIONS (Suite)

	Immeubles US\$	Parc roulant US\$	Mobilier de bureau et agence- ments US\$	Equipem- ents de bureau US\$	Ordinateurs Equipements informatiques US\$	Total US\$
COUT OU ESTIMATION						
Au 1er janvier 2012	1.030.450	230.603	435.815	108.592	227.653	2.033.113
Suppléments	289.000	-	118.149	15.717	35.744	458.610
Cessions d'immobilisations	-	-	-	(16.508)	-	(16.508)
Excédent de réévaluation	103.071	-	-	-	-	103.071
Au 31 décembre 2012	1.422.521	230.603	553.964	107.801	263.397	2.578.286
Au 1er janvier 2013	1.422.521	230.603	553.964	107.801	263.397	2.578.286
Suppléments	-	215.261	8.588	17.694	60.091	301.634
Cessions d'immobilisations	-	(78.622)	-	-	-	(78.622)
Excédent de réévaluation	(22.087)	-	-	-	-	(22.087)
Au 31 décembre 2013	1.400.434	367.242	562.552	125.495	323.488	2.779.211

AMORTISSEMENTS CUMULES

Au 1er janvier 2012	-	219.990	333.279	57.887	172.632	783.788
Dépenses de l'exercice	20.609	5.305	69.246	10.772	55.811	161.743
Supprimées sur les cessions d'immobilisations	-	-	-	(6.190)	-	(6.190)
Supprimées sur la réévaluation d'immobilisations	(20.609)	-	-	-	-	(20.609)
Au 31 décembre 2012	-	225.295	402.525	62.469	228.443	918.732
Au 1er janvier 2013	-	225.295	402.525	62.469	228.443	918.732
Dépenses de l'exercice	22.670	59.121	29.991	12.984	43.054	167.820
Supprimées sur les cessions d'immobilisations	-	(78.622)	-	-	-	(78.622)
Supprimées sur la réévaluation d'immobilisations	(22.670)	-	-	-	-	(22.670)
Au 31 décembre 2013	-	205.794	432.516	75.453	271.497	985.260

VALEUR COMPTABLE NETTE

Au 31 décembre 2013	1.400.434	161.448	130.036	50.042	51.991	1.793.951
	=====	=====	=====	=====	=====	=====
Au 31 décembre 2012	1.422.521	5.308	151.439	45.332	34.954	1.659.554
	=====	=====	=====	=====	=====	=====

VALEUR COMPTABLE NETTE – COUT DE BASE

Au 31 décembre 2013	1.085.266	161.448	130.036	50.042	51.991	1.478.783
	=====	=====	=====	=====	=====	=====
Au 31 décembre 2012	1.107.936	5.308	151.439	45.332	34.954	1.344.969
	=====	=====	=====	=====	=====	=====

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

9 IMMOBILISATIONS (Suite)

Les détails sur les terrains et les immeubles en propriété absolue et les informations relatives à la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2013, sont les suivants :

	2013 US\$	2012 US\$
Niveau 1	-	-
Niveau 2	1.400.434	1.422.521
Niveau 3	-	-
Estimation de la juste valeur au 31 décembre 2013	<u>1.400.434</u>	<u>1.422.521</u>
	=====	=====

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de l'exercice

10 ACTIFS INCORPORELS – LOGICIELS INFORMATIQUES

	2013 US\$	2012 US\$
Coût	781.307	770.709
Amortissements cumulés	(758.070)	(746.454)
Valeur comptable nette	<u>23.237</u>	<u>24.255</u>
	=====	=====

Analyse des mouvements:	Licences d'exploitation des logiciels US\$	Autres logiciels US\$	Total US\$
COÛT			
Au 1er janvier 2012	590.426	180.283	770.709
Suppléments	590.426	180.283	770.709
Au 31 décembre 2012	-	10.600	10.600
	<u>590.426</u>	<u>190.883</u>	<u>781.309</u>
AMORTISSEMENTS CUMULES			
Au 1er janvier 2012	558.086	180.283	738.369
Dépenses de l'exercice	8.085	-	8.085
Au 31 décembre 2012	566.171	180.283	746.454
	<u>566.171</u>	<u>180.283</u>	<u>746.454</u>
Au 1er janvier 2013	566.171	180.283	746.454
Charge for the year	8.085	3.533	11.618
Au 31 décembre 2013	574.256	183.816	758.072
	<u>574.256</u>	<u>183.816</u>	<u>758.072</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE			
Au 31 décembre 2013	16.170	7.067	23.237
	=====	=====	=====
Au 31 décembre 2012	24.255	-	24.255
	=====	=====	=====

Tous les logiciels informatiques sont amortis sur une période de 5 ans

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

11 IMMOBILISATIONS EN PLACEMENT

Juste valeur des immobilisations en placement

2013 US\$	2012 US\$
16.448.486	14.579.132
=====	=====

Patrimoine immobilier en placement:

À la juste valeur :	Immeuble de Zep-Re Place US\$	Immeuble de Prosperity House US\$	Parking de Upper Hill US\$	Propriété foncière de Zambie US\$	Propriété foncière de Mombasa Road US\$	Total US\$
Au 1er janvier 2012	5.627.274	4.294.623	775.326	1.300.877	568.303	12.566.403
Suppléments	-	237.384	34.709	576.498	-	848.591
Gain sur la réévaluation	561.840	191.522	81.485	244.123	85.168	1.164.138
Au 31 décembre 2012	6.189.114	4.723.529	891.520	2.121.498	653.471	14.579.132
	=====	=====	=====	=====	=====	=====
Au 1er janvier 2013	6.189.114	4.723.529	891.520	2.121.498	653.471	14.579.132
Gain sur la réévaluation	1.044.250	144.269	615.179	23.727	41.929	1.869.354
Au 31 décembre 2013	7.233.364	4.867.798	1.506.699	2.145.225	695.400	16.448.486
	=====	=====	=====	=====	=====	=====

La détermination de la valeur du parc immobilier de la Compagnie, au 31 décembre 2013, a été menée, sur la base du marché libre, par deux sociétés d'expertise immobilière officiellement reconnues, le Cabinet GIMCO Limited, pour le parc immobilier de la Compagnie au Kenya, et le Cabinet Knight Frank pour le patrimoine immobilier de la Compagnie au Zimbabwe. Les deux Cabinets d'expertise immobilière disposent d'agents compétents bien informés des dernières techniques professionnelles en matière d'évaluation immobilière en vigueur dans les localités respectives où ils interviennent. Lors de l'estimation de la juste valeur du parc immobilier de la Compagnie, les experts ont retenu, comme base réelle de calcul, l'exploitation optimale des immeubles. Aucune modification n'a été introduite dans leurs procédures et méthodes d'évaluation au cours de l'exercice. Le bénéfice net découlant de l'opération de réévaluation des immobilisations a été transféré dans le compte de résultat.

Toutes les immobilisations de la Compagnie en placement sont considérées comme tenures à bail.

Les détails sur les terrains et les immeubles en propriété absolue et les informations relatives à la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2013, sont les suivants :

	2013 US\$	2012 US\$
Niveau 1	-	-
Niveau 2	16.448.486	14.579.132
Niveau 3	-	-
Valeur réelle au 31 décembre	16.448.486	14.579.132
	=====	=====

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de l'exercice

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

12 ACTIFS FINANCIERS DESTINÉS A LA VENTE

	2013 US\$	2012 US\$
Titres de participation cotés à la bourse – estimés à la juste valeur (Voir Note (i) ci-dessous)	8.198.782	4.522.348
Titres de participation non cotés à la bourse des valeurs – au coût déterminé (Voir Note (i) ci-dessous)	4.387.195	842.715
	<u>12.585.977</u>	<u>5.365.063</u>
	=====	=====
(i) Titres de participation non cotés à la bourse des valeurs : À la valeur réelle		
Au 1er janvier	4.522.348	2.760.598
Suppléments	2.787.554	2.053.912
Cessions de titres de participation	(1.471.280)	(1.075.626)
Pertes/gains estimés à la juste valeur (Voir Note 24 (ii))	2.282.810	859.614
Ecart de change sur la réévaluation (Voir Note 24 (ii))	77.350	(76.150)
Au 31 décembre	<u>8.198.782</u>	<u>4.522.348</u>
	=====	=====

	Uganda Reinsurance Corporation US\$	WAICA Reinsurance Corporation US\$	Tanzania Reinsurance Corporation US\$	Elaboration du logiciel informatique de l'OAA US\$	Assurance Commerce en du Afrique US\$	Total US\$
(ii) Titres de participation non cotés à la bourse des valeurs : Au coût déterminé						
Au 1er janvier 2012 et au 31 décembre 2012	-	-	842.715	30.000	100.000	972.715
Au 1er janvier 2013	-	-	842.715	30.000	100.000	972.715
Suppléments	714.935	2.240.000	589.545	-	-	3.544.480
Au 31 décembre 2013	<u>714.935</u>	<u>2.240.000</u>	<u>1.432.260</u>	<u>30.000</u>	<u>100.000</u>	<u>4.517.195</u>
Perte de dépréciation:						
Au 1er janvier 2012 et au 31 décembre 2012.	-	-	-	(30.000)	(100.000)	(130.000)
Au 1er janvier 2013 et au 31 décembre 2013	-	-	-	(30.000)	(100.000)	(130.000)
Valeur comptable nette						
Au 31 décembre 2013	714.935	2.240.000	1.432.260	-	-	4.387.195
	=====	=====	=====	=====	=====	=====
Au 31 décembre 2012	-	-	842.715	-	-	842.715
	=====	=====	=====	=====	=====	=====

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

13 CREANCES DECOULANT DES CONTRATS DE REASSURANCE

	2013 US\$	2012 US\$
Créances découlant des contrats de réassurance	20.057.817	17.519.723
Provision pour créances douteuses	(3.459.181)	(2.826.595)
Valeur comptable nette	16.598.636	14.693.128
	=====	=====

Les montants dus par les Compagnies de réassurance sont déclarés nets des créances qui, de l'avis des administrateurs, constituent des créances qui ne sont pas recouvrées ou dont le recouvrement est incertain à la fin de l'exercice.

(i) Créances échues de longue date mais non douteuses

	2013 US\$	2012 US\$
0 - 90 jours	7.317.496	4.750.919
91-120 jours	2.555.927	964.497
121-270 jours	4.928.691	6.997.980
271 – 360 jours	1.796.522	1.979.732
Au 31 décembre	16.598.636	14.693.128
	=====	=====

Durée moyenne de la créance (en jours) – sur la base des primes brutes	60	66
	=====	=====

(ii) Mouvements de la provision pour créances douteuses

Au 1er janvier	2.826.595	3.013.909
Créances de l'exercice associées aux contrats de réassurance	611.627	537.782
Créances de l'exercice associées aux contrats cédés aux réassureurs	20.959	(14.277)
Créances définitivement compromises sorties du bilan au courant de l'exercice	-	(710.819)
Au 31 décembre	3.459.181	2.826.595
	=====	=====

(iii) Dépenses dues à la dépréciation pour créances douteuses (voir Note 6)

Créances découlant des contrats de réassurance	611.627	537.782
Créances découlant des contrats cédés aux réassureurs	20.959	-
Liquidités en dépôt auprès des compagnies cédantes (Note 14)	317.421	-
	950.007	537.782
	=====	=====

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

14 MONTANTS EN DEPOT AUPRES DES COMPAGNIES CEDANTES

Le présent montant représente les primes d'assurance retenues par les compagnies cédantes. Les mouvements du compte se présentent comme suit :

	2013 US\$	2012 US\$
Au 1er janvier	3.726.983	1.769.417
Augmentation (baisse) au courant de l'exercice	1.213.339	1.957.566
Provisions pour créances douteuses	(317.421)	-
	<hr/>	<hr/>
Au 31 décembre	4.622.901	3.726.983
	=====	=====

15 PART DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES ENGAGEMENTS TECHNIQUES

	2013 US\$	2012 US\$
Part des rétrocessionnaires dans :		
Les primes non encaissées (Voir Note 27)	6.655.500	5.282.279
Les sinistres déclarés en attente de règlement (Note Voir 26)	7.224.901	3.817.382
Les sinistres survenus mais non déclarés (Voir Note 26)	2.464.441	2.045.499
	<hr/>	<hr/>
	16.344.842	11.145.160
	=====	=====

16 AUTRES CREANCES

Créances du Programme spécial Retakaful window	1.090.489	1.176.609
Créances du personnel	1.082.322	1.153.192
Paiements anticipés	228.877	259.435
Montants en dépôt	35.672	37.850
Loyers à recevoir	294.333	166.677
Créances diverses	245.371	248.220
	<hr/>	<hr/>
	2.977.064	3.041.983
	=====	=====

17 COUTS D'ACQUISITION DIFFERES

Le présent montant représente les commissions d'assurance, de courtage et divers frais connexes engagés en rapport avec des polices d'assurance non expirées à la fin de l'exercice. Les mouvements du compte se présentent comme suit

	2013 US\$	2012 US\$
Au 1er janvier	8.702.052	6.957.846
Augmentation au courant de l'exercice	2.461.888	1.744.206
	<hr/>	<hr/>
Au 31 décembre	11.163.940	8.702.052
	=====	=====

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

18 BONS DE TRESOR ARRIVES A ECHEANCE

	2013 US\$	2012 US\$
Bons de trésor à court et long terme arrivés à échéance :		
- Moins de 6 mois – Effets à court terme	1.850.291	232.288
- Moins de 6 mois – Effets à long terme	17.575.672	5.964.353
- Entre 6 mois et 1 an	951.498	16.197.965
- Entre 1 an et 5 ans	1.281.149	1.288.520
	21.658.610	23.683.126
	=====	=====
Analyse des effets publics émis par le gouvernement par monnaie de souscription:		
Effets publics souscrits en Dollars américains (US\$)	16.894.318	17.233.283
Effets publics souscrits en Shillings kenyans	1.281.149	1.666.509
Effets publics souscrits en Livres soudanaises	3.483.143	4.783.334
	21.658.610	23.683.126
	=====	=====

19 PLACEMENTS À L'ÉTRANGER DESTINÉS A LA VENTE

Fonds discrétionnaire	5.451.643	5.186.860
Fondes de richesse	3.058.297	-
	8.509.940	5.186.860
	=====	=====
Mouvement des fonds		
Au 1er janvier	5.186.860	-
Placements effectués au courant de l'exercice	3.000.000	5.186.860
Gain de juste valeur (Note 24(i))	323.080	-
	8.509.940	5.186.860
	=====	=====

20 DEPOTS DANS LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS

Analyse des dépôts dans les établissements financiers par monnaie de placement :		
Dépôts libellés en Dollars américains	73.507.372	44.671.777
Dépôts libellés en Livres sterling	8.853.162	12.370.193
Dépôts libellés en Shillings kenyans	1.990.079	1.439.199
Dépôts libellés en Livres soudanaises	2.381.701	769.856
Dépôts libellés en Kwachas zambiens	1.178.350	1.073.182
	87.910.664	60.324.207
	=====	=====
Analyse des échéances :		
Dans les 3 mois qui suivent le placement	22.483.027	4.697.210
Après les 3 mois qui suivent le placement	65.427.637	55.626.997
	87.910.664	60.324.207
	=====	=====

Les dépôts placés dans les établissements financiers ont bénéficié, en 2013, d'une échéance moyenne de 3 à 12 mois (contre 3 à 12 mois en 2012).

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

21 SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE

Analyse des soldes de trésorerie par monnaie de transaction

	2013 US\$	2012 US\$
Dollars américains	634.175	607.419
Shillings kenyans	43.553	557.428
Livres soudanaises	2.127	1.938
Kwachas zambiens	39.131	265.343
Francs CFA Cameroun	334.784	334.740
Kwachas malawites	151.247	189.242
Autres monnaies	138	759
	1.205.155	1.956.869
	=====	=====

22 TAUX D'INTERET MOYENS PONDERES EFFECTIFS

Le tableau suivant reprend les taux d'intérêt moyens pondérés effectifs réalisés au courant de l'exercice sur les placements de fonds porteurs d'intérêts :

	2013 %	2012 %
Effets Publics		
Bons de trésor libellés en Shillings kenyans		
Bons de trésor libellés en Livres soudanaises	14.73	12.90
Bons de trésor libellés en Dollars américains (US\$)	19.93	16.33
	4.24	6.34
	=====	=====
Dépôts dans les établissements financiers		
Dépôts libellés en Dollars américains (US\$)		
Dépôts libellés en Shillings kenyans	4.7	5.0
Dépôts libellés en Livres soudanaises	12.9	17.1
Dépôts libellés en Kwachas zambiens	15.3	13.9
Dépôts libellés en Francs rwandais	9.8	0.8
Effets Publics	10.4	9.7
	=====	=====
Placements à l'étranger en devises fortes		
Placements en Dollars américains (US\$)	4.04	3.74
	=====	=====

23 CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT

(i) Capital social souscrit

Actions ordinaires cotées à 1 Dollar américain (US\$). chacune :

	2013 US\$	2012 US\$
Capital-actions	42.268.284	36.928.546
Prime d'émission	11.682.765	5.755.653
	53.951.049	42.684.199
	=====	=====

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

23 CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT (Suite)

(ii) Parts sociales libérées parts sociales	Nombre de actions US\$	Capital d'émission US\$	Primes
Actions ordinaires cotées à 1 Dollar américain (US\$), chacune :			
Au 1er janvier 2012	36.405.708	36.405.708	5.175.298
Emission d'actions	266.825	266.825	296.175
Dividendes capitalisés	256.013	256.013	284.180
Au 31 décembre 2012	36.928.546	36.928.546	5.755.653
Au 1er janvier 2013	36.928.546	36.928.546	5.755.653
Emission d'actions	4.896.178	4.896.178	5.434.760
Dividendes capitalisés	443.560	443.560	492.352
Au 31 décembre 2013	42.268.284	42.268.284	11.682.765

	2013	2012
(iii) Moyenne pondérée du nombre des actions (Note 7)	38.848.266	36.710.697

24 RÉSERVES

	2013 US\$	2012 US\$
Réserve de réévaluation des actifs financiers destinés à la vente (Voir Note 24 (ii))	2.099.298	(583.942)
Réserve de réévaluation des immobilisations (Voir Note 24 (i))	315.168	314.585
	2.414.466	(269.357)

(i) Réserve estimée à la valeur réelle des éléments d'actifs destinés à la vente - Titres cotés à la bourse

	2013 US\$	2012 US\$
Au 1er janvier	(583.942)	(1.367.406)
Bénéfice résultant de la réévaluation des éléments d'actifs	2.520.705	1.073.072
Bénéfice résultant de la cession des parts sociales (Note 4)	(237.895)	(213.458)
Bénéfice net résultant de la réévaluation des éléments d'actifs (Note 12)	2.282.810	859.614
Ecart de change découlant de la réévaluation des éléments d'actifs (Voir Note 12)	77.350	(76.150)
Bénéfice réalisé sur la réévaluation des placements à l'étranger (Note 19)	323.080	-
Au 31 décembre	2.099.298	(583.942)

La réserve des éléments d'actifs financiers destinés à la vente estimés à leur valeur réelle représente les gains et pertes cumulés résultant de la réévaluation des actifs financiers destinés à la vente qui ont été comptabilisés dans l'autre compte de résultat global/consolidé, net des montants reclassés dans le compte de résultat au titre de l'exercice concerné, lorsque ces actifs ont été cédés ou sont prévus faire l'objet d'un amortissement.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

24 RÉSERVES (Suite)

- (i) Réserve estimée à la valeur réelle des éléments d'actifs destinés à la vente - Titres cotés à la bourse (Suite)

La Compagnie examine l'état du portefeuille des placements en vue de déterminer, de manière régulière, le montant de la dépréciation de ses actifs financiers. Lors de l'opération qui consiste à décider de l'imputation du montant de la dépréciation des titres de participation dans le compte de résultat, l'entreprise vérifie l'existence des indications objectives et concrètes en mesure de confirmer la dépréciation effective des éléments d'actif et la diminution irréversible de leur valeur réelle. Aux dates du 31 décembre 2013 et du 31 décembre 2012, le Conseil d'administration n'a pas été en mesure de classer les actifs financiers frappés de dépréciation permanente, ce qui entraîne l'impossibilité d'une imputation des montants de la dépréciation dans le compte de résultat.

La présente réserve, ne fait pas partie des bénéfices à redistribuer aux actionnaires de la Compagnie.

- (ii) Réserve de réévaluation des immobilisations - Immeubles

	2013 US\$	2012 US\$
Au 1er janvier	314.585	190.905
Excédent (déficit) de réévaluation (Voir Note 9)	(22.087)	103.071
Amortissement transféré au compte de réévaluation d'immobilisations (Voir Note 9)	22.670	20.609
Bénéfice net sur réévaluation d'immobilisations	583	123.680
Au 31 décembre	315.168	314.585
	=====	=====

La réserve de réévaluation des immobilisations est un produit de la réévaluation des Propriétés foncières et immobilières classées dans la rubrique des Immobilisations destinées aux activités propres de la Compagnie. Lors d'une vente des propriétés foncières et immobilières de la Compagnie, la portion de la réserve de réévaluation des propriétés relevant dudit élément d'actif dont la vente a été effective est directement transférée dans le compte des bénéfices non redistribués.

La présente réserve, d'une manière générale, ne fait pas partie des bénéfices redistribués aux actionnaires de la Compagnie.

25 BÉNÉFICES NON REDISTRIBUÉS

	2013 US\$	2012 US\$
Montant des bénéfices non redistribués aux actionnaires	49.363.350	36.359.997
	=====	=====
Le mouvement des bénéfices non redistribués se présente comme suit:		
Au 1er janvier	36.359.997	26.251.514
Dividende déclaré (Note 32)	(2.359.800)	(1.573.200)
Bénéfice de l'exercice	15.363.153	11.681.683
Au 31 décembre	49.363.350	36.359.997
	=====	=====

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

25 BÉNÉFICES NON REDISTRIBUÉS (Suite)

Les actionnaires de la Compagnie détenteurs de titres de participation ordinaires ont perçu, en 2013, 0,0639 US\$ (Dollar américain) par action nominale, correspondant, pour l'ensemble des détenteurs de titres de participation entièrement libérés, à un dividende global de 2.359.800 US\$ (Dollars américains). Le montant du dividende redistribué aux actionnaires en 2012 a été de 1.573.200 Dollars américains (US\$).

Les bénéfices non redistribués aux actionnaires se composent des profits estimés à la valeur réelle non réalisés sur la réévaluation des immobilisations en placement et non destinés à la redistribution aux actionnaires. Au 31 décembre 2013, les profits non réalisés sur la réévaluation des immobilisations en placement estimés à la valeur réelle se chiffraient à 4.815.694 Dollars américains (US\$), contre 2.946.340 Dollars américains en 2012.

26 PASSIF DECOULANT DES CONTRATS DE REASSURANCE

	2013 US\$	2012 US\$
Contrats de réassurance		
- Sinistres déclarés et dépenses engagées dans la gestion des sinistres	35.582.468	24.962.436
- Sinistres survenus mais non déclarés	15.595.458	14.027.127
Total net du passif découlant des contrats de réassurance	<u>51.177.926</u> =====	<u>38.989.563</u> =====

Les dépenses engagées dans la gestion des sinistres bruts déclarés et de la portion des sinistres à la charge des rétrocessionnaires, les engagements et la responsabilité civile pour les sinistres survenus mais non déclarés figurent dans le tableau ci-dessous.

	2013			2012		
	Sinistres bruts US\$	Rétro- cessions US\$	Montant net US\$	Sinistres bruts US\$	Rétro- cessions US\$	Montant net US\$
Sinistres non réglés	35.582.468	(7.224.901)	28.357.567	24.962.436	(3.817.382)	21.145.054
Sinistres survenus mais non déclarés	15.595.458	(2.464.441)	13.131.017	14.027.127	(2.045.499)	11.981.628
Montant total des sinistres non réglés	<u>51.177.926</u> =====	<u>(9.689.342)</u> =====	<u>41.488.584</u> =====	<u>38.989.563</u> =====	<u>(5.862.881)</u> =====	<u>33.126.682</u> =====

La Compagnie a sollicité les services d'un Cabinet d'actuaire officiellement reconnu sur la place, Actuarial Services (EA) Limited, pour faire le point des sinistres non réglés et des Sinistres survenus mais non encore déclarés (SSND) au 31 décembre 2013.

Pour l'estimation du coût ultime des sinistres, dont la constitution des provisions pour les sinistres survenus mais non déclarés, les actuaire de la Compagnie ont appliqué la méthode de calcul basée sur le déroulement des triangles de sinistres, plus connue sous la dénomination de "Chain Ladder", à l'inverse du procédé "Bornhuetter-Ferguson" (B-F) retenu en 2012. Si l'on convient de l'efficacité avérée de la méthode "Bornhuetter-Ferguson" (B-F) en matière de production des résultats stables et cohérents d'un exercice à l'autre, cette dernière nécessite toutefois, comme intrant, l'estimation initiale de la sinistralité. La méthode "Chain Ladder" qui a été adoptée pour l'exercice 2013 a, par contre, permis d'introduire d'importantes modifications par rapport à la méthode "Bornhuetter-Ferguson" pour mieux refléter les caractéristiques de la sinistralité.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

27 RÉSERVES SUR PRIMES NON ENCAISSÉES

La réserve sur primes non encaissées représente le passif découlant des contrats de réassurance pour lesquels les obligations de la Compagnie continuent à courir à la fin de l'exercice. Les mouvements relatifs à cette réserve figurent dans le tableau ci-dessous

	2013		2012			
	Réserves brutes US\$	Rétrocessions US\$	Réserves nettes US\$	Réserves brutes US\$	Rétrocessions US\$	Réserves nettes US\$
Au 1er janvier	25.897.037	(5.282.279)	20.614.758	20.708.199	(4.632.492)	16.075.707
Augmentation au courant de l'exercice						
- Primes non encaissées	7.642.749	(1.373.221)	6.269.528	6.273.980	(649.787)	5.624.193
- Gains de change	(362.430)	-	(362.430)	(1.085.142)	-	(1.085.142)
	7.280.319	(1.373.221)	5.907.098	5.188.838	(649.787)	4.539.051
Au 31 décembre	33.177.356	(6.655.500)	26.521.856	25.897.037	(5.282.279)	20.614.758
	=====	=====	=====	=====	=====	=====
	(Note 15)			(Note 15)		

28 RECETTES COMPTABILISÉES D'AVANCE

Les recettes comptabilisées d'avance correspondent à la propriété foncière à bail comptabilisée à la valeur initiale. Cette propriété foncière est une donation du gouvernement de la République du Kenya à la Compagnie et fait partie des immobilisations en placement, tel que le précise la note 11. La méthode de calcul utilisée pour l'amortissement de la valeur de ce terrain est en fonction des recettes générées pendant la durée du bail. Les mouvements du Compte des recettes comptabilisées d'avance au courant de l'exercice se présentent comme suit :

	2013 US\$	2012 US\$
Valeur de la donation du gouvernement kenyan		
- Au 1er janvier et au 31 décembre	80.686	80.686
Amortissements cumulés:		
Au 1er janvier	15.486	14.671
Montant crédité à d'autres comptes de recettes de l'exercice	815	815
Au 31 décembre	16.301	15.486
Valeur comptable au 31 décembre	64.385	65.200
	=====	=====

29 CRÉANCES DÉCOULANT DES CONTRATS DE RÉTROCESSION

Le montant des créances découlant des régimes de rétrocession représente le passif découlant des contrats de rétrocession à court terme. Les mouvements du compte figurent dans le tableau ci-après

	2013 US\$	2012 US\$
Au 1er janvier	3.876.849	5.042.438
(Baisse) augmentation au courant de l'exercice	(155.896)	(1.165.589)
Au 31 décembre	3.720.953	3.876.849
	=====	=====

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

30 REVENUS DIFFÉRÉS DES COMMISSIONS DE RÉTROCESSION

Le présent montant représente les commissions de rétrocession, d'assurance, de courtage et divers frais connexes encaissés en rapport avec des polices d'assurance non expirées à la fin de l'exercice. Les mouvements du compte se présentent comme suit :

	2013 US\$	2012 US\$
Au 1er janvier	2.322.593	2.009.930
Augmentation (diminution) au courant de l'exercice	608.856	312.663
Au 31 décembre	2.931.449 =====	2.322.593 =====

31 DEBITEURS DIVERS

	2013 US\$	2012 US\$
Dépôts pour loyers	343.106	257.003
Engagements divers	1.922.662	1.782.477
Provision pour congés annuels	273.927	266.138
Provision pour indemnités du personnel	1.354.235	1.204.066
	3.893.930 =====	3.509.684 =====

32 DIVIDENDES

Les mouvements des dividendes revenant aux actionnaires se présentent comme suit :

	2013	2012
Au 1er janvier	112.088	36.562
Dividende définitif déclaré	2.359.800	1.573.200
Dividende reversé aux actionnaires	(1.043.999)	(957.481)
Dividende transféré au capital social	(935.912)	(540.193)
Au 31 décembre	491.977 =====	112.088 =====

Le Conseil d'administration propose, au titre de l'exercice en cours, le reversement aux Actionnaires d'un dividende d'un montant global de 3.226.200 Dollars américains (US\$) contre 2.359.800 Dollars américains (US\$) au titre de l'exercice 2012. Le présent dividende sera soumis à l'approbation des Actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle prévue le 9 mai 2014 et n'a pas, pour cette raison, été incorporé dans le passif des comptes financiers.

33 ENGAGEMENT DES CAPITAUX

Les dépenses d'équipements/d'investissements autorisées mais non effectuées à la date de la clôture du bilan et qui ne figurent pas dans les comptes financiers de la Compagnie sont les suivantes

	2013 US\$	2012 US\$
Immobilisations	633.400	517.150
Immobilisations en placement	14.550.000	7.000.000
	=====	=====

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

34 OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTENAIRES ET AGENTS ASSOCIES AUX ACTIVITES DE LA COMPAGNIE

La Compagnie est la propriété des gouvernements, des entreprises privées et des Organismes d'Etat des Etats membres du COMESA. Certaines d'entre elles sont des Compagnies d'assurances et de réassurances.

Une bonne partie des Compagnies qui rétrocèdent les contrats d'assurances à la ZEP-RE sont également ses actionnaires. Les opérations commerciales effectuées, au courant de l'exercice, avec les partenaires et agents associés aux activités de la Compagnie et les soldes des montants dus aux intéressés ou à recouvrer auprès d'eux à la clôture de l'exercice se présentent comme suit :

	2013 US\$	2012 US\$
(i) Opérations effectuées avec les partenaires		
Primes brutes encaissées :		
- Actionnaires	9.915.417	8.803.110
	=====	=====
Sinistres réglés		
- Actionnaires	8.202.113	2.091.146
	=====	=====
Dépôts auprès d'établissements financiers		
- PTA Bank	1.549.564	10.795.974
	=====	=====
(ii) Rémunération des administrateurs		
Jetons de présence des administrateurs	79.050	80.050
Autres rétributions (Indemnités quotidiennes de subsistance)	75.600	60.375
	154.650	140.425
	=====	=====
(iii) Rémunération des Responsables de la Compagnie		
Salaires et autres avantages à court terme rattachés à la fonction	1.395.013	1.188.168
Indemnités	207.501	236.754
	1.602.514	1.424.922
	=====	=====
(iv) Soldes dus par les Partenaires et agents associés aux activités de la Compagnie		
Primes exigibles des partenaires et agents associés	1.622.489	1.830.430
Crédits automobile et autres facilités consenties au personnel	1.082.323	1.158.549
	=====	=====

35 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Pour les besoins du Compte du flux de trésorerie, les liquidités disponibles et les équivalents de trésorerie se présentent comme suit :

	2013 US\$	2012 US\$
Soldes des Comptes de Trésorerie (Banque et Caisse)	1.205.155	1.956.869
Dépôts dans les établissements financiers venant à échéance dans les 3 mois (Note 20)	22.483.027	4.697.210
	23.688.182	6.654.079
	=====	=====

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

36 ENGAGEMENTS ASSOCIÉS AUX BAUX D'EXPLOITATION

Le montant net des revenus locatifs encaissés par la Compagnie au courant de l'exercice a été de 1.105.004 Dollars américains (US\$), contre 989.759 Dollars américains (US\$) pour l'exercice 2012. Lors de la clôture de l'exercice 2013, la Compagnie a officiellement pris contact avec les locataires pour leur notifier les nouveaux termes suivants des baux d'exploitation dans l'avenir :

	2013 US\$	2012 US\$
En moins d'une année	3.992	653.637
Entre une année et 5 années	5.497.688	1.922.619
Au-delà de 5 années	-	130.121
	<u>5.501.680</u>	<u>2.706.377</u>
	=====	=====

La durée des baux d'exploitation est de six (6) années.

37 INCERTITUDE DES OPINIONS COMPTABLES CRITIQUES ET DES PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATION

La Compagnie fait des estimations et émet des hypothèses qui conditionnent les montants enregistrés des éléments de l'actif et du passif dans le prochain exercice. Les estimations et les opinions sont évaluées en permanence et se fondent sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, y compris les anticipations des événements à venir qui s'avèrent rationnels au regard des circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Incertitude des principales sources d'estimation

Dans les lignes suivantes figurent les principales hypothèses concernant le futur, et l'incertitude des différentes sources d'estimation à la date de clôture du bilan, qui comportent un risque important susceptible d'entraîner un ajustement des montants de report des comptes de l'actif et du passif au courant du prochain exercice.

L'engagement définitif découlant des sinistres à payer dans le cadre des contrats de réassurance

La principale hypothèse qui sous-tend les techniques appliquées dans le cadre de l'estimation du présent engagement repose sur l'expérience acquise par la Compagnie. En effet, la Compagnie peut, à partir de son expérience des sinistres précédents, projeter la tendance des sinistres futurs et déterminer les coûts définitifs des sinistres. Ces méthodes permettent par conséquent d'extrapoler l'extension des dommages payés et survenus, les coûts moyens par sinistres et par nombres de sinistres sur la base de la tendance observée les années précédentes et des ratios de pertes survenues, les coûts moyens par sinistre et les nombres de sinistres à partir de la tendance observée des années précédentes et des ratios des dommages escomptés. La tendance historique des sinistres est analysée sur les années. Le jugement de qualité qui vient s'y ajouter est utilisé pour évaluer le seuil à partir duquel les tendances passées ne peuvent pas s'appliquer dans l'avenir (par exemple pour ressortir les événements qui ne se produisent que de manière exceptionnelle, les changements des facteurs externes ou des règles de jeu du marché telles que les attitudes du grand public vis à vis des sinistres, les conjonctures économiques, les niveaux de gonflement des sinistres, les décisions de justice et la réglementation, ainsi que les facteurs internes tels que la structure des portefeuilles, les conditions de souscription des polices et les procédures de gestion des sinistres) pour parvenir à l'estimation des coûts définitifs des sinistres qui présente un chiffre effectif avoisinant la gamme des chiffres définitifs en prenant en compte toutes les incertitudes évoquées. La marge d'infléchissement négatif peut également être incorporée dans la valorisation de la responsabilité civile

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

37 INCERTITUDE DES OPINIONS COMPTABLES CRITIQUES ET DES PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATION (Suite)

Pertes de dépréciation

A la clôture de chaque exercice, la Compagnie retouche les montants de report de ses actifs corporels et incorporels en vue de déterminer les indices concrets de dépréciation des éléments d'actif. En cas de mise en évidence des indices de dépréciation, l'on procède à la détermination du montant de reprise de l'élément d'actif en vue de fixer l'ampleur de la perte de dépréciation. S'il s'avère que la détermination du montant de reprise d'un élément d'actif particulier n'est pas possible, la Compagnie évalue le montant de reprise de l'élément générateur de revenu auquel appartient l'immobilisation concernée.

Durée d'utilisation effective des Immobilisations

La Compagnie reconsidère la durée d'utilisation effective des immobilisations à la clôture de chaque exercice considéré.

Actifs financiers arrivés à échéance

En matière de classification des actifs financiers non dérivés, la Compagnie s'en tient strictement aux prescriptions des dispositions du Chapitre 39 des Normes Comptables Internationales prenant en compte des paiements fixes ou chiffrables et une échéance fixe arrêté pour les délais de conservation de l'élément d'actif. Cette classification requiert beaucoup de perspicacité. En déterminant la classification des actifs financiers non dérivés, la Compagnie évalue son intention et apprécie ses capacités de conserver ces placements jusqu'à leur échéance. Si la Compagnie n'est pas en mesure de conserver ces placements jusqu'à échéance, pour des raisons particulières, - prenons par exemple le cas de la vente d'un montant insignifiant à l'approche de l'échéance- la Compagnie devra nécessairement reclasser l'ensemble de cet élément d'actif dans la rubrique des actifs financiers destinés à la vente. Les placements devraient par conséquent être estimés à leur coût réel non amortie des coûts.

Actifs financiers destinés à la vente

La valeur réelle des instruments financiers non cotés à la bourse des valeurs mobilières est estimée sur la base des coûts acheteurs. La Direction Générale de la Compagnie estime que la juste valeur des placements cotés à la bourse des valeurs mobilières avoisine leur coût réel.

38 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES

Les activités de la Compagnie exposent cette dernière à toute une multitude de risques financiers au nombre desquels le risques de réassurance, le risque financier proprement dit, le risque de solvabilité, et les effets résultant des changements de valeur des éléments d'actif, de la dette et des prix du marché des actions, du taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt bancaires. Le programme global de la Compagnie en matière de gestion des risques privilégie avant tout la détermination et la gestion des risques et s'active à réduire au strict minimum les effets négatifs éventuels sur les résultats financiers, les principes généraux et les plafonds des capacités de souscription, la planification des rétrocessions, les critères de solvabilité qui régissent l'acceptation des clients, et les critères arrêtés en matière d'agrément des intermédiaires (courtiers) et des rétrocessionnaires. Les mécanismes de placements des fonds et d'investissement permettent de gérer les liquidités et de rechercher à réaliser le maximum de profit dans un niveau acceptable de taux d'intérêt et de risque de solvabilité.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

38 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES

(i) Gestion des risques de réassurance

La ZEP-RE souscrit des contrats de réassurance dans toutes les branches de risqué, à savoir: le Risque Accidents, le Risque Automobile, le Risque Incendie, les Risques Industriels, les Risques Maritimes, les Risques Aériens et l'Assurance Vie.

La Compagnie dispose d'un manuel détaillé de souscription des risques qui couvre les procédures d'acceptation de risques, le contrôle de l'accumulation des risques et comporte une méthodologie pratique de protection des risques réassurés. Le manuel oriente les décisions usuelles des souscripteurs dans le traitement quotidien des opérations de la Compagnie, tout en faisant prévaloir la prudence et le professionnalisme dans leur action. Le principe de base de que préconise le manuel sur le plan professionnel consiste à se doter d'un portefeuille diversifié de contrats assorti d'une multitude de risques variés, en vue de réduire le risque de dépendance sur un seul domaine ou sur une seule branche d'assurance.

Fréquence et gravité des sinistres

La possibilité de survenance d'un sinistre en rapport avec un risque couvert avec la probabilité de faire face à une situation où les dommages réels excèdent le montant des primes réassurées et des réserves disponibles, constituent le principal risque auquel est exposé tout contrat de réassurance.

Il est pratiquement impossible d'éliminer la possibilité de survenance de ces sinistres. La seule option valable consiste à réduire au strict minimum, dans la mesure du possible, les conséquences financières découlant de chaque événement. La Compagnie a pris toutes les dispositions nécessaires pour parvenir à cet objectif en mettant en place des programmes de réassurance qui prévoient la protection aussi bien pour les dommages individuels/accidents corporels que pour les événements catastrophiques. La Compagnie a, pour cette raison, conclu des accords de rétrocession avec des compagnies rétrocessionnaires de bonne réputation.

Il y a toutefois lieu de rappeler que les accords de rétrocession n'exonèrent pas la Compagnie du respect de ses obligations vis-à-vis sociétés cédantes, et la Compagnie s'est, pour cette raison, dotée d'une structure professionnelle d'appréciation et d'examen des contrats et des traités de réassurance dont le rôle est d'étudier, dans tous les détails, la qualité du risque et l'utilisation prudente des limites, des termes et des conditions d'exécution du traité.

En dernier ressort, dans le cadre des renouvellements annuels de ses contrats, la Compagnie procède à l'analyse systématique de la situation financière de chacun de ses rétrocessionnaires et place, en fin de compte, son programme de couverture auprès d'un groupe très restreint de sociétés du marché mondial des réassurances, stables sur le plan financier et absolument expérimentées.

Sources d'incertitude dans les règlements des sinistres à venir

L'estimation des règlements des sinistres prend en compte plusieurs paramètres au nombre desquels les décaissements directs que la Compagnie doit effectivement honorer, en dehors des recouvrements escomptés. La Compagnie prend toutes les mesures nécessaires lui permettant de s'assurer qu'elle détient les informations appropriées sur les expositions aux risques associés à la résolution des sinistres concernés. En raison de l'incertitude qui, toutefois, entoure la constitution des provisions pour sinistres, il est fort possible que le résultat final soit différent de l'engagement provisionné.

La responsabilité de la Compagnie dans le cadre de tels contrats englobe la constitution d'une provision pour les sinistres survenus mais non encore déclarés (SSND), d'une provision distincte pour les sinistres déclarés en attente de règlement, et d'une provision pour les risques dont les répercussions vont au-delà de l'exercice en cours.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

38 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(i) Gestion des risques de réassurance (Suite)

Dans l'estimation des engagements financiers relatifs aux coûts des sinistres survenus mais en attente de règlement, la Compagnie examine toutes les informations disponibles que sont censé lui transmettre les experts en évaluation des sinistres ainsi que les éléments d'appréciation correspondant aux coûts de règlement de sinistres pour des cas similaires survenus par le passé. Le principal scénario qui sous-tend le présent procédé est que l'expérience de la Compagnie en matière de résolution des sinistres précédents peut servir de référence (d'hypothèse de travail) pour la projection du montant relatif au règlement des sinistres à venir, et par voie de conséquence, des coûts ultimes à prévoir pour les règlements de sinistres

Il faudrait également faire intervenir un surplus de perspicacité dans l'estimation des projections, partant du fait que les tendances précédentes pourraient ne pas s'appliquer dans le calcul des coûts estimatifs définitifs des sinistres présentant des similitudes avec la gamme des résultats possibles, au regard de toutes les incertitudes à intégrer.

Risque de concentration

Au 31 décembre 2013

Catégorie de risque

		Maximum de pertes assurées			Total
		US\$ 0m - 0.25m	US\$ 0.25m - US\$ 1m	Over US\$ 1m	
Immobilier	Brutes	85.035.583	278.880.227	2.627.314.259	2.991.230.069
	Nettes	82.276.143	245.765.846	1.553.840.042	1.881.882.031
Accidents corporels	Brutes	69.015.215	146.627.136	181.453.566	397.095.918
	Nettes	68.157.492	137.060.378	124.513.046	329.730.916
Automobile	Brutes	20.409.146	23.560.164	6.255.366	50.224.676
	Nettes	19.936.578	19.760.935	4.113.812	43.811.325
Assurance maritime	Brutes	43.493.270	73.886.645	98.778.393	216.158.309
	Nettes	43.239.894	69.221.951	46.484.845	158.946.690
Ass. risques aériens	Brutes	1.446.724	1.636.707	6.000.000	9.083.431
	Nettes	1.446.724	1.636.707	-	3.083.431
Assurance Vie (Capitalisation)	Brutes	6.228.033	1.822.670	1.483.198	9.533.902
	Nettes	6.040.628	879.391	37.080	6.957.099
Total	Brutes	225.627.971	526.413.549	2.921.284.782	3.673.326.303
	Nettes	221.097.459	474.325.208	1.728.988.825	2.424.411.492

Au 31 décembre 2012

Catégorie de risque		Maximum de pertes assurées			Total
		US\$ 0m - US\$ 0.25m	US\$ 0.25m - US\$ 1m	Over US\$ 1m	
Immobilier	Brutes	69.040.901	253.370.900	2.097.669.346	2.420.081.147
	Nettes	67.688.545	236.997.412	1.192.220.201	1.496.906.158
Accidents corporels	Brutes	54.491.153	121.476.465	114.058.383	290.026.001
	Nettes	53.735.134	109.178.527	74.303.241	237.216.902
Automobile	Brutes	18.064.873	15.044.584	10.680.891	43.790.348
	Nettes	17.480.067	12.849.945	6.239.447	36.569.459
Assurance maritime	Brutes	39.126.468	41.361.857	61.565.959	142.054.284
	Nettes	38.727.597	37.727.937	32.433.981	108.889.515
Ass. risques aériens	Brutes	632.032	443.142	6.000.000	7.075.174
	Nettes	597.032	-	-	597.032
Assurance Vie (Capitalisation)	Brutes	3.198.627	1.116.888	-	4.315.515
	Nettes	3.034.007	1.116.888	-	4.150.895
Total	Brutes	184.554.054	432.813.836	2.289.974.579	2.907.342.469
	Nettes	181.262.382	397.870.709	1.305.196.870	1.884.329.961

La rétention financière de la Compagnie (constituée des engagements nets), prévue pour les catégories de risque ci-dessus est garantie par les traités de rétrocession de la manière suivante :

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

38 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

Class	2013 Plafond (En US\$)	2012 Plafond (En US\$)
Incendie / Risques industriels	6.000.000 en excédent de 2.000.000	6.500.000 en excédent de 1.500.000
Catastrophe	20.000.000 en excédent de .000.000	16.500.000 en excédent de 1.500.000
Accidents corporels & Automobile	900.000 en excédent de of 700.000	1.000.000 in excess of 600.000
Risques Maritimes (Excédents de pertes)	4.500.000 en excédent de 500.000	2.500.000 en excédent de 500.000

La concentration par secteur ou par limites de souscription maximale à la clôture de l'exercice est globalement compatible avec celle de l'exercice précédent.

(i) Gestion des risques financiers

La Compagnie est exposée au risque financier à travers ses actifs financiers, ses engagements financiers (passif financier), à savoir les contrats de placements et les emprunts, les avoirs en réassurance et les obligations en réassurance. Le principal risque financier procède surtout du fait que le produit des actifs financiers pourrait ne pas être en mesure de financer les engagements découlant des contrats d'assurance et de placement. Au nombre des facteurs les plus importants du risque financier figurent le risque des taux d'intérêt, le risque d'estimation de la valeur sociale nette, le risque monétaire, et la risque de solvabilité.

Les risques découlant des situations ouvertes des taux d'intérêt, de la monnaie et des produits de la valeur sociale nette qui, dans l'ensemble, sont exposés aux mouvements généraux et spécifiques du marché. Les risques auxquels la Compagnie est principalement exposée en raison de ses placements et de ses engagements sont le risque des taux d'intérêt et le risque d'autonomie financière.

La Compagnie gère ces situations au sein d'un cadre de gestion des éléments de l'actif et du passif élaboré en vue d'obtenir des revenus de placement à long terme en sus de ses engagements dans le cadre des contrats d'assurances et de placements.

Les notes explicatives ci-dessous exposent les modalités de gestion des risques financiers en s'inspirant des catégories utilisées dans le cadre de la gestion des éléments de l'actif et du passif.

(a) Risque de solvabilité

Par risque de solvabilité, il faut entendre le risque qu'encourt la Compagnie, du fait de la défaillance d'un partenaire commercial vis-à-vis de ses engagements contractuels, et susceptible de se solder par une perte financière pour la Compagnie.

Les principaux domaines dans lesquels la Compagnie est exposée au risque de solvabilité sont les suivants:

- Les créances, à la fois intérieures et extérieures, découlant de contrats de réassurance ;
- La portion des sinistres des rétrocessionnaires impayés ;
- Les dépôts et les soldes de trésorerie en placement auprès des banques et d'autres institutions financières ;
- Les placements en bons de trésor du gouvernement.

L'exposition de la Compagnie au risque de solvabilité est gérée sur la base des principes ci-après :

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

38 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(i) Gestion des risques financiers (Suite)

- Le placement de son programme de rétrocession dans l'acquisition des titres de participation cotés à la bourse des valeurs mobilières – le rang d'institution spécialisée en placement de fonds et d'investissement au niveau supérieur ;
- L'instauration de partenariats commerciaux uniquement avec des opérateurs fiables sur le plan de la solvabilité financière ;
- La détermination des limites d'exposition de la Compagnie au risque de dépendance vis-à-vis d'un partenaire unique ou d'un groupe de partenaires dans le cadre de la domiciliation des placements. La Compagnie ne place ses ressources que dans les établissements financiers reconnus comme institutions spécialisées en placement de fonds cotés auprès des agences de notation de réputation internationale.

S'agissant de son exposition aux créances découlant des contrats de réassurance, la Compagnie a adopté comme modalité de gestion de ce volet de ses risques professionnels, l'analyse régulière et systématique des capacités de sa clientèle, aussi bien celle déjà acquise que celle qui est potentielle, de satisfaire ses obligations en matière de souscription de primes et la remise en cause, le cas échéant, des titres de participation signés, l'établissement et le maintien des relations étroites avec les compagnies cédantes et les sociétés de courtage en vue d'améliorer le règlement des primes dans les délais prescrits, la compensation des primes impayées en contrepartie des sinistres et l'exclusion d'un éventuel renouvellement des traités de réassurance avec les compagnies cédantes présentant des antécédents pas du tout rassurants en matière de souscription de primes et de solvabilité financière.

Les coûts de dépréciation des créances jugées douteuses sont comptabilisés à la fin de l'exercice.

Exposition maximale au risque de solvabilité avant la mise en jeu des garanties détenues

	2013	2012
	US\$	US\$
Portefeuille des actifs financiers destinés à la vente	12.585.977	5.365.063
Liquidités en dépôt auprès des compagnies cédantes	4.622.901	3.726.983
Portefeuille du passif technique des rétrocessionnaires	16.344.842	11.145.160
Autres créances (à l'exclusion des remboursements anticipés) (note 16)	2.748.187	2.782.548
Créances découlant des contrats de réassurance	16.598.636	14.693.128
Bons de trésor arrivés à échéance (note 18)	21.658.610	23.683.126
Placements à l'étranger (note 19)	8.509.940	5.186.860
Dépôts dans les établissements financiers (note 20)	87.910.664	60.324.207
Soldes des comptes de trésorerie/Banques (note 21)	1.205.155	1.956.869
	172.184.912	128.863.944
	=====	=====

(a) Risque de solvabilité (Suite)

La Compagnie ne détient aucune garantie en contrepartie des actifs financiers ci-dessus. Toutes les créances qui ne sont ni arrivées à échéance, ni dévalorisées se trouvent dans les limites de crédit qui leur ont été consenties et aucune des créances n'a été soumise à la renégociation de ses conditions d'approbation.

Aucun des actifs financiers ci-dessus, à l'exception des créances découlant des contrats de réassurance, qui, par ailleurs, n'arrivent à échéance que dans les 60 jours après la clôture de chaque trimestre, n'est ni échu, ni

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

38 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(i) **Gestion des risques financiers (Suite)** déprécié.

Les créances découlant des contrats de réassurance se résument comme suit

	2013 US\$	2012 US\$
Créances ni échues ni dépréciées		
- jusqu'à 90 jours	7.317.496	4.750.919
- de 91 à 120 jours	2.555.927	964.497
- de 121 à 270 jours	4.928.691	6.997.980
- de 270 à 360 jours	785.911	420.164
Echues mais non dépréciées – à plus de 360 jours	1.010.611	1.559.568
Dévalorisées	3.459.181	2.826.595
	<hr/>	<hr/>
	20.057.817	17.519.723
Déduction faite de la provision pour dépréciation	(3.459.181)	(2.826.595)
	<hr/>	<hr/>
Total	16.598.636	14.693.128
	=====	=====

Toutes les créances échues à plus de 365 jours sont considérées comme douteuses, et sont, à ce titre, comptabilisés à leur valeur de recouvrement présumée.

(b) *Risques inhérents au marché d'assurances*

Risque des taux d'intérêt

L'exposition aux actifs instables est gérée par l'utilisation d'une courbe de rendement en vue de s'assurer que la Compagnie n'a pas procédé à des placements à faible intérêt dans un environnement aux intérêts élevés.

La Compagnie dispose d'un comité d'investissements/de placements qui définit les grandes orientations permettant de réduire l'exposition aux risques de taux d'intérêt.

La Direction générale de la Compagnie suit de manière systématique l'instabilité des mouvements des taux d'intérêt sur une base mensuelle, à travers l'évaluation des changements prévus dans différents portefeuilles, des suites d'un mouvement parallèle de plus de 100 points de pourcentage dans toutes les courbes de rendement des éléments de l'actif et du passif financiers. Ces expositions analysées de manière séparée indiquent l'exposition générale de la Compagnie aux instabilités des taux d'intérêt pris en compte dans le cadre de gestion des éléments de l'actif et du passif de la Compagnie et de son impact dans les pertes et les profits réalisés dans ses activités.

La note 22 révèle le taux d'intérêt moyen pondéré sur les placements portant sur le principal

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS**AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)****38 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)****(i) Gestion des risques financiers (Suite)****(b) Risques inhérents au marché d'assurances (Suite)****Risque des cours des actions nominales**

Par risque du cours des actions nominales, il faut entendre la perte potentielle de la valeur réelle des actions nominales découlant des fluctuations défavorables des cours des actions.

La Compagnie dispose d'un petit portefeuille de titres de participation cotés à la Bourse des Valeurs Mobilières de Nairobi (Nairobi Stock Exchange). A ce titre, elle est exposée au risque de fluctuation des cours des actions. Les principes de gestion de l'exposition à ce risque mis en place par la Compagnie sont les suivants :

- La fixation d'un plafond des titres de participation de ce portefeuille qui peuvent être cotés à la Bourse des Valeurs Mobilières ;
- La diversification du portefeuille des titres de participation ; et,
- Le contrôle systématique de la performance de ce portefeuille et le rendement du marché.

Si, à la date du 31 décembre 2013 les cours des actions cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Nairobi (Nairobi Stock Exchange) avaient connu une augmentation/diminution de l'ordre de 8%, dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes et que l'ensemble des instruments constitutifs des capitaux propres de la Compagnie ont fluctué en fonction de la corrélation historique de l'indice, le revenu total consolidé de la Compagnie au titre de l'exercice aurait augmenté/diminué de 632.220 Dollars américains (US\$) contre 361.788 Dollars américains (US\$) en 2012 et les capitaux propres de la Compagnie auraient également augmenté/diminué de 632.220 Dollars américains (US\$), contre 361.788 Dollars américains (US\$) en 2012.

Risque monétaire

La Compagnie dispose d'antennes dans un certain nombre de pays et entretient des relations commerciales avec plusieurs marchés d'assurances. Pour cette raison, les primes qu'elle souscrit et reçoit sont libellées en diverses monnaies nationales. Les engagements de la Compagnie et ses créances vis à vis des sociétés cédantes sont effectivement libellées en ces monnaies nationales d'origine. La Compagnie se trouve, par conséquent, exposée au risque de taux de change dans les pays où prévaut, selon les monnaies, un manque de concordance entre les éléments de l'actif et du passif.

La Compagnie atténue son risque monétaire en s'assurant que l'exposition nette au risqué est contenue dans des niveaux acceptable grâce à une surveillance régulière du niveau de décalage des principales monnaies.

Si, à la date du 31 décembre 2013, le Dollar Américain (US\$) avait été dévalué/réévalué de 10% par rapport au Shilling Kenyan (Kshs), dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes, l'actif net de la Compagnie, au courant de l'exercice, aurait été inférieur/supérieur de 690.355 Dollars américains (US\$) contre 281.346 Dollars américains (US\$) en 2012, essentiellement en raison du fait que le gros des créances commerciales, des dettes commerciales et des soldes bancaires de la Compagnie est libellé en shillings kenyans. Ceci constitue une donnée fondamentale car la portion des actifs nets de la Compagnie libellés en shillings Kenyans est de 5,88% des actifs nets de la Compagnie, contre 3,21% en 2012.

Si, à la date du 31 décembre 2013, le Dollar américain (US\$) avait été dévalué/réévalué de 10% par rapport à la Roupie népalaise, dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes, l'actif net de la Compagnie, au courant de l'exercice, aurait été inférieur/supérieur de

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

38 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(i) Gestion des risques financiers (Suite)

(b) Risques inhérents au marché d'assurances (Suite)

273.343

Dollars américains (US\$), contre un montant inférieur/supérieur de 281.595 Dollars américains (US\$) en 2012, essentiellement en raison du fait que les créances et les dettes commerciales de la Compagnie sont libellées en Roupies népalaises. Ceci ne constitue pas du tout une donnée fondamentale car la portion des actifs nets de la Compagnie libellés en Roupies népalaises est de 2,33% des actifs nets de la Compagnie, contre 3,22% en 2012.

Si, à la date du 31 décembre 2013, le Dollar Américain (US\$) avait été dévalué/réévalué de 10% par rapport à la Livre Soudanaise (S£), dans l'hypothèse selon laquelle toutes les autres variables sont restées constantes, l'actif net de la Compagnie, au courant de l'exercice, aurait été inférieur/supérieur de 574.303 Dollars américains (US\$) contre un montant inférieur/supérieur de 456.567 Dollars américains en 2012, essentiellement en raison du fait que les créances commerciales de la Compagnie sont libellées en Livres Soudanaises (S£). Ceci constitue également une donnée fondamentale car la portion des actifs nets de la Compagnie libellés en Livres Soudanaises (S£) est de 4,89% des actifs nets de la Compagnie, contre 5,22% 2012.

A la date du 31 décembre 2013, les positions des montants des principales monnaies de transaction commerciale de la Compagnies, libellées pour l'ensemble en dollars américains (US\$), étaient les suivantes :

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

38 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(i) *Gestion des risques financiers (Suite)*

(b) Risques inhérents au marché d'assurances (Suite)

Risque monétaire (Suite)

Au 31 décembre 2013	US\$	NPR	KSh	S£.	UGSh	TZSh	FRw	BEth	ZMK	Autres monnaies	Total
Actif											
Immobilier en placement	16.448.486	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16.448.486
Portefeuille- actifs destinés à la vente	2.240.000	-	7.739.130	-	714.936	1.432.259	459.652	-	-	-	12.585.977
Créances découlant des contrats de réassurance	2.375.714	651.526	1.927.068	2.086.702	1.148.991	1.429.608	667.320	3.749.199	609.075	1.953.433	16.598.636
Portion des engagements techniques des récessionnaires	16.344.842	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16.344.842
Dépôts auprès des compagnies cédantes	4.622.901	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4.622.901
Coûts d'acquisition différés	11.163.940	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11.163.940
Effets publics arrivés à terme	16.894.318	-	1.281.149	3.483.143	-	-	-	-	-	-	21.658.610
Dépôts dans les établissements financiers	82.017.312	-	8.853.162	1.990.079	-	-	1.178.350	-	2.381.701	-	96.420.604
Soldes de trésorerie	634.175	-	43.554	2.127	11	95	32	-	39.131	486.030	1.205.155
Total	152.741.688	651.526	19.844.063	7.562.051	1.863.938	2.861.962	2.305.354	3.749.199	3.029.907	2.439.463	197.049.151
Passif											
Créances découlant des contrats de réassurance	15.444.413	1.916.221	16.015.434	889.236	1.727.374	2.644.800	565.420	2.130.369	950.511	8.894.148	51.177.926
Créances découlant des contrats de rétrocession	3.720.953	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.720.953
Dépôts dus aux récessionnaires	656.562	-	-	-	-	-	-	-	-	-	656.562
Provisions pour primes non encaissées	10.515.875	1.195.393	10.041.823	1.504.085	1.275.841	1.356.126	379.710	1.523.680	1.144.460	4.240.363	33.177.356
Revenus différés sur les commissions de rétrocession	2.931.449	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.931.449
Total	33.269.252	3.111.614	26.057.257	2.393.321	3.003.215	4.000.926	945.130	3.654.049	2.094.971	13.134.511	91.664.246
Exposition nette au risque monétaire	1 19.472.436	(2.460.088)	(6.213.194)	5.168.730	(1.139.277)	(1.138.964)	1.360.224	95.150	934.936	(10.695.048)	105.384.905

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

38 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(i) Gestion des risques financiers (Suite)

(b) Risques inhérents au marché d'assurances (Suite)

Risque monétaire (Suite)

Au 31 décembre 2013	US\$	NPR	KSh	S£.	UGSh	TZSh	FRw	BEth	ZMK	Autres monnaies	Total
Immobilier en placement	14.579.132	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14.579.132
Portefeuille- actifs destinés à la vente	-	-	3.719.372	-	36.856	1.221.264	387.571	-	-	-	5.365.063
Créances découlant des contrats de réassurance	2.125.496	527.782	2.848.374	959.664	896.725	802.255	723.923	3.141.589	629.929	2.037.391	14.693.128
Portion des engagements techniques des récessionnaires	11.145.160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11.145.160
Dépôts auprès des compagnies cédantes	3.726.983	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.726.983
Coûts d'acquisition différés	8.702.052	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8.702.052
Effets publics arrivés à terme	17.233.283	-	1.666.509	4.783.334	-	-	-	-	-	-	23.683.126
Dépôts dans les établissements financiers	49.858.637	-	12.370.194	1.439.199	-	-	1.073.182	-	769.855	-	65.511.067
Soldes de trésorerie	607.419	-	557.428	1.938	181	451	128	-	265.342	523.982	1.956.869
Total	107.978.162	527.782	21.161.877	7.184.135	933.762	2.023.970	2.184.804	3.141.589	1.665.126	2.561.373	149.362.580
Passif											
Créances découlant des contrats de réassurance	9.198.841	1.556.818	13.484.304	2.302.779	1.692.397	2.053.816	686.763	2.504.281	943.977	4.565.587	38.989.563
Créances découlant des contrats de récession	3.876.849	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.876.849
Dépôts dus aux récessionnaires	540.519	-	-	-	-	-	-	-	-	-	540.519
Provisions pour primes non encaissées	4.009.506	1.505.319	10.209.687	772.255	1.383.573	1.431.731	482.947	1.649.023	1.033.606	3.419.390	25.897.037
Revenus différés sur les commissions de récession	2.322.593	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.322.593
Total	19.948.308	3.062.137	23.693.991	3.075.034	3.075.970	3.485.547	1.169.710	4.153.304	1.977.583	7.984.977	71.626.561
Exposition nette au risque monétaire	88.029.854	(2.534.355)	(2.532.114)	4.109.101	(2.142.208)	(1.461.577)	1.015.094	(1011.715)	(312.457)	(5.423.604)	77.736.019

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

38 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(c) Risque de liquidité

Les ressources financières de la Compagnie peuvent à tout moment être sollicitées en vue de régler les sinistres réassurés ou payer les primes rétrocedées. La Compagnie s'assure que la gestion des échéances de remboursement des fonds placés est rationnelle et permet de disposer des ressources suffisantes pour régler les sinistres lors de leur survenance.

A la date du 31 décembre 2013, le calendrier des échéances contractuelles des flux de trésorerie générés par les éléments de l'actif et du passif de la Compagnie figurant dans le programme de gestion des éléments de l'actif et du passif de la Compagnie aux fins de gestion des contrats de réassurance se présente de la manière suivante dans le tableau ci-après :

	Montant		Flux de trésorerie contractuels (non actualisés)				
	Total 2013	Echéance maturity	0-1 yr	1-2 yrs	2-3 yrs	3-4 yrs	> 5 yrs
Actifs financiers :							
Portefeuille- actifs							
destinés à la vente	12.585.977	12.585.977	-	-	-	-	-
Créances découlant des contrats de réassurance	16.598.636	-	16.598.636	-	-	-	-
Dépôts chez les compagnies cédantes	4.622.901	-	4.622.901	-	-	-	-
Portion des engagements techniques des rétrocessionnaires	16.344.842	-	16.344.842	-	-	-	-
Coûts d'acquisition différés	11.163.940	-	11.163.940	-	-	-	-
Effets publics arrivés à terme	21.658.610	-	19.425.963	-	-	-	2.232.647
Placements à l'étranger	8.509.940	8.509.940	-	-	-	-	-
Dépôts auprès des établissements financiers	87.910.664	-	77.485.502	-	1.513.849	-	8.911.313
Soldes de trésorerie	1.205.155	-	1.205.155	-	-	-	-
Total	180.600.665	21.095.917	146.846.939	-	1.513.849	-	11.143.960
Excédent de liquidité nette	122.113.775	21.095.917	88.360.049	-	1.513.849	-	11.143.960
Créances de réassurance :							
Créances découlant des contrats de réassurance	51.177.926	-	51.177.926	-	-	-	-
-							
Créances découlant des régimes de rétrocession	3.720.953	-	3.720.953	-	-	-	-
-							
Dépôts dus aux rétrocessionnaires	656.562	-	656.562	-	-	-	-
Revenus différés sur les commissions de rétrocession	2.931.449	-	2.931.449	-	-	-	-
Total	58.486.890	-	58.486.890	-	-	-	-

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

38 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

(c) *Risque de liquidité (Suite)*

À la date du 31 décembre 2012, le calendrier des échéances contractuelles des flux de trésorerie générés par les éléments de l'actif et du passif de la Compagnie figurant dans le programme de gestion des éléments de l'actif et du passif de la Compagnie aux fins de gestion des contrats de réassurance à court terme se présente de la manière suivante dans le tableau ci-après :

	Montant total 2012	Echéance Flux de trésorerie contractuels (non actualisés)					
		Non fixée	0-1 an	0-1 an	0-1 an	0-1 an	0-1 an
Actifs financiers :							
Portefeuille- actifs destinés à la vente	5.365.063	5.365.063	-	-	-	-	-
Créances découlant des contrats de réassurance	14.693.128	-	14.693.128	-	-	-	-
Dépôts chez les compagnies cédantes	3.726.983	-	3.726.983	-	-	-	-
Portion des engagements techniques des rétrocessionnaires	11.145.160	-	11.145.160	-	-	-	-
Coûts d'acquisition différés	8.702.052	-	8.702.052	-	-	-	-
Effets publics arrivés à terme	23.683.126	-	6.206.789	16.192.212	-	-	1.284.125
Placements à l'étranger	5.186.860	5.186.860	-	-	-	-	-
Dépôts auprès des établissements financiers	60.324.207	-	59.285.157	-	1.039.050	-	-
Soldes de trésorerie	1.956.869	-	1.956.869	-	-	-	-
Total	134.783.448	10.551.923	105.716.138	16.192.212	1.039.050	-	1.284.125
Créances de réassurance :							
Créances découlant des contrats de réassurance	38.989.563	-	38.989.563	-	-	-	-
Créances découlant des régimes de rétrocession	3.876.849	-	3.876.849	-	-	-	-
Dépôts dus aux rétrocessionnaires	540.518	-	540.518	-	-	-	-
Revenus différés sur les commissions de rétrocession	2.322.593	-	2.322.593	-	-	-	-
Total	45.729.523	-	45.729.523	-	-	-	-
Excédent de liquidité nette	89.053.925	10.551.923	59.986.615	16.192.212	1.039.050	-	1.284.125
	=====	=====	=====	=====	=====	=====	=====

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

38 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

Valeur réelle des instruments financiers de l'actif et du passif

(i) Instruments financiers non estimés à la valeur réelle

Il n'a pas été possible de publier les instruments financiers non estimés à leurs justes valeurs en raison du fait que les valeurs comptables des instruments financiers ne correspondent pas à un rapprochement raisonnable de leurs valeurs réelles. Les administrateurs considèrent que la valeur comptable des éléments respectifs de l'actif financier et du passif financier comptabilisés dans les états financiers n'est pas loin de leur juste valeur.

(ii) Hiérarchie de la juste valeur

La Compagnie préconise l'adoption d'une hiérarchie des techniques d'estimation des valeurs. Elle se fonde sur le caractère observable ou non observable des paramètres de ces techniques d'estimation. Les paramètres observables reflètent les éléments d'information des marchés obtenus auprès des sources indépendantes ; les paramètres non observables reflètent les hypothèses des marchés dans lesquels opère la Compagnie. Ces deux types de paramètres ont abouti à l'adoption de la hiérarchie de la juste valeur ci-après : :

- Niveau 1 – Les cours cotés dans les marchés financiers actifs pour des actifs et des passifs identiques. Ce niveau comporte des titres de participation et des titres de créance cotés à la Bourse des Valeurs mobilières de Nairobi (Nairobi Stock Exchange).
- Niveau 2 – Les paramètres autres que les cours cotés à la bourse des valeurs mobilières, y compris ceux décrits dans le Niveau 1 qui sont observables pour l'élément d'actif ou du passif, soit directement en qualité de cours coté à la bourse des valeurs mobilières, soit indirectement à titre d'élément dérivé de ces cours.
- Niveau 3 – Les paramètres spécifiques pour les actifs ou les passifs non fondés sur des données observables sur le marché (données non observables). Ce niveau comprend les placements en titres de participation et les titres de créance assortis d'importants éléments non observables

Cette hiérarchie nécessite l'utilisation des données observables des marchés au cas où elles sont disponibles. Dans ses évaluations, la Compagnie prend en compte les cours pertinents et observables des marchés, le cas échéant.

Certains des éléments de l'actif financier et du passif financier de la Compagnie sont estimés à la juste valeur, lors de la clôture de chaque exercice. Dans le tableau suivant figurent les informations sur la méthode pratique de détermination de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers, en particulier, les techniques d'estimation et les paramètres utilisés, ainsi que l'analyse, par paliers successifs, de la hiérarchie de la juste valeur.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

38 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION DES RISQUES (Suite)

Valeur réelle des instruments financiers de l'actif et du passif (Suite)

Actifs/passifs / financiers	Valeur réelle au 31 décembre		Niveau de hiérarchie des justes valeurs	Techniques de valori- sation et principales variables	Données non observ- ables im- portantes	Interdépen- dance des données non observables pour estimer la juste valeur
	2013 US\$	2012 US\$				
Placements dans les titres cotés destinés à la vente	8.198.782	4.522.348	Niveau 1	Cours négocié sur un marché actif	Données non dis- ponibles	Données non disponibles
Placements à l'étranger	8.509.940	5.186.860	Niveau 1	Cours négocié sur	Données non dis- ponibles	Données non disponibles

Aucun transfert n'a été effectué du Niveau 1 vers le Niveau 2 au courant de l'exercice 2013, tout comme au courant de l'exercice 2012.

Rapprochement des mesures de juste valeur de Niveau 3

Aucun élément de l'actif ou du passif financier n'a été mesuré à la juste valeur, conformément aux paramètres de mesure de juste valeur de Niveau 3, au courant de l'exercice 2013, tout comme au courant de l'exercice 2012.

(i) (ii) Hiérarchie de la juste valeur (Suite)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers :				
Portefeuille- actifs destinés à la vente	12.585.977	-	-	12.585.977
Créances découlant des contrats de réassurance	-	16.598.636	-	16.598.636
Effets publics arrivés à terme	21.658.610	-	-	21.658.610
Placements à l'étranger	8.509.940	-	-	8.509.940
Dépôts auprès des établissements financiers	85.910.664	-	-	85.910.664
Soldes de trésorerie	1.205.155	-	-	1.205.155
Total	129.870.346	16.598.636	-	146.468.982
	=====	=====	=====	=====
Créances de réassurance :				
Créances découlant des contrats de réassurance	-	51.177.926	-	51.177.926
Créances découlant des régimes de rétrocession	-	3.720.953	-	3.720.953
Total	-	54.898.879	-	54.898.879
	=====	=====	=====	=====

Les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers classées dans les Niveaux 1, 2, et 3 ci-dessus ont été déterminées en fonction des paramètres d'évaluation généralement reconnus sur la base d'une analyse des flux de trésorerie actualisés, dont le taux d'escompte est constitué des éléments les plus importants qui reflètent le risque de solvabilité des contreparties.

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

39 GESTION DES FONDS PROPRES DE LA COMPAGNIE

La Compagnie n'est soumise à aucune pression extérieure en matière de gestion de ses fonds propres. Elle maintiendra toutefois la croissance effective de ses capitaux disponibles en vue de se conformer aux exigences professionnelles établies par les agences spécialisées en notation de la stabilité des institutions financières en vue de parvenir au niveau de cotation qu'elle s'est fixée. Cette option lui permet également de se fixer comme objectif à atteindre, sur le plan interne, un ratio confortable de capitaux appropriés (capitaux disponibles divisés par les capitaux requis révisés en fonction du risque).

Les objectifs de la Compagnie en matière de gestion de ses fonds propres sont les suivants:

- Compenser la structure de l'actif et du passif en prenant en compte les risques inhérents à la profession;
- Satisfaire les exigences des réassurés et des institutions spécialisées en notation de la solvabilité des établissements financiers;
- Maintenir l'élasticité des ressources financières en renforçant la liquidité de la Compagnie et en accédant aux marchés des capitaux;
- Allouer les capitaux sur la base de l'efficacité en vue de soutenir la croissance de la Compagnie;
- Préserver la viabilité de la Compagnie pour qu'elle continue à rétribuer le revenu de placement aux Actionnaires et à reverser les bénéfices aux autres parties prenantes; et
- Présenter aux actionnaires les résultats satisfaisants en proposant, pour les contrats de réassurance, des tarifs de couverture en conformité avec l'envergure du risque.

L'un des aspects importants de l'ensemble des procédures de gestion des fonds propres de la Compagnie consiste à fixer le taux de rentabilité du contrat en fonction du risque ciblé. Ces procédures concordent avec les objectifs arrêtés par la Compagnie en matière de performance et lui permettent de maintenir le cap sur la création des bénéfices pour les actionnaires.

La Compagnie dispose d'un certain nombre de sources de capitaux facilement accessibles et cherche à utiliser au mieux son endettement par rapport à la structure du capital pour s'assurer qu'elle peut systématiquement maximiser les revenus de placement à reverser aux Actionnaires. La Compagnie prend en compte aussi bien ses sources traditionnelles de financement que les sources alternatives de capitaux au nombre desquelles les rétrocessions, le cas échéant, lors de l'évaluation de son exploitation et de l'utilisation de ses fonds propres.

Dans le cadre de la gestion de ses ressources financières, la Compagnie considère comme capitaux, tout élément remplissant les conditions de capital

	2013 US\$	2012 US\$
Capital-actions	42.268.284	36.928.546
Prime d'émission d'actions	11.682.765	5.755.653
Provision pour réévaluation d'immobilisations	315.168	314.585
Valeur réelle de la réserve des actifs financiers destinés à la vente	2.099.298	(583.942)
Bénéfices non redistribués	49.363.350	36.359.997
Total Fonds propres – Capital social	105.728.865 =====	78.774.839 =====

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

ANNEXE I

Branche d'assurance

	Immobilier US\$	Accidents US\$	Automobile US\$	Risques maritimes US\$	Risques aériens US\$	Assurance Vie US\$	Total US\$
Primes brutes souscrites	50.893.774	26.949.563	6.652.307	9.799.689	294.911	5.591.158	100.181.402
Déduction faite des primes de rétrocession	(12.974.899)	(812.141)	(153.820)	(1.198.153)	(93.234)	(984.194)	(16.216.441)
Primes nettes souscrites	37.918.875	26.137.422	6.498.487	8.601.536	201.677	4.606.964	83.964.961
Changements du chiffre d'affaire brut	(3.001.004)	(2.188.960)	(212.567)	(240.384)	(11.409)	(252.774)	(5.907.098)
Gain de change sur la réévaluation des primes souscrites	(156.114)	(130.645)	(1.198)	(46.017)	(1.146)	(27.310)	(362.430)
Primes nettes encaissées	34.761.757	23.817.817	6.284.722	8.315.135	189.122	4.326.880	77.695.433
Sinistres bruts réglés	21.619.597	10.186.259	3.652.615	2.875.975	262.892	2.061.521	40.658.859
Changements des sinistres bruts en attente de règlement	11.424.792	(1.813.589)	3.468.599	843.331	84.093	(1.818.862)	12.188.364
Gain de change sur la réévaluation des sinistres en attente de règlement	276.532	152.610	141.561	59.108	3.294	37.943	671.048
Déduction faite des montants remboursables par les rétrocessionnaires	(12.106.928)	(409.564)	(14.826)	(494.433)	61.637	113.618	(12.850.496)
Sinistres nets survenus	21.213.993	8.115.716	7.247.949	3.283.981	411.916	394.220	40.667.775
Commissions de courtage encaissées	(4.044.588)	(489.736)	(53.078)	(329.681)	(12.141)	(201.913)	(5.131.137)
Frais des commissions de courtage	13.781.090	7.191.925	551.478	2.839.371	45.826	1.096.905	25.506.595
Impôts et taxes	427.557	192.755	49.337	139.682	568	20.138	830.037
Frais de gestion	3.764.666	1.993.488	492.078	724.893	21.815	413.584	7.410.524
Total des dépenses et commissions	13.928.725	8.888.432	1.039.815	3.374.265	56.068	1.328.714	28.616.019
Bénéfice / (Perte) de souscription	(380.961)	6.813.669	(2.003.042)	1.656.889	(278.862)	2.603.946	8.411.639
Ratios clés:							
Ratio de perte (sinistres nets survenus / primes nettes encaissées)	61.03	34.07	115.33	39.49	217.80	9.11	52.34
Ratio des commissions (commissions à payer / primes brutes souscrites)	27.08	26.69	8.29	28.97	15.54	19.62	25.46
Ratio des dépenses (frais de gestion / primes brutes souscrites)	7.40	7.40	7.40	7.40	7.40	7.40	7.40

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2013

ANNEXE II

Branche d'assurance	Immobilier US\$	Accidents US\$	Automobile US\$	Risques maritimes US\$	Risques aériens US\$	Assurance Vie US\$	Total US\$
Primes brutes souscrites	38.435.365	21.884.573	7.642.949	9.196.641	262.532	4.292.760	81.714.820
Déduction faite des primes de rétrocession	(11.783.370)	(1.317.745)	(513.897)	(1.392.656)	(95.967)	(303.601)	(15.407.236)
Primes nettes souscrites	26.651.995	20.566.828	7.129.052	7.803.985	166.565	3.989.159	66.307.584
Changements du chiffre d'affaire brut	(1.808.126)	(1.850.118)	(73.154)	(522.803)	7.030	(291.880)	(4.539.051)
Gain de change sur la réévaluation des primes souscrites	(477.044)	(376.485)	(339)	(141.302)	(4.871)	(85.101)	(1.085.142)
Primes nettes encaissées	24.366.825	18.340.225	7.055.559	7.139.881	168.724	3.612.178	60.683.391
Sinistres bruts réglés	10.177.012	8.175.552	4.138.802	2.442.866	59.800	1.983.637	26.977.669
Changements des sinistres bruts en attente de règlement	(83.957)	2.865.356	789.784	1.307.082	147.357	612.923	5.638.545
Gain de change sur la réévaluation des sinistres en attente de règlement	802.115	282.350	393.450	127.909	4.257	77.500	1.687.581
Déduction faite des montants remboursables par les rétrocessionnaires	(3.360.547)	(144.925)	(116.442)	(100.118)	-	(226.350)	(3.948.382)
Sinistres nets survenus	7.534.623	11.178.333	5.205.594	3.777.739	211.414	2.447.710	30.355.413
Commissions de courtage encaissées	(3.980.615)	(510.028)	(68.986)	(429.808)	(8.808)	(80.994)	(5.079.239)
Frais des commissions de courtage	11.426.906	6.074.501	587.161	2.722.144	43.525	963.867	21.818.104
Impôts et taxes	212.002	150.465	54.957	132.039	1.307	14.144	564.914
Frais de gestion	3.308.816	1.883.995	657.965	791.718	22.601	369.554	7.034.649
Total des dépenses et commissions	10.967.109	7.598.933	1.231.097	3.216.094	58.625	1.266.571	24.338.428
Bénéfice / (Perte) de souscription	5.865.093	(437.041)	618.868	146.048	(101.315)	(102.103)	5.989.550
Ratios clés:							
Ratio de perte (<i>sinistres nets survenus / primes nettes encaissées</i>)	30.92	60.95	73.78	52.91	125.30	67.76	50.02
Ratio des commissions (<i>commissions à payer / primes brutes souscrites</i>)	29.73	27.76	7.68	29.60	16.58	22.45	26.70
Ratio des dépenses (<i>frais de gestion / primes brutes souscrites</i>)	8.60	8.60	8.60	8.60	8.60	8.60	8.60

ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 (SUITE)

SITUATION DE L'ACTIONNARIAT DE LA COMPAGNIE

ANNEXE III

Pays / institution	Actionnaire	2013	2012		
		Volume de participation US\$	Volume de participation %	US\$	%
Burundi	SOCABU	392.291	0.93	392.291	1.06
Assurances	BICOR	230.926	0.55	224.099	0.61
Kenya	Kenya Reinsurance Corporation Ltd	7.656.293	18.13	7.656.293	20.73
	Gouvernement du Kenya	492.417	1.17	492.417	1.33
	Blue Shield Insurance Company Ltd	372.953	0.88	372.953	1.01
	Mayfair Insurance Company Ltd	700.000	1.66	604.526	1.64
	Apollo Insurance Company Ltd	124.984	0.30	124.984	0.34
Maurice	Gouvernement de Maurice	261.161	0.62	261.161	0.71
Mozambique	EMOSE	329.375	0.78	319.724	0.87
Rwanda	Gouvernement du Rwanda	3.435.437	8.13	3.333.871	9.03
	SONARWA	144.322	0.34	140.055	0.38
	SORAS	516.673	1.22	516.673	1.40
	Gouvernement du Soudan	2.048.311	4.85	1.873.670	5.07
Soudan	United Insurance Company Ltd	464.927	1.10	283.697	0.77
	Sheikan Ins. & Reins. Ltd	380.896	0.90	369.736	1.00
	Juba Insurance Company Ltd	367.948	0.87	310.339	0.84
	National Insurance Corporation (T) Ltd	2.005.904	4.75	2.005.904	5.43
Tanzanie	ZIC	127.670	0.30	127.670	0.35
PPF	PPF	2.397.553	5.68	1.754.597	4.75
Ouganda	National Insurance Corporation (U) Ltd	127.663	0.30	127.663	0.35
	Lion Assurance of Uganda Ltd	113.845	0.27	113.845	0.31
	Statewide Insurance Company Ltd	228.675	0.54	221.975	0.60
Zambia	ZSIC Ltd	646.147	1.53	627.215	1.70
	Government of Zambia	1.446.442	3.42	1.446.442	3.92
	ZSIC – Pension Trust	1.409.807	3.34	1.409.807	3.82
COMESA	PTA Bank	5.754.573	13.62	2.527.498	6.84
	Secrétariat du COMESA	361.250	0.86	350.570	0.95
Zimbabwe	Baobab Reinsurance Company Ltd	488.397	1.16	474.087	1.28
Madagascar	CMAR (NY Havana)	240.721	0.57	240.721	0.65
R.D. Congo	Société Nationale d'Assurances (SA)	129.489	0.31	125.661	0.34
Erythrée	NICE	1.051.746	2.49	920.370	2.49
Djibouti	Government of Djibouti	1.796.120	4.25	1.529.912	4.14
	Amerga	375.837	0.89	266.825	0.72
	GXA	266.237	0.63	-	-
BAD	Banque africaine de développement	5.381.295	12.74	5.381.295	14.57
Total		42,268,284	100.00	36,928,546	100.00

Note explicative :

SOCABU	=	Société d'Assurances du Burundi
EMOSE	=	Empresa Mocambicana de Seguros
SONARWA	=	Société Nouvelle d'Assurances du Rwanda
SORAS	=	Société Rwandaise d'Assurances
ZIC	=	Zanzibar Insurance Corporation
PPF	=	Parastatal Pensions Fund
ZSIC	=	Zambia State Insurance Corporation
PTA Bank	=	The Eastern and Southern African Development Bank (Banque de développement de l'Afrique orientale et australe)
CMAR (NY Havana)	=	Compagnie Malgache d'Assurances et Reassurances (NY Havana)
NICE	=	National Insurance Corporation of Eritrea (Share) Company
COMESA	=	Common Market for Eastern and Southern Africa (Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe)

A.M. Best Company

certifies that

ZEP-RE (PTA Reinsurance Company)

has a
Best's Financial Strength Rating
of

B+ (Good)



Arthur Snyder III
President

Certificate Publication Date: June 18, 2013
Best's Ratings are subject to change.
To confirm the latest rating or to learn more
about A.M. Best's ratings, visit www.ambest.com

A.M. Best Company
Ambest Road, Oldwick, NJ 08858 USA

Matthew M. Moore
Senior Vice President
Ratings





SIÈGE

Nairobi, Kenya, ZEP-RE Place, 8th floor
Longonot Road, Upper Hill
P. O. Box 42769 – 00100 Nairobi, Kenya
Telephone: +254 20 2738221/4973000
Fax: +254 20 2738444 •Email: mail@zep-re.com
Website: www.zep-re.com